

Manuel de référence du producteur urbain

Guide pratique pour travailler avec les organisations de
producteurs urbains et périurbains à faible revenu



Manuel de référence du producteur urbain

Avis aux Utilisateurs

Si vous avez des observations ou des suggestions à faire pour améliorer le présent manuel de référence, veuillez écrire à la personne désignée ci-après:

Emmanuel Chengu, The Project
Coordinator, ESWD
FAO

Via delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy.

Vos observations et suggestions nous aideront à améliorer les éditions futures.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-205751-2

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière
de publications électroniques

Division de la communication, FAO

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie

ou, par courrier électronique, à:

copyright@fao.org

© FAO 2007

Table des matières

Page

Préface

Remerciements

Liste des sigles

Chapitre 1 Introduction 1

Chapitre 2 Les questions essentielles 15

Chapitre 3 Travailler avec les groupements 35

Chapitre 4 Améliorer l'accès aux ressources 61

Chapitre 5 Échange d'informations et partenariats 89

Chapitre 6 Gestion de la croissance 109

Chapitre 7 Renforcement de la légitimité 129

Références 153

Annexes

I Structure et dynamique du groupe

II Techniques d'apprentissage participatif

III Exemple d'analyse de situation

IV Contacts dans les pays et dans les villes

Remerciements

Cet ouvrage a été élaboré grâce à des fonds du projet de la FAO « Des aliments pour les villes » GCP/INT/955/CAN financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Le texte s'inspire des résultats de dix monographies portant sur l'agriculture urbaine et périurbaine, réalisées dans le monde entier dans le cadre du projet et complétées par d'autres éléments, tirés notamment de notes d'orientation de la FAO et du Centre mondial de ressources sur l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire (RUAF). Les dix monographies conduites dans le cadre du projet portaient sur les villes suivantes:

1. Accra (Ghana)
2. Dakar (Senegal)
3. Harare (Zimbabwe)
4. Kinshasa (République démocratique du Congo)
5. Nairobi (Kenya)
6. Antananarivo (Madagascar)
7. Le Caire (Égypte)
8. Hyderabad (Inde)
9. Phnom Penh (Cambodge)
10. Caracas (Venezuela)

Un atelier de trois jours a été organisé au Siège de la FAO, à Rome, en février 2007 afin d'examiner les conclusions des monographies et pour contribuer à la préparation d'une ébauche des présentes lignes directrices. Les auteurs tiennent à remercier les responsables de ces études pour leur contribution, ainsi que les autres participants à l'atelier, en particulier Marielle Dubbeling de RUAF/ETC International, et John Rouse, expert en matière de participation populaire. D'autres observations utiles et de précieuses contributions ont également été fournies durant l'élaboration de cet ouvrage, notamment par Ann Thomas et Sarah McCans du CRDI et par Emmanuel Chengu, coordonnateur du projet pour la FAO.

Les auteurs précisent qu'en raison des délais prescrits et des disponibilités financières limitées, il n'a pas été possible de traiter de façon exhaustive tous les aspects de l'agriculture urbaine et périurbaine, notamment quant aux questions non abordées dans les monographies. Nous saurons gré aux lecteurs de bien vouloir signaler les éventuelles omissions importantes détectées dans ce texte en formulant des observations et en fournissant en particulier d'autres éléments et monographies utiles. estudios de casos complementarios que traten estos problemas.

SIGLES

AMA	Accra Municipal Authority
AU	Agriculture urbaine
AUP	Agriculture urbaine et périurbaine
AP	Agriculture périurbaine
LIPO	Organisation de producteurs à faible revenu
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCIT	Programme de la FAO « Des aliments pour les villes »
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CREPA	Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou (Burkina Faso)
AERI	Institut de recherches en économie agricole, Le Caire (Égypte)
KARI	Institut de recherche agricole du Kenya, Nairobi (Kenya)
SENAHUP	Service national d'horticulture urbaine et périurbaine, Kinshasa (République démocratique du Congo)
IAGU	Institut africain de gestion urbaine, Dakar (Sénégal)
MDP - ESA	Programme de développement municipal pour l'Afrique orientale et australe, Harare (Zimbabwe)
NEFSALF	Nairobi and Environs Food Security, Agriculture and Livestock Forum,
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
ETC/RUAF	Consultants en formation pédagogique/Centre de ressources sur l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire
CG	Conseiller de groupe
ONG	Organisation non gouvernementale
AREX	Département de la recherche et de la vulgarisation agricoles, Université du Zimbabwe

Préface

Dans le monde entier, nos villes et leurs périphéries immédiates produisent déjà et continueront à produire une partie importante de la nourriture nécessaire à leurs populations, tout en assurant travail et emploi aux citoyens pauvres. Or, les principaux acteurs, les producteurs eux-mêmes et surtout les pauvres, restent le plus souvent absents des centres de décision des politiques urbaines. Bien qu'elle soit en progression dans de nombreuses régions du monde, la production alimentaire urbaine et périurbaine se heurte à des problèmes persistants.

Dans les villes, comme ailleurs, il apparaît vite clairement que les groupes d'intérêts non organisés n'ont aucun avenir. Que peuvent donc faire les producteurs urbains, les ONG, les organisations fondées sur la collectivité et les organismes publics pour aider les producteurs agricoles urbains et périurbains pauvres à mieux s'organiser, à se faire entendre et à apporter une contribution plus efficace au façonnement même de nos villes? Le présent manuel constitue une réponse initiale et opportune à cette exigence.

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre la FAO, le Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI) et d'autres partenaires. Cette collaboration a démarré formellement en 1993 lorsqu'un groupe d'institutions s'est réuni à Ottawa pour constituer un groupe de soutien à l'agriculture urbaine. La FAO a mis en place un groupe de travail interne en 1996, et en 1999 son Comité de l'agriculture a adopté une résolution visant à assurer une meilleure coordination de ses activités dans ce domaine. Cette initiative s'est concrétisée par l'identification d'un nouveau domaine prioritaire pour une action interdisciplinaire (DPAI) intitulé Des aliments pour les villes. Au cours de cette période, la FAO et le CRDI ont organisé, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, diverses manifestations conjointes à l'occasion de sommets mondiaux, de forums régionaux et d'ateliers.

Le manuel porte sur des questions d'intérêt particulier pour les producteurs urbains du monde entier: accès aux moyens de production; contraintes financières; cadre politique et réglementaire; soutien des autorités locales et des institutions; qualité de l'environnement et de la nourriture; et normes de sécurité et organisation de groupes. Non seulement il leur donne des conseils concernant la façon de procéder face à de tels enjeux, mais il leur montre également, notamment au moyen d'illustrations, combien il est plus efficace pour eux de le faire en groupes plutôt qu'à

titre individuel. Il explique comment les producteurs urbains peuvent être aidés à se constituer en organisations ou à renforcer leurs organisations existantes. Il distingue les questions dont la solution relève du groupe, de celles, généralement plus sérieuses, qui exigent la coopération avec d'autres groupes et parties prenantes.

Il montre comment les groupes de producteurs urbains et certaines catégories d'acteurs citadins peuvent engager une collaboration mutuellement bénéfique. Une exigence qui apparaît, en particulier, est celle d'informer les autres habitants de la ville des progrès réalisés tant par les organisations de producteurs dans la résolution de certains des principaux problèmes de la cité, que par les producteurs eux-mêmes dans l'amélioration de certaines de leurs pratiques qui constituaient un sujet de préoccupation pour d'autres acteurs urbains de la ville, y compris les autorités locales. Faire preuve de concentration, d'engagement, d'autonomie et de transparence favorise le respect des producteurs urbains et renforce leur légitimité aux yeux de l'opinion publique en tant qu'artisans responsables d'une ville meilleure.

Ce guide s'inspire des activités menées par la FAO avec les producteurs ruraux et les entreprises agricoles, ainsi qu'en matière d'agriculture urbaine et périurbaine (AUP), dans le cadre de diverses interventions sectorielles et par produit. Il puise également dans les informations émanant des réseaux actifs dans le domaine de l'AUP, notamment le réseau des Centres de ressources sur l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire (RUAF), soutenus par la Direction néerlandaise de la coopération internationale (DGIS), le CRDI et d'autres institutions bilatérales. Le RUAF a récemment consacré un numéro spécial de son magazine *Urban Agriculture*, aux organisations de producteurs urbains, apportant ainsi une contribution utile au présent manuel.

Cet ouvrage est rédigé dans un langage simple et clair. Il s'agit d'un document très vivant, qu'un patrimoine croissant d'expériences acquises sur le terrain viendra progressivement enrichir.

Luc J.A. Mougeot, Ph.D.

*Spécialiste de programmes principal,
Centre de recherches pour le
développement international (CRDI)*

Paul Munro-Faure

*Président, Groupe interdisciplinaire
des aliments pour les villes
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
(FAO)*

Chapitre I: Introduction



Objectif du guide

Ce guide présente les principaux problèmes et enjeux attachés à l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP). À travers les solutions proposées pour chacune de ces questions, il montre aux producteurs agricoles urbains comment travailler en collaboration, y compris avec d'autres parties prenantes, au profit de tous.

AU Agriculture urbaine
AP Agriculture périurbaine
AUP Agriculture urbaine et périurbaine

Le renforcement des capacités des groupes et des organisations de producteurs peut contribuer à assurer un accroissement de revenu aux producteurs, une production alimentaire plus sûre dans les villes et une meilleure contribution générale de l'AUP à un environnement urbain amélioré.

Agriculture urbaine et périurbaine

Ces dernières années, sous l'effet de l'explosion urbaine, la production d'aliments dans les villes (agriculture urbaine – AU) et dans leurs périphéries (agriculture périurbaine – AP) a pris une importance croissante de par sa contribution à l'approvisionnement alimentaire urbain, à la lutte contre la pauvreté, à la création d'emplois, à l'amélioration de l'environnement et à l'enrichissement des régimes alimentaires dans les zones urbaines et périurbaines.

Aux fins des présentes lignes directrices, le terme « producteurs » désigne les producteurs agricoles directs, les personnes qui récoltent, transforment et commercialisent les produits agricoles et tous ceux qui interviennent dans la chaîne de commercialisation dans le cadre de systèmes de production à petite échelle.

L'AUP est pratiquée depuis que les villes existent. Toutefois, à mesure que celles-ci se développent, l'utilisation des terres



à des fins agricoles entre en conflit avec les intérêts des planificateurs et des promoteurs immobiliers, car la valeur des terrains en vente est généralement bien supérieure à celle des terres destinées à la production d'aliments. Au début, la production agricole est repoussée vers la périphérie des villes, dans les zones périurbaines. Puis ces zones finissent par être soumises à leur tour à des pressions pour d'autres utilisations du sol tandis que l'agriculture s'éloigne de plus en plus des cités.



Entre 1980 et 2025, près de la moitié des terres agricoles de l'Égypte disparaîtront au profit d'établissements humains informels. Les raisons de cette urbanisation informelle des terres agricoles sont les suivantes:

- *La valeur ajoutée de la production agricole est faible. Les terres génèrent des profits plus élevés lorsqu'elles sont destinées à la construction plutôt qu'à un usage agricole.*
- *Les eaux souterraines existantes, même lorsqu'elles sont fortement polluées, permettent l'urbanisation dans l'attente des réseaux publics d'adduction d'eau.*
- *Les terres agricoles sont privées. Il existe un marché foncier.*
- *Les chinoiseries de l'administration rendent possible la construction sur des terrains agricoles en dépit des interdictions.*
- *Les antennes locales du ministère de l'agriculture délivrent des permis d'utilisation non agricole.*
- *Des lotissements informels se développent à proximité de communautés et de réseaux sociaux et économiques existants.*
- *Sur les terres désertiques, les familles pauvres et à faible revenu n'ont pas d'autre choix. (Études Urbaine, Caire, Égypte)*

Dans bien des villes, l'agriculture est interdite ou fortement réglementée, mais n'en continue pas moins d'être pratiquée, sans contrôles, ni permis. Au sein des villes et dans leurs périphéries, les producteurs sont souvent non seulement soumis à la pression des lotissements, mais aussi en conflit avec les autorités municipales quant à l'utilisation des sols et des eaux et aux normes sanitaires régissant la production.

Opérant dans le cadre d'une économie informelle (et souvent illégale), le soutien dont bénéficient les producteurs AUP est limité, de même que leur accès aux conseils, à la formation, au crédit et autres ressources.

L'AUP continue néanmoins d'exister et de se développer, soit comme stratégie de survie, soit par effet d'une politique d'intégration voulue par les planificateurs pour réserver des espaces verts urbains à l'agriculture, à l'horticulture, à la foresterie et à l'agroforesterie.

Dans ces villes, des terres peuvent ainsi être réservées à l'agriculture urbaine et la production agricole encouragée sur des terrains urbains non constructibles (situés dans des zones inondables, en bord de routes, le long de voies ferrées, en dessous de lignes à haute tension, etc.), ou qui ne seront pas construits avant plusieurs années. Dans certains cas, l'agriculture urbaine peut également être pratiquée en concomitance avec d'autres utilisations du sol, comme les parcs multifonctionnels et les ceintures vertes.

Sur le plan positif, la production issue de l'AUP peut apporter une importante contribution à l'approvisionnement alimentaire des villes. Bien que la plupart



Pas seulement des fruits et des légumes

À **Nairobi (Kenya)**, l'élevage représente un élément important de l'AUP. Les éleveurs produisent 45 000 caprins et ovins, quelque 250 000 poulets et 24 000 vaches laitières.

À **Bangkok (Thaïlande)**, les légumes aquatiques comestibles et le poisson d'élevage font l'objet d'une production intensive autour des zones périurbaines et apportent une contribution importante aux moyens d'existence des nombreux citadins qui s'occupent de leur production et de leur vente. Dans les zones périurbaines de Bangkok, la production aquacole a atteint en 2002 un volume estimé à près de 80 000 tonnes (Ministère de la pêche, 2004), générant un revenu annuel estimatif de quelque 3 milliards de bahts (soit 75 millions de dollars EU).

UA Magazine n. 14 (texte adapté)



À **Accra (Ghana)**, la constatation générale est qu'un ménage sur deux pratique une agriculture artisanale sous une forme ou une autre (Drechsel et autres, 2004).

"...lors de la dernière campagne, j'ai produit environ 200 kg de maïs dans mon jardin ... une quantité qui pouvait suffire à ma famille de cinq personnes pour une année entière, mais j'en ai donné une partie à des amis et parents sous forme d'épis verts. .. quant au manioc il est encore sur pied; je le déracine quand le moment de préparer le fufu est venu ..." (Wofa Atta, agriculteur urbain, Accra). **Études urbaine, Accra (Ghana)**

des produits soient destinés à la propre consommation des ménages, des quantités croissantes sont également vendues pour en tirer un revenu, constituant ainsi une source de produits frais pour tous ceux qui, sans quoi, n'y auraient pas accès.

Les besoins et les frais de transport sont faibles, voire inexistant, et il existe un marché pour les produits. Les plantes médicinales et les produits dérivés



À **Hanoi**, 80 pour cent des légumes frais, 50 pour cent du porc, de la volaille et des poissons d'eau douce, ainsi que 40 pour cent des œufs, proviennent des zones urbaines et périurbaines.

Dakar produit 60 pour cent de la consommation nationale de légumes, tandis que la production urbaine de volaille représente 65 pour cent de la demande nationale et que 60 pour cent du lait consommé dans la ville est produit sur place ou dans les environs.

À **Accra**, 90 pour cent des légumes frais consommés dans la ville sont produits sur place.

À **Dar es-Salaam**, l'agriculture urbaine représente au moins 60 pour cent du secteur informel et constitue le deuxième employeur de la ville (20 pour cent de la population active).

(RUAF "Why is Urban Agriculture important?" (texte adapté))

permettent aux plus démunis et aux marginaux, notamment, d'accéder aux soins de santé. L'AUP génère des emplois, des revenus et de la nourriture, et peut contribuer à la gestion des déchets organiques grâce au compost, et à l'aménagement d'un cadre plus vert et plus agréable au sein des villes.

Le revers de la médaille est que les aliments sont bien souvent produits, transformés, transportés et vendus dans de mauvaises conditions d'hygiène et peuvent ainsi constituer un risque sanitaire pour ceux qui interviennent

à chaque étape du processus.



Cela retentit considérablement sur l'attitude négative de nombreux consommateurs envers les produits



Situations d'urgence

Au Libéria, la guerre civile a forcé des milliers d'agriculteurs à émigrer à Monrovia en quête de sécurité et de nourriture. Les personnes déplacées se sont installées chez des parents ou dans des camps dans les communautés périurbaines, mettant à rude épreuve les disponibilités alimentaires et les services sociaux de ces zones. À cause de la surpopulation et du chômage, de nombreuses familles ne peuvent se nourrir correctement et les enfants sont dénutris.

Pour 2 500 familles d'agriculteurs touchées par la guerre, la FAO a fourni un soutien à la mise en œuvre d'un projet d'aide d'urgence au secteur agricole visant à réduire de façon drastique la malnutrition chez les enfants et à aider les familles déplacées à obtenir un revenu raisonnable. Grâce à l'affectation de terrains vagues citadins à la production de cultures vivrières, la riziculture et la vente de semences de riz sont devenues d'importantes sources de revenu. En outre, la production de légumes frais et leur distribution aux marchés locaux ont contribué à renforcer les disponibilités alimentaires de Monrovia. Ces activités ont déterminé une augmentation de la production de légumes, une meilleure nutrition et une baisse sensible des cas de malnutrition dans les camps de personnes déplacées dans leur propre pays.

(Des aliments pour les villes, Note d'information, FAO)

issus de l'AUP. L'agriculture urbaine rencontre également l'hostilité de nombreux urbanistes pour lesquels cette activité est en discordance avec l'image d'une ville industrielle moderne.



Que peut-on faire?

Lorsque les parties prenantes travaillent en collaboration, la sécurité sanitaire, la qualité et la quantité des produits issus de l'AUP peuvent être améliorées au profit de tous. Pour cela, il faut tout d'abord que les producteurs agricoles urbains et périurbains unissent leurs efforts. Des organisations solides de producteurs AUP peuvent leur permettre d'accroître leur production, de réduire leurs coûts et de travailler directement avec les urbanistes et autres parties prenantes. Aujourd'hui, la plupart des producteurs AUP sont des personnes à très faible revenu dont la subsistance dépend de ces activités artisanales, de la production à la transformation, à la commercialisation, à la préparation et à la vente des aliments sur la voie publique.

Par contre, le manque d'organisation met les producteurs à faible revenu dans l'incapacité de traiter et de négocier avec les autorités et d'autres groupements, mieux organisés et plus puissants, de la société. Leur accès aux ressources, aux intrants, aux services et aux marchés en est ainsi réduit.

Les questions clés en matière d'AUP sont identifiées et pour chacune, des indications sont fournies aux producteurs afin qu'ils puissent engager une collaboration mutuellement bénéfique, entre eux et avec d'autres parties prenantes.

Les conseillers de groupe (CG) jouent un rôle central dans le processus en tant qu'initiateurs et catalyseurs des activités de renforcement des capacités des groupes et comme intermédiaires entre les groupes et d'autres parties prenantes, notamment les autorités municipales, les ministères, les organismes d'aide, les ONG et les consommateurs des produits issus de l'agriculture urbaine.



L'agriculture urbaine comme source de moyens d'existence

La ville de **Nakuru** (250 000 habitants) est située dans l'ouest du **Kenya**. La principale source informelle de revenu est l'agriculture qui fournit des emplois, de la nourriture et des ressources. Cette activité est pratiquée sur les parcelles privées, le long des routes et des cours d'eau, en dessous des lignes à haute tension et sur tout autre espace libre.

Les produits cultivés, notamment le maïs, les haricots et le kale (*sukuma wiki*), sont essentiellement destinés à la propre consommation des ménages. L'élevage est une activité très diffuse et concerne, selon les estimations, 25 000 têtes de bétail (bovins, ovins, caprins et porcins) et quelque 380 000 petits animaux (poulets principalement) dans la seule zone bâtie de Nakuru.

On estime qu'au moins 35 000 ménages pratiquent l'agriculture urbaine. Il s'agit d'une activité à plein temps pour environ un cinquième d'entre eux. En outre, 8 500 personnes travaillent dans ce secteur, soit de manière occasionnelle pour les travaux des champs, soit à titre plus ou moins permanent dans l'élevage.

Pour la majorité des agriculteurs citadins, l'agriculture urbaine constitue une source additionnelle de nourriture pour le ménage, mais pour les plus pauvres d'entre eux il s'agit de la principale source de nourriture. Produire (en partie) sa propre nourriture permet d'économiser de l'argent qui peut alors être destiné à d'autres dépenses importantes.

Comme un agriculteur l'a expliqué,

“Si tu arrives à produire ta propre nourriture pendant plusieurs mois de l'année, tu peux alors pourvoir à l'éducation de tes enfants avec ton salaire.”

(African Studies Centre, Note d'information, avril 2006 (texte adapté))



Producteurs urbains, périurbains et ruraux

Bien que le terme agriculture urbaine et périurbaine (AUP) soit employé tout au long de cet ouvrage, l'accent est surtout mis sur l'agriculture urbaine et la production alimentaire urbaine – c'est-à-dire sur la production, la transformation et la commercialisation de plantes cultivées, de légumes, d'arbres et autres cultures non vivrières, et de produits issus de l'élevage et des pêches, au sein même de la ville ou dans ses environs immédiats.



L'agriculture périurbaine – c'est-à-dire la production agricole pratiquée à proximité (dans la périphérie) de la ville – partage avec l'agriculture urbaine un certain nombre de problèmes touchant notamment la légitimité de l'utilisation des terres, le régime foncier et la pression exercée par d'autres utilisations sur les ressources en terre et en eau à mesure que les villes s'étendent.

La mesure dans laquelle ces questions s'appliquent également à l'agriculture urbaine est fonction en grande partie de l'éloignement par rapport à la ville. Plus la production périurbaine est éloignée de la ville, plus elle est proche de la production agricole rurale. La définition du terme « périurbain » varie cependant considérablement (allant des environs immédiats de la ville jusque dans un rayon de 60km autour de l'agglomération). Au-delà, l'agriculture périurbaine et l'agriculture rurale présentent des différences minimales, voire nulles, et les problèmes inhérents à l'agriculture rurale ne font pas l'objet du présent manuel. Il a donc été jugé plus utile de concentrer l'étude sur les questions intéressant spécifiquement les producteurs à faible revenu opérant dans les villes ou dans leurs environs immédiats, plutôt que sur l'agriculture et les groupes de producteurs en général. Même si bon nombre des questions traitées dans ce guide présenteront un intérêt pour les groupes de producteurs à faible revenu en général – qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux – l'attention a donc été portée avant tout sur les producteurs urbains.

À qui ce manuel de référence est-il destiné?

Cet ouvrage a été conçu et rédigé à l'intention principalement de tous ceux qui travaillent avec des groupes de producteurs urbains et périurbains à faible revenu, et notamment des instances suivantes:



- Les groupes de producteurs et les conseillers de groupe qui interviennent en tant qu'initiateurs et catalyseurs des activités de renforcement des capacités des groupes.
- Les ministères responsables et les ONG qui fournissent un soutien technique et une aide matérielle, notamment des services financiers, sanitaires et/ou éducationnels et de vulgarisation agricole.
- Les organismes d'aide et de développement qui travaillent avec les populations pauvres des villes.
- L'administration locale et les autorités municipales.

Structure de l'ouvrage

Le Chapitre 2, qui fait suite à la présente introduction, donne un rapide aperçu des questions clés touchant l'agriculture urbaine et périurbaine, en les illustrant par des exemples tirés de monographies réalisées dans le monde entier.

Le Chapitre 3 traite de la question primordiale de la raison pour laquelle les groupes se forment et de quelle façon. Le guide se concentre toutefois principalement sur le renforcement des capacités des groupes déjà constitués. Le processus de constitution des groupes fait l'objet de l'Annexe I, mais il ne s'agit pas de directives détaillées qui vont au-delà du champ d'application du présent ouvrage et sont déjà traitées ailleurs.

Les sections suivantes (Chapitres 4 à 7) proposent un examen détaillé des autres questions identifiées au Chapitre 2, en faisant le point de la situation, en indiquant ce qui peut être fait et en suggérant les mesures qui peuvent être prises par le conseiller de groupe (**CG**) ou d'autres parties prenantes.

Il sera nécessaire d'examiner certaines questions avec les partenaires, les institutions et d'autres organisations, en vue d'éventuelles mesures de leur part. D'autres points demanderont un examen et des mesures de la part des groupes de producteurs AUP eux-mêmes. Toutes les mesures suggérées devront bien entendu être adaptées aux spécificités du groupe.

Illustrations

Un certain nombre de figures sont indiquées tout au long du manuel pour représenter les différents intervenants dans l'AUP, à savoir:



Maire: cette figure représente les autorités municipales en général, et non pas seulement le maire de la ville.



Propriétaire: les propriétaires de terres privées ou publiques.

Banquier: les institutions financières de tout type.





Consommateurs: tous ceux qui utilisent des produits issus de l'AUP – particuliers, groupes ou familles.

Conseiller de groupe (CG): tout gouvernement, ONG ou autre conseiller travaillant directement avec un groupe de producteurs AUP pour en renforcer les capacités.



Marchande: toutes les femmes participant directement à la vente et à la commercialisation des produits issus de l'AUP.

Représentant d'agriculteurs: un ou plusieurs des membres d'un groupe de producteurs AUP pouvant représenter le groupe – il peut s'agir d'un responsable du groupe ou de tout autre représentant.





Groupe d'agriculteur:

un groupe spécifique de producteurs AUP, quelle que soit sa taille.

Chapitre 2:

Les questions essentielles



Le présent chapitre aborde certaines questions essentielles ayant trait à l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP), pour les groupements de producteurs comme pour les pouvoirs publics, les consommateurs et tous ceux qui vivent et travaillent en zone urbaine. Des exemples de ce qui peut être fait et de ce qui est fait pour améliorer la situation dans différents pays et continents sont présentés pour illustrer l'existence de solutions rationnelles et pratiques.

Les réponses apportées à ces questions permettent une production alimentaire plus sûre et plus hygiénique, une meilleure gestion des déchets urbains et des eaux usées, des villes plus verdoyantes et plus agréables avec des usages productifs des terrains, y compris le long des routes, rivières et voies de chemin de fer. Ces résultats sont indiscutablement dans l'intérêt de tous et contribuent à redorer l'image de l'agriculture urbaine.

Les principaux problèmes identifiés portaient sur les questions suivantes:



- *Organisation de groupements – un préalable déterminant et essentiel pour se procurer des ressources, acquérir une audience et des moyens de pression en vue de renforcer la légitimité et la bonne image de l'AUP.*
- *Accès aux moyens de production – terrains, eau, intrants, outils, marchés, formation, etc.*
- *Financements – crédit et prêts permettant d'investir dans des activités d'agriculture urbaine et périurbaine de meilleure qualité, plus sûres et plus rentables.*
- *Cadre politique et réglementaire – reconnaître les besoins de l'AUP; l'appuyer et la réglementer dans l'intérêt de tous.*
- *Accompagnement de la part des collectivités territoriales et des institutions – par le biais des services de vulgarisation, des services des eaux et des autorités sanitaires, des services d'urbanisme, d'ONG et d'organismes auxiliaires, dispenser les informations, les formations et les aides nécessaires à une meilleure intégration de l'AUP dans le tissu urbain.*
- *Normes environnementales et normes de qualité et de sécurité des aliments – veiller à répondre aux impératifs sanitaires, environnementaux et de sécurité, et combattre également la mauvaise image dont souffre l'AUP.*
- *Analyse des principaux problèmes susmentionnés du point de vue de la parité hommes-femmes, en analysant particulièrement les contraintes auxquelles sont confrontées les productrices urbaines ainsi que leurs stratégies collectives pour les surmonter.*

Ce chapitre peut servir au **conseiller de groupement (CG)** comme introduction à ces thèmes dans les débats avec les groupements de producteurs et dans le cadre des réunions d'acteurs (organismes publics, institutions locales et agences d'appui). Les exemples fournis ont pour but de montrer que des améliorations sont possibles et qu'elles peuvent servir de point de départ à la discussion des mesures pouvant être mises en œuvre dans la situation spécifique que connaît chaque ville.

On trouvera une analyse détaillée des différents enjeux ainsi que des mesures spécifiques et un développement des arguments dans les chapitres suivants (3 à 7).



I. Organisation de groupements

Problématique

Les organismes d'Etat, les ONG et les organismes d'aide sont généralement pas en mesure d'apporter une assistance aux particuliers en raison des coûts et des dépenses de temps que cela entraîne. Sans organisation, les producteurs privés à faibles revenus n'ont guère la possibilité d'améliorer



leur condition. En tant que particuliers, ils ne disposent pas d'un accès suffisant aux moyens de production que sont les terrains, l'eau, le crédit, les intrants, etc. Bien qu'ils puissent trouver l'espace nécessaire pour cultiver certaines denrées alimentaires pour eux-mêmes en produisant parfois des excédents pour la vente, leurs options sont gravement limitées tant qu'ils agissent seuls.

Les particuliers n'ont de plus ni le pouvoir ni les moyens de se faire entendre pour susciter des améliorations à l'un quelconque des aspects déterminants de l'AUP mentionnés ci-dessus. L'amélioration de l'accès aux intrants, au crédit, à l'encadrement et aux formations, de même que la demande de terrains et le droit d'utiliser l'eau et la capacité de faire pression pour les obtenir, deviennent des objectifs réalisables dès lors que les producteurs urbains sont organisés.

Hararé, Zimbabwe



Des producteurs de Chitungwiza (une ville-dortoir de la banlieue d'Harare) ont pu en tant que groupements avoir accès à des formations auxquelles ils n'auraient pu accéder en tant que particuliers. De nombreux paysans ont fait savoir qu'ils n'avaient bénéficié d'aucune information avant d'intégrer leurs groupements. À Mabvuku, des groupements ont bénéficié de formations de la part d'une ONG nommée Environment Africa à laquelle se sont joints des organismes publics comme l'AREX (Département de la recherche agricole et services de vulgarisation de l'université du Zimbabwe). À Budiro et à Warren Park des groupements ont reçu des formations spécialisées en culture des champignons. À Chitungwiza les producteurs de fraises ont bénéficié d'un accompagnement continu et de formations dispensés par l'AREX.

(Études urbaines, Hararé, Zimbabwe)



Que peut-on faire?

De nombreux organismes – administration, organismes d'aide, ONG, établissements de crédit – sont en mesure de travailler avec des groupements, notamment ceux immatriculés et bien organisés, et ils encouragent activement leur constitution.

Pour qu'un groupement véritable se constitue, il faut cependant que ses membres aient des objectifs et des besoins communs, car il ne s'agit pas de se rassembler et de créer un groupement dans le seul but d'accéder au crédit ou à des formations qui ne sont accordés qu'aux groupements. Il manque aux groupements constitués dans cette optique d'authentiques motivations à travailler ensemble au-delà de l'accession aux formations ou au crédit, et c'est ainsi que ces groupements n'améliorent guère la situation des membres sur le long terme.

Des groupements constitués de producteurs urbains qui sont en mesure de conjuguer leurs moyens, leurs compétences et leurs connaissances sont indispensables pour apporter des solutions à toutes les problématiques évoquées ci-dessus. Lorsqu'un groupement est bien établi, ses possibilités d'améliorer son accès aux ressources, à travailler avec d'autres, à étendre ses activités, à améliorer la qualité de l'AUP et à permettre sa meilleure acceptation se voient toutes rehaussées.

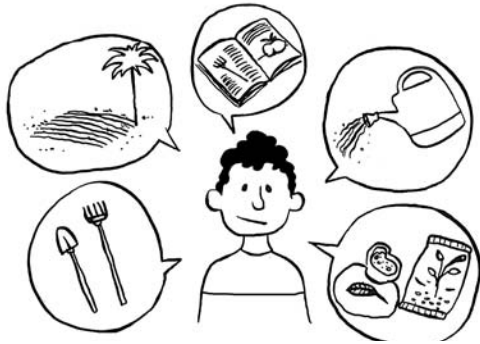
Dans certaines villes et certains pays, la constitution de groupements peut s'avérer particulièrement difficile, notamment lorsque les activités du groupement sont elles-mêmes dans l'illégalité. Un groupement de production agricole situé dans une zone où la production agricole n'est pas autorisée, bien qu'elle puisse être bénéfique à l'action du groupement, ne pourra pas, par exemple, ouvrir accès à des prestations d'encadrement et de conseils de la part des services administratifs, ni prétendre à des subventions.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et la question de la constitution de groupements, et du travail à mener auprès d'eux, sont traitées en détail au Chapitre 3.

2. Accès aux ressources

Problématique

L'accès aux moyens de production, en particulier la terre et l'eau, est évidemment déterminant pour les producteurs urbains. Dans de nombreux cas, ils pratiquent leurs cultures dans l'illégalité sur des terres en friche, en bordure des routes, sur des terrains vagues, etc.



Cela est dû souvent à l'absence de choix mais peut aussi s'expliquer par leur méconnaissance des lieux où des parcelles cultivables sont disponibles sachant que de nombreuses villes possèdent des surfaces importantes de terres temporairement inexploitées et qui souvent sont plus aptes à accueillir leurs cultures.

La terre peut être inadaptée et souvent de qualité médiocre, toutefois, tant que son exploitation ou son usufruit ne font l'objet d'aucune convention, les incitations à investir pour la rendre plus productive sont maigres ou inexistantes.

L'accès à l'eau courante pose un problème plus délicat encore, sachant que si les végétaux peuvent être produits dans des systèmes hydroponiques ou « hors-sol », dans lesquels les nutriments et l'eau sont fournis directement aux racines de la plante, ils ne peuvent être produits sans eau.

Des millions de petits cultivateurs dans le monde irriguent avec des quantités d'eau minimales, n'ayant pas le choix de faire autrement. Autour des villes dans les pays en développement, des cultivateurs utilisent directement des eaux usées d'origines ménagères ou industrielles. Cela crée un risque sanitaire non seulement pour les cultivateurs qui sont en contact direct avec les eaux usées mais aussi pour le consommateur ainsi exposé au risque de consommer des légumes irrigués par des eaux usées.

L'accès limité aux autres moyens de production que sont les intrants, matériels et équipements, ainsi qu'aux formations et aux conseils

professionnels, et les difficultés d'accès aux marchés eux-mêmes, sont à mettre en rapport avec l'absence d'un contexte favorable à l'AUP. Là où l'AUP ne bénéficie pas de politiques d'accompagnement, on relève une incapacité des producteurs à bénéficier de sources officielles d'assistance.



Histoire de Seidu, maraîcher urbain

“Je n'ai pas encore 30 ans. Il y a six ans, j'ai rejoint mes frères à Madina (Accra) depuis Bawku dans la région du nord-est. Je nourrissais l'espoir d'apprendre et d'exercer un métier dans les transports. J'ai appris le métier mais je n'ai pas pu exercer à cause de l'absence de débouché. J'ai décidé de faire équipe avec mes trois frères (deux sont gardiens de nuit et le troisième est comme moi cultivateur à temps complet) pour cultiver trois parcelles (d'environ 2 arpents) qui étaient à mettre en valeur dans des lotissements de North Legon.

Nous cultivons des oignons de printemps, des choux, des poivrons verts, des carottes et de temps en temps du piment rouge. Après avoir travaillé la terre en continu pendant 5 ans, la fertilité a décliné et les insectes ont proliféré. Nous devons donc utiliser des engrais et des pesticides (dont des herbicides, des insecticides et des régulateurs de croissance). Nous vendons notre production directement aux familles (qui viennent à la ferme) et aux marchandes sur les marchés. Les bénéfices sont bons sauf en août et septembre quand augmentent la quantité des produits en provenance des zones rurales et celle des produits d'importation.

L'avenir reste une inconnue pour moi car le propriétaire des parcelles peut en exiger la restitution à tout moment et sans préavis. “

(Études urbaines, Accra, Ghana)

Que peut-on faire?



L'accès à des terres adaptées aux cultures peut être amélioré d'un certain nombre de façons sans aller à l'encontre des plans à long terme des collectivités urbaines ou des promoteurs du secteur privé, en recourant notamment aux autorisations provisoires. Le cadastrage des terrains encore inexploités dans les zones urbaines constitue souvent une première étape pour aider les collectivités urbaines à décider si l'AUP peut être permise au moins à titre temporaire. Il est

possible d'accorder certaines mesures incitatives (dont l'octroi d'allègements fiscaux) aux propriétaires des terrains inoccupés en échange de leur permission d'y pratiquer l'AUP à titre provisoire, de même qu'est possible la mise en place de partenariats directs avec les propriétaires des terrains. Dans la plupart

des cas, la jouissance des terrains ne sera cependant accordée qu'aux seuls groupements d'exploitants, et non aux particuliers (**voir 6 ci-dessous**).

Les eaux usées peuvent très bien convenir à l'agriculture, moyennant un minimum de traitement, même si le lieu et la manière de s'en servir appellent certaines réglementations et des instructions en vue d'en rendre l'usage sûr et efficace pour les paysans comme pour les consommateurs. Les eaux usées peuvent offrir un apport de nutriments qui favorise la croissance des cultures mais elles peuvent aussi favoriser la propagation des maladies si elles sont mal employées.

De même, à mesure que les villes s'agrandissent, leurs problèmes d'évacuation des déchets gagnent eux aussi en ampleur. La majeure partie des déchets organiques peut être séparée et valorisée dans la



*Dans la ville de **Cape Town** en **Afrique du Sud**, des terrains sous-utilisés entourant des équipements publics et des bas-côtés de routes sont loués à des groupements de foyers urbains pauvres. L'organisme NeighborSpace à Chicago (États-Unis), qui est indépendant mais proche de la municipalité, assure la liaison entre la ville (propriétaire des lieux) et des groupements maraîchers qui veulent exploiter des terrains.*

(UA Magazine n° 16 – Formulation de politiques véritables pour AU)

*La loi indienne de l'Etat d'**Andhra Pradesh** de 1995 sur les coopératives d'entraide (Mutually Aided Cooperative Societies Act) et la loi modifiée sur les sociétés [Companies (Amendment) Act] de 2002.*

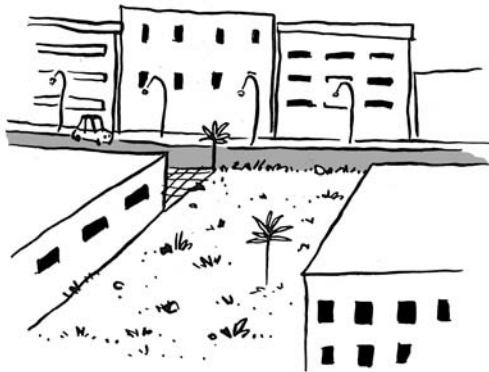
Les faibles ressources en eau sont un handicap majeur pour l'AUP à Hyderabad. Dans l'élaboration du projet d'aménagement conservatoire du fleuve Musi, on s'attache à employer des eaux d'égout traitées en les évacuant dans les canaux d'irrigation existants destinés aux cultures.
(Études urbaines, Hyderabad, Inde)



production agricole comme compost au lieu de finir dans les décharges urbaines où leur élimination pose problème. Les matières plastiques, les cartons, les métaux et le verre peuvent être revendus en produisant un revenu.

La constitution de groupements de producteurs et le travail avec des partenaires peuvent faire beaucoup pour surmonter ces difficultés et faciliter l'accès aux autres moyens de production: les outils et équipements, les intrants, l'information, les compétences, l'encadrement et les formations (voir le point 6 ci-dessous). L'accès au foncier et à d'autres ressources est une des principales raisons qui font se regrouper les producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine pour agir ensemble.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et la question de l'accès aux ressources sont traitées en détail au Chapitre 4.



3. Contraintes financières

Problématique

Sans financements véritables, l'accès aux moyens de production demeure très limité. La plupart des producteurs urbains ne disposent que de très faibles revenus et ne peuvent se permettre d'investir dans des outils, l'achat de meilleures semences, de pesticides, d'équipements de stockage



post-récolte et d'autres intrants. Ils éprouvent des difficultés à gérer leur trésorerie et même à financer certaines dépenses d'exploitation de base.

Les femmes productrices ont souvent des difficultés d'accès au crédit, faute de garantie. Il en résulte que les produits sont souvent de mauvaise qualité et les volumes de production faibles, ce qui se traduit par des prix de marché déprimés. Les faibles volumes de production et chiffres d'affaires et le bas niveau des prix se traduisent par des revenus faibles, ce qui crée un cercle vicieux.



Que peut-on faire?

Toute assistance aux producteurs citadins qui leur permettra de constituer des groupements peut les aider à obtenir des financements et des subventions (que ce soit grâce à leur propre épargne combinée à des prêts ou par des sources extérieures). En général, il est préférable d'aider à mettre en place des plans d'épargne et de crédit avant d'encourager toute candidature à des prêts extérieurs. Ces plans permettent d'instaurer l'habitude de constituer une épargne et de rembourser des prêts.

Les organismes d'aide, les ONG et les autorités administratives de tutelles peuvent aussi envisager d'adapter les règles et critères d'attribution des prêts (comme cela a été fait par la banque Grameen au Bangladesh) ou d'encourager l'octroi de prêts bancaires à l'AUP (particulièrement, prêts à des groupes de femmes productrices). Cette pratique est aujourd'hui répandue pour les groupements d'intérêts ruraux (par exemple, en Inde), mais pas encore pour les groupements d'agriculture urbaine et périurbaine.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et les questions de levée des contraintes et d'un meilleur accès au crédit et à l'épargne sont traitées en détail aux Chapitres 4 et 7.

4. Cadre politique et réglementaire

Problématique

Les politiques publiques en matière d'agriculture urbaine ont une incidence sur tous les aspects de la production. En l'absence de sécurité foncière, il n'y a pas d'incitation à investir dans des terrains. L'accès à l'accompagnement des organismes publics comme la vulgarisation et la formation, le crédit et les subventions, est également bloqué ou très limité là où les réglementations municipales s'opposent à la pratique de l'AUP (**voir le point 4 ci-dessous**).



Souvent, les lois sont inconséquentes: certaines interdisent l'AUP tandis que d'autres l'encouragent d'une autre manière, notamment lorsqu'elles encouragent le regroupement des petites entreprises.

A **Hyderabad (Inde)**, alors qu'un certain nombre de politiques publiques et de réglementations restreignent, voire interdisent, la production agricole dans le périmètre de la municipalité, il y a d'autres lois, comme le Companies (amendment) Act de 2002 qui favorisent activement la formation de « sociétés de producteurs » dans la production agricole.



(Études urbaines, Hyderabad, Inde)

Le défaut de réglementation de l'agriculture urbaine et périurbaine permet à son tour une généralisation de pratiques malsaines, dangereuses et préjudiciables à l'environnement dans la production. Les maladies, les odeurs et le bruit liés à l'AUP peuvent à leur tour susciter des attitudes négatives à son égard de la part des autorités et des citoyens en général. Dans certains cas cependant, comme avec les petites laiteries de Hyderabad (Inde), les consommateurs toléreront les mauvaises odeurs et d'autres nuisances si cela leur permet d'avoir 'du lait frais'.



Les règlements municipaux de la collectivité urbaine d'**Accra au Ghana** (Accra Municipal Authority ou AMA) énoncent que: « personne ne gardera de porcs, de bovins, d'ovins ou de caprins dans la circonscription administrative de l'AMA s'il n'est détenteur d'un permis délivré par l'AMA à cette fin, lequel lui sera accordé aux termes d'une résolution qui en fixera des droits », autrement dit, il faut consulter l'administration et verser des droits, que l'on soit riche ou pauvre, et être titulaire d'un permis pour exploiter des parcelles dans une zone circonscrite. De tels coûts ont en eux-mêmes pour effet de maintenir dans l'illégalité l'agriculture urbaine, qui continue ainsi d'échapper à la réglementation dans certaines zones. D'autres réglementations portant sur l'élimination des déchets et les eaux usées freinent l'exploitation des cultures irriguées. Les réglementations ne prennent pas en compte certaines techniques simples qui peuvent transformer les eaux usées en eau utile à l'agriculture et les déchets solides en engrais de qualité.

(Études urbaines, Accra, Ghana)



Que peut-on faire?

Un équilibre doit être trouvé entre la maîtrise des dangers potentiels que représente la production agricole en milieu urbain et la reconnaissance ainsi que l'encouragement des aspects positifs que sont la sécurité alimentaire, l'emploi, la valorisation des déchets organiques, etc. Lorsque les autorités du pays et les collectivités territoriales travaillent ensemble avec les groupements agricoles urbains, au lieu de s'opposer à eux, il peut en ressortir des avantages environnementaux et nutritionnels considérables bénéfiques à tous. Les politiques publiques qui visent l'AUP doivent reconnaître sa contribution aux villes et y apporter leur soutien, tout en réglementant les aspects sanitaires et environnementaux.

On doit veiller à ce que les réglementations touchant l'AUP n'alourdissent pas les coûts au point de rendre la production inflexible et inefficace, comme cela arrive dans certains cas. En d'autres termes, bien que l'agriculture urbaine et périurbaine soit autorisée par la loi, il peut arriver qu'à cause des charges qui lui sont imposées, on choisisse de la pratiquer hors du cadre légal en se soustrayant à toute réglementation, avec tous les risques sanitaires que cela comporte. La plupart des producteurs urbains ne disposent pas d'excédents de ressources et toute réglementation qui ajoute à leurs frais se condamne à l'inapplicabilité.

Le renforcement des capacités des groupements agricoles urbains et périurbains peut les aider à leur donner audience auprès des autorités et d'autres acteurs avec qui ils pourront ainsi traiter directement. Des formations spécifiques à la sensibilisation et au plaidoyer peuvent s'avérer particulièrement utiles ici.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et les questions relatives à la légalité, aux attitudes à l'égard de l'AUP et au travail avec des tiers sont traitées aux Chapitres 5 et 7.



Les politiques publiques

Le développement d'une politique publique pour l'agriculture urbaine s'opère par des voies diverses sur l'ensemble du globe selon les perceptions de ce qui produira ou ne produira pas des résultats dans un pays donné. C'est ainsi, par exemple, que **Kampala**, la capitale de l'**Ouganda**, a adopté un mode de réglementation de l'agriculture urbaine fondé sur un système de permis, de patentes et d'utilisation d'instruments juridiques.

Au contraire, la ville de Rosario (Argentine) encadre l'agriculture urbaine par des incitations, une communication et des outils de formation.

Des ONG, des services de l'administration et des responsables municipaux œuvrent ensemble à fournir un accompagnement actif aux cultivateurs urbains. Les règlements municipaux contraignants ont été supprimés pour mettre en culture des terrains du domaine public confiés à des cultivateurs qui reçoivent des formations et des conseils, des outils, des semences et d'autres fournitures indispensables.

Ce programme a aidé à constituer plus de 600 groupes de producteurs, deux entreprises agroalimentaires dirigées par des producteurs, l'une transformant des produits maraîchers, l'autre produisant des cosmétiques naturels à partir de plantes médicinales.

(UA Magazine n° 16 – Formulation de politiques véritables en matière d'agriculture urbaine (modifié))

5. Appui des collectivités territoriales et des institutions

Problématique

L'accès à des conseils et à un accompagnement que les collectivités territoriales et les institutions locales peuvent apporter aux petites entreprises n'est souvent pas possible en raison du statut illégal



de l'AUP. L'agriculture et la vulgarisation agricole, les services des eaux et les services sanitaires, les marchés et les directions des espaces verts sont parmi les acteurs institutionnels publics susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'intégration de l'AUP dans les villes.



L'agriculture urbaine ne se déplacera pas

Par application des règlements, « on a détruit 13 fois des jardins installés illégalement qui ont été à chaque fois reconstruits » (Hart, 1970).

En 1992, des responsables du Département des parcs et des jardins ont donné l'ordre « d'arrêter les cultures » à un groupement de cultivateurs installés près d'Osu Castle à Accra. "...cette année-là, ce sont les interventions du Président lui-même qui nous ont sauvés et qui ont sauvé les moyens d'existence de nombreuses personnes"

(Études urbaines, Accra, Ghana)

De même, les ONG et les organismes d'aide ne peuvent travailler avec les producteurs urbains que dans une faible mesure. La plupart des organismes nationaux et locaux posent pour préalable à leur travail avec des producteurs urbains que ceux-ci s'organisent en groupements avec souvent pour exigence secondaire qu'ils offrent une forme de légitimité, laquelle pouvant être par exemple une immatriculation légale. **(Voir les questions relatives aux groupements ci-après).**

Lorsque l'AUP n'est pas reconnue comme activité légitime, il lui est souvent mis un terme par les services chargés de l'application des lois. En revanche, lorsque l'AUP est reconnue comme activité légitime par les autorités de la ville, l'accompagnement institutionnel nécessaire pour correctement maîtriser et réglementer la production peut être mis à disposition. Ces institutions locales peuvent fournir les services-conseils et l'accompagnement indispensables pour garantir une pratique de l'AUP exempte de risques.

Sans l'appui des collectivités et institutions locales, et dès lors que l'AUP répond à un besoin véritable, elle se poursuit en échappant à toute réglementation avec tous les risques que cela comporte. L'accompagnement institutionnel, la réglementation et les contrôles sont indiscutablement dans l'intérêt de tous les acteurs.



Que peut-on faire?

Dès lors que l'administration centrale, ou tout au moins la collectivité territoriale concernée, autorise l'AUP comme activité légale (**voir Problématique 3**), un accompagnement et un encadrement technique de la part des instances municipales et locales peuvent être apportés. Les services de la ville peuvent faire cadastrer les terrains disponibles et aider à la planification de l'AUP là où elle est souhaitable en l'intégrant dans les plans d'aménagement urbain. Ils peuvent délivrer des permis provisoires pour les terrains domaniaux et offrir des incitations aux particuliers détenant des terrains (voir supra I). Les services de l'agriculture et de la vulgarisation agricole peuvent offrir des conseils et des formations. Les services des eaux et des traitements des déchets peuvent veiller à une distribution d'eau adaptée et obtenir la collaboration des producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine au maintien de la propreté de la ville.

Lorsque le cadre politique exclut catégoriquement toutes activités agricoles urbaines, il peut encore être utile de rechercher s'il existe d'autres législations ou critères permettant par exemple de petites activités de groupements horticoles en périmètre urbain.

Dans tous les cas, l'accompagnement institutionnel et la possibilité de participer à la planification urbaine sont généralement offerts plutôt aux groupements qu'aux particuliers, d'où la nécessité encore une fois que les producteurs agricoles urbains se constituent en groupements.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et les questions de l'accompagnement institutionnel et du travail avec des partenaires sont traitées en détails aux Chapitres 4 et 5.



Stratégies municipales participatives

En juillet 2005, les autorités et les représentants de municipalités de la zone métropolitaine de Lima ont participé à un atelier ayant pour thème les stratégies municipales en matière d'agriculture urbaine.

Cet atelier a débouché sur la rédaction, puis la signature, de déclarations des municipalités qui reconnaissent l'agriculture urbaine comme stratégie de renforcement de la sécurité alimentaire dans des villes plus riches d'activités, productives et écologiques. Certaines lignes directrices essentielles en faveur de l'agriculture urbaine ont été émises à cette occasion:

- faciliter l'accès au foncier par l'exploitation des terrains vagues et l'octroi d'exonérations fiscales,
- accroître l'accès à l'eau par l'utilisation des eaux grises et la réutilisation des eaux usées traitées,
- valorisation des déchets organiques,
- intégration dans les systèmes de microcrédit existants et dans les budgets participatifs,
- renforcement et responsabilisation des producteurs urbains.

(Site Web RUAF: www.ruaf.org)

6. Normes environnementales, qualité et sécurité des aliments

Problématique

Nombre des objections à l'agriculture urbaine ont trait à la pollution visuelle et sonore, aux mauvaises odeurs, aux déchets et aux risques pour la santé et l'environnement liés à la production agricole.



Les cultures et l'élevage peuvent entraîner une pollution à caractère multiple des eaux et de l'atmosphère ainsi qu'une contamination de la nourriture. La mise en décharge et l'incinération des déchets animaux, les résidus chimiques des engrais et pesticides appliqués aux cultures ou la contamination des produits, notamment quand ils sont lavés dans les eaux usées, constituent de graves risques sanitaires et environnementaux. La propagation des maladies



Nuisance agricole?

À **Accra (Ghana)** des habitants se sont plaints de l'élevage d'animaux dans les zones habitées "parce que cela pose des problèmes de sécurité et de propreté sanitaire pour les riverains... cette pratique les préoccupe car ils sont parfois poursuivis par des vaches agressives.

Ces riverains ont donc saisi les autorités de la ville pour faire appliquer la réglementation qui interdit cet élevage, comme stipulé dans les règlements urbains de l'Assemblée métropolitaine d'Accra (AMA)"

(Études urbaines, Accra, Ghana)

par l'élevage pratiqué dans des espaces urbains inadaptés, l'utilisation des eaux d'égout et d'autres déchets dans la production et les traitements non hygiéniques, le transport et la vente des produits ajoutent aux dangers et à la mauvaise réputation de l'AUP. La production en milieu urbain peut également être perçue comme asociale et porteuse de risques par de nombreux résidents et entraîner des disputes, litiges et des plaintes aux autorités.

Les perceptions négatives de l'AUP chez les citoyens et les autorités ont pour corollaire une politique et un cadre juridique restrictifs, ce qui rend difficile aux producteurs de l'AUP le travail avec les collectivités territoriales.



Risques sanitaires – Irrigation au Ghana

Des études menées sur les produits de l'agriculture (péri)urbaine ont révélé une contamination généralisée par des micro-organismes microbiens, sur le terrain comme sur les points de vente. Les facteurs de contamination principaux sont les suivants:

- *eaux d'irrigation, qu'il s'agisse d'eaux usées, d'eaux de surface ou d'eaux amenées par conduites des réservoirs d'eaux souterrains;*
- *les épandages d'engrais;*
- *la manutention et l'entreposage de produits aux points de vente..*

Les plus communes des bactéries présentes sont E. coli et Salmonella, ainsi que d'autres couramment présentes dans les matières fécales.

Une étude récente menée dans la région métropolitaine d'Accra a fait apparaître que les eaux usées sont celles le plus fréquemment employées dans l'irrigation (plus de 60 pour cent des cultivateurs les utilisent). En 1995, l'Assemblée métropolitaine d'Accra a décrété un règlement portant sur « les cultures et leur sécurité sanitaire », qui interdit formellement l'utilisation des eaux usées dans l'irrigation. Ces réglementations n'ont cependant jamais eu force de loi.

Une contamination supplémentaire par des micro-organismes pathogènes a lieu sur les marchés en raison de la manutention et du stockage défectueux qui touchent jusqu'aux légumes produits en utilisant l'eau du robinet.

L'utilisation de fumiers est une troisième source potentielle de contamination. Le fumier de volaille, qui représente 75 pour cent de l'engrais organique utilisé, contient généralement des bactéries pathogènes.

Malgré les importants risques sanitaires liés à ce type de contamination et leur haut degré d'incidence, l'agriculture (péri)urbaine poursuit son expansion. Toute solution doit prendre en compte la qualité des eaux, la fertilité du sol, le traitement des eaux usées et des déchets solides, l'éducation et la sensibilisation des producteurs et des consommateurs.

(UA Magazine n° 3 – Aspects sanitaires de l'agriculture urbaine (modifié))

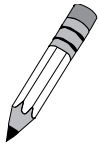


Que peut-on faire?

Les espaces qui se prêtent à l'élevage et où les fumiers et les eaux usées non traitées peuvent être utilisés sont limités. Les autorités municipales, les groupements de producteurs urbains et les autres acteurs doivent travailler ensemble pour convenir des modalités d'un contrôle de cette production dans des périmètres circonscrits et acceptables. Dans l'idéal, l'agriculture urbaine doit être délibérément intégrée dans les plans de développement urbains qui maîtrisent les problématiques environnementales. En pratique, c'est rarement le cas car l'agriculture urbaine est majoritairement exercée par les plus pauvres, qui souvent habitent des bidonvilles délaissés par les autorités de la ville. Lorsque les producteurs agricoles urbains et périurbains travaillent ensemble dans des groupements, se montrent désireux de travailler avec les autorités et ont appris à communiquer, leur audience peut s'accroître auprès des planificateurs urbains. Dans ces conditions, lorsque les autorités municipales travaillent ensemble avec les groupements de producteurs, des possibilités existent de freiner les excès en matière sanitaire et environnementale en évitant le pire et d'encourager les bonnes pratiques en assurant de meilleurs moyens d'existence pour les producteurs de l'AUP.

La production et la vente de produits alimentaires sans danger constituent des enjeux d'importance vitale et les producteurs urbains ont besoin d'un encadrement et de formations s'agissant des modalités de la production d'aliments sans danger dans les villes, de la manière d'utiliser les eaux usées et d'autres déchets qui se prêtent à cet usage et des modalités de transformation, transport et manutention hygiéniques des produits. Les autorités municipales doivent faire en sorte que soient produites des directives claires à cet égard, que les producteurs comprennent ce qu'il y a lieu de faire et que des normes soient appliquées à l'agriculture urbaine et périurbaine qui permettent de la faire accepter plus largement.

Les mesures suggérées au conseiller de groupement et la question d'une production sans danger sont traitées en détail au Chapitre 7.



Chapitre 3: Travailler avec les groupements



Ce chapitre traite en détail de la question de la formation et du travail avec des groupements de producteurs urbains. Il envisage d'abord les motivations qui président à la constitution des groupements AUP et les avantages et profits qu'ils peuvent apporter à leurs membres; il expose ensuite la méthode d'analyse de la situation d'un groupement et les améliorations qui peuvent y être apportées en recourant à l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM).

Des éléments complémentaires sur la structure et la dynamique du groupement et les méthodes participatives du travail à mener avec eux sont présentés aux Annexes I et II.

Point clés



Comment et pourquoi constituer des groupements?

Groupements nouveaux et existants

Procédures participatives

Actions du conseiller de groupement

- **Enquêter sur la collectivité**
- **Analyser les problèmes et les opportunités**
- **Effectuer une analyse FFOM**
- **Analyser la FFOM pour voir comment améliorer la situation**
- **Affecter chaque action d'un indice de priorité**
- **Recenser les moyens nécessaires**
- **Exécuter les actions**

Gérer l'affaire

Mobiliser les ressources



Soucis communs, menaces communes

Dans un premier temps, les producteurs de fourrage d'Hyderabad (Inde) engagèrent des discussions entre cultivateurs qui portaient sur les variétés de fourrage et des aspects connexes, mais sans pour autant se constituer en groupement.

Leur préoccupation commune fut alors de trouver un lieu dans la ville où tenir leur marché. À l'issue de débats, les cultivateurs créèrent une association de producteurs de fourrage: les Green Grass Growers Association. Un marché de plein air fut aménagé sur un terrain privé. Cependant, lorsque le commerce quotidien de fourrage débuta, on n'essaya pas d'immatriculer l'Association ou d'engager d'autres activités. Le marché du fourrage s'est maintenu ainsi jusqu'en 1982, lorsque les propriétaires des lieux leur demandèrent de partir. Il se trouva ensuite une mosquée pour leur louer à l'année un terrain jouxtant la mosquée. Depuis lors, le marché du fourrage poursuit son activité en ce lieu.

Au milieu des années 1990, le marché fut de nouveau menacé par un règlement promulgué par les autorités de la ville qui interdisait le déplacement de buffles, chars à bœufs, véhicules de transport de fourrage, etc. en raison de leur nuisance pour la circulation. Cette menace qui les visait tous provoqua un regain d'action collective de la part des producteurs et négociants. Suite à une action en justice, il fut permis au groupement de maintenir le marché qu'il avait aménagé. Le groupement de cultivateurs a également créé et immatriculé une nouvelle organisation, la Farmers Green Paragrass Growing Society, en 1999. Le principal objectif de la société était de rechercher des terrains domaniaux en vue de l'installation officielle d'un marché du fourrage vert. Enfin, il a été convenu de mettre à la disposition du groupement de producteurs un terrain vacant des Domaines.

Il reste cependant un certain nombre de problèmes à résoudre s'agissant de l'usage du terrain en marché au fourrage, notamment son entretien, la réparation des tuyauteries, l'accès au site et un affaiblissement du soutien apporté aux producteurs suite à un changement de gouvernement. Le terrain est également menacé par un projet d'acquisition de la part d'un programme d'aménagement de l'Etat. Une nouvelle association s'est formée depuis lors pour représenter les cultivateurs en vue de négocier avec les pouvoirs publics. Les cultivateurs essaient aujourd'hui de sensibiliser l'opinion publique à ce problème en mettant le dossier en exergue dans les médias et d'autres forums.

(Études urbaines, Hyderabad, Inde)

Comment et pourquoi constituer des groupements AUP?

Les particuliers sont rarement en mesure d'influer sur les solutions aux problématiques décrites au Chapitre 2. Ils n'ont que peu de pouvoir et d'influence auprès des autorités municipales ou d'un propriétaire qui menace de leur retirer l'usage des terrains. Ils ne peuvent guère non plus accéder au crédit, aux prêts, aux formations et à l'encadrement.

Les producteurs individuels se regroupent généralement dans un premier temps en raison d'un besoin partagé. Cela peut être la nécessité de lutter contre ce qui pourrait leur soustraire la jouissance des lopins qu'ils exploitent, faire pression sur les autorités pour pouvoir mettre leurs produits sur le marché, bénéficier de ressources ou de services, accéder au crédit, obtenir des prêts, etc. (qui généralement ne sont accordés qu'aux groupements), ou réaliser des économies d'échelle grâce à l'achat ou la vente en gros (notamment par le biais de coopératives).

Rôle social

Il y a aussi des raisons sociales à la constitution de certains groupements, tel est le cas notamment de la réinsertion de jeunes drogués, du soutien apporté à de jeunes orphelins ou à des citoyens victimes du virus VIH.

Quatre-vingt pour cent des groupements immatriculés au département de la culture et des services



Nairobi, Kenya

Les LIPO (organisations de producteurs à faibles revenus) font apparaître au grand jour le rôle social de l'AUP. L'aspect le plus important des rôles sociaux des groupements est leur participation à la lutte contre le VIH/sida par l'implication des personnes atteintes et des malades. Cette action s'oppose à la stigmatisation dont sont victimes les personnes touchées par la pandémie VIH/sida dans les communautés.

L'autre aspect est le capital social que représentent ces activités, notamment pour les retraités, chez qui elles atténuent le stress qui accompagne l'interruption d'activité et l'isolement. Il s'agit là d'une caractéristique importante de l'agriculture en milieu urbain - car ces personnes ne se mêlent plus à celles de leur génération - considérée comme activité de substitution. Les jeunes qui avaient été entraînés dans la délinquance et le vice se retrouvent dans des groupements AUP de jeunes, tandis que les enfants des rues ont été réinsérés par les mêmes programmes.

(Études urbaines, Nairobi, Kenya)



Uthiru Muthua SACCO

Ce groupe a débuté en 2003 à l'initiative de vulgarisateurs qui voulaient élargir leurs rayons d'action parmi les agriculteurs. Le groupe a toutefois estimé qu'il était nécessaire d'instaurer une négociation collective et de mettre en commun les ressources et il a commencé à prendre des dispositions de microcrédit en accordant des prêts à des conditions de faveur aux membres. Il a également commencé à recevoir des prêts de microcrédit d'une ONG appelée SISDO. Vu la réussite de cette initiative, il a décidé de passer à un échelon supérieur et de s'inscrire en tant qu'organisation de prêt et de crédit auprès du Ministère de la coopération au développement, aussi parce que les taux d'intérêt du microcrédit étaient trop élevés.

Avec cet arrangements, il a pu obtenir des prêts de la Banque coopérative du Kenya lui permettant de mobiliser collectivement 60 pour cent du montant total, la banque donnant les 40 pour cent restant. Ces 60 pour cent sont donnés en garantie au lieu de terres et d'autres propriétés comme c'est la norme pour les prêts bancaires. Il prête l'argent aux membres à 12 pour cent d'intérêt.

Une autre caractéristique importante de ce groupe est qu'à part les rôles habituels, il a plusieurs comités s'occupant du crédit, de la supervision et de l'éducation pour gérer ses affaires. Il prévoit des amendes et des sanctions pour les membres du groupe qui ne respectent pas les règles fixées dans son acte constitutif. Par exemple, il demande de fournir la preuve d'une visite à l'hôpital si telle est la raison invoquée pour ne pas participer à une réunion.

Le groupe comprend à la fois des jeunes et des membres plus âgés pouvant avoir jusqu'à 50 ans. Le nombre total de membres est de 60 personnes, pour la plupart des femmes. Ils pratiquent principalement l'agriculture et l'élevage et exercent des activités commerciales de faible ampleur. Des petits commerces ont pu démarrer à l'aide d'emprunts venant du groupe élargi même si les membres gèrent individuellement ces commerces.

En tant que groupe, ils ont des projets spéciaux comme le traitement des produits après récolte, la production de confiture, de yoghourt, etc. ainsi que la fabrication d'objets d'artisanat. Le groupe a un bon accès aux services de vulgarisation et à la plupart des autres services car il est proche de Nairobi et de la principale autoroute, il a un système de faire-valoir des terres stable et les consommateurs n'ont pas d'attitude négative à l'égard de leurs produits.

(Études urbaines, Nairobi, Kenya)

sociaux de Nairobi sont des groupes d'entraide (Self Help Groups – SHG). Les autres sont des organisations communautaires (CBO) ou des organismes d'épargne et de crédit (SACCO).

Les groupements sont aussi spécifiques à un lieu et sont relativement homogènes en matière de statut social, d'appartenance ethnique et de religion. Cela permet de mieux se connaître, d'organiser des réunions plus facilement et à moindre coût, et d'établir la confiance plus facilement entre les membres.

Le rôle et l'importance relative des hommes et des femmes à l'intérieur des groupements sont très variables, certains comme à Hararé étant composés de femmes, tandis que



Principales raisons à travailler en groupement

- mise en commun des compétences et des informations
- mise en commun des moyens de production
- achats groupés ou conjoints des intrants
- création d'un lieu où les problèmes sont mis en commun en vue de solutions
- commercialisation conjointe des produits
- permet de bénéficier de services de vulgarisation agricole et d'autres services d'encadrement
- financement des augmentations de production grâce à l'épargne et aux systèmes de crédit propres au groupe
- fourniture d'une assurance-maladie et financement en urgence des besoins grâce aux systèmes d'entraide,
- permet de bénéficier des aides, subventions et financements de la part d'ONG et de l'État
- offre une audience commune auprès des autorités pour communiquer avec elles ou exercer une pression
- permet d'acquérir une légitimité grâce à l'immatriculation du groupement



d'autres sont mixtes et présentent une parité relative entre les genres, d'autres encore sont exclusivement masculins ou dominés par les hommes (comme chez les producteurs de fourrage de Hyderabad).

On observe une diversité considérable d'une ville à l'autre à l'intérieur d'un même pays ainsi qu'entre

les pays. Il existe souvent une division des activités entre hommes et femmes, ces dernières constituant dans de nombreux cas la catégorie des membres qui interviennent dans la valorisation des produits et leur commercialisation tandis que les hommes restent occupés aux tâches de production.

Grâce au travail en commun, un groupement peut profiter des compétences de ses différents membres. Certains ont des facilités avec les chiffres, d'autres se servent bien de leurs mains, certains acquièrent rapidement la maîtrise de certaines techniques tandis que d'autres se distinguent par leur entregent. Les membres peuvent également apprendre les uns des autres.

Les travaux peuvent aussi être répartis entre les différents membres du groupement, ce qui optimalise l'emploi du temps de chacun. Cela permet de ne pas interrompre le travail du groupement lorsqu'une personne est malade ou indisponible l'espace d'une journée. Les tâches les plus ardues et pénibles sont rendues plus faciles ou moins désagréables quand plusieurs personnes y travaillent ensemble.



*Les organisations de producteurs à faibles revenus à **Accra** sont constituées par branche d'activité spécifique: maraîchage, élevage d'ovins, élevage d'aulacodes, etc. L'organisation par branche d'activité comporte des avantages évidents: cela réduit le risque de disperser ses centres d'intérêt. Les principaux problèmes que rencontre le maraîchage sont ceux de l'irrigation, de la fertilité des sols, et de l'emploi de pesticides efficaces, tandis que le problème que pose l'élevage d'aulacodes est celui de nourrir ces animaux toute l'année.*

Les organisations ont un lien d'appartenance fort au lieu où elles se constituent. Cela permet de se familiariser les uns avec les autres facilement et d'établir rapidement la confiance. Dzorwulu est à moins de 5 km d'Osua où se trouve l'association Marine Drive Vegetable Farmers Association, cependant que les producteurs du lieu ont préféré se constituer en un groupement distinct. En effet, bon nombre des membres de l'association d'éleveurs d'aulacodes d'Ablekuma se sont réorganisés en groupements nouveaux dans différents quartiers d'Accra: Atomic, Nungua, Kpesie, Weija, Anyaa et Amanfrom.

(Études urbaines, Accra, Ghana)

Il est plus facile aux groupements de bénéficier d'une assistance: information, prêts, conseils des agences de développement, etc.. Il est difficile aux agences de développement d'aller vers les particuliers car cela coûte trop cher, n'est pas rentable et peu pratique. Mais lorsque les personnes travaillent en groupe, elles peuvent être jointes plus facilement et sont mieux à même de solliciter une assistance. C'est ainsi qu'un agent de vulgarisation peut effectuer un travail avec le groupe dans son ensemble en une fois comme il ne pourrait pas le faire en rencontrant les personnes séparément. Une banque peut accorder un prêt unique important aux groupements plus facilement qu'elle ne pourrait accorder des petits prêts à chaque membre. Les semences, les engrais, etc. peuvent être achetés en gros pour tous les membres et les produits peuvent être commercialisés ensemble afin de réduire les coûts.

Les groupements offrent à leurs membres statut et confiance en soi, en particulier aux femmes. On est généralement davantage disposé à essayer quelque chose de nouveau lorsqu'on n'est pas tout seul à le faire, ou tout au moins, il devient possible de demander aux autres leur avis.

Les prises de décision. Les décisions prises en groupe sont souvent meilleures et plus réalistes que celles prises par des particuliers; le problème qui se pose aux groupements est que les décisions prennent plus de temps, si bien que la prise de décision en groupe n'est pas toujours réalisable ni adaptée à tous les cas.

Un grand nombre de considérations conditionnent l'efficacité des groupements; il s'agit notamment du type de direction dont s'est doté le groupement et des qualités de l'équipe de direction, de la dynamique de groupe, de l'accès aux ressources, du degré de participation des membres etc.. Il arrive que le groupement ne soit constitué qu'afin de bénéficier d'un appui extérieur. Dans d'autres cas le groupement peut être constitué avec des finalités productives ou sociales communes pour chercher ensuite un appui extérieur.



Types de groupements – social, politique et de production

Tous les groupements ne sont pas faits pour mener des activités de production. Un groupement peut être constitué principalement pour apporter un soutien social à ses membres (pratiquer l'entraide par l'amitié, les conseils mutuels, voire un sport et des activités de loisir). La réussite d'associations de ce type dépendra de la satisfaction que procure aux membres leur appartenance au groupe (le plaisir qu'ils en retirent, l'intérêt qu'ils trouvent au mécanisme d'entraide, etc.). De même

pour un groupement politique, la mesure de la réussite sera donnée par le degré d'accomplissement des objectifs qu'il s'est fixés, comme par exemple d'infléchir les politiques municipales dans un sens favorable à l'agriculture urbaine.

La réussite d'un groupement de production, quant à elle, dépendra davantage de son degré de rentabilité; il s'agira par exemple de considérer dans quelle mesure le groupement est parvenu à une production et à une commercialisation communes des produits de ses membres. Le degré de satisfaction des membres d'un groupement de ce type sera dans une grande mesure fonction de la progression de ses revenus ou de ses gains grâce à son appartenance au groupement.

Tous les groupements de producteurs ne souhaitent pas tout faire ensemble et un autre cas de figure consiste à ce que le groupe se cantonne à proposer des services à ses membres. On peut citer comme exemple de ces services l'accès à des intrants, les achats en gros de fournitures, la commercialisation groupée ou des campagnes de pression auprès des décideurs. Les membres



« Depuis que nous nous sommes organisés en producteurs urbains, nous avons pu participer à l'élaboration concertée du budget municipal (dans laquelle les citoyens peuvent prendre part aux décisions relatives aux dépenses publiques). C'est ainsi que nous avons pu négocier des crédits pour la création d'une filière agroalimentaire. Nous n'aurions pas pu réaliser cela en tant que particuliers ».

Entretien avec Tomaza Ramos, producteurs urbains à Rosario.

Vidéo - Organisation des petits producteurs urbains. FAO-Ravitaillement des villes, ETC Urban Agriculture, IPES et CRDI. 2006.

du groupement peuvent dans ce cas mener leurs activités de production de manière individuelle. Dans certaines situations cette démarche peut être très payante, car si elle est bien menée, cette formule combine les



Ce qui caractérise les groupements qui réussissent

- Une direction solide, reconnue et acceptée par le groupement dans son ensemble
- Les membres sont soudés par des liens communs
- Le groupement s'est fixé des objectifs précis et convenus par tous
- Volonté de tous les membres du groupement de bien travailler ensemble
- Les membres participent aux discussions, prennent part aux décisions, aux activités, à l'épargne, à la tenue des livres et se partagent les avantages.
- Les membres maintiennent avec précision un journal de bord de leurs activités, de leurs finances et de leurs réunions
- Une discipline de groupe, à savoir la tenue d'activités irrégulières, de réunions régulières et le fait de disposer de règles de conduite que tous les membres conviennent de respecter
- L'existence d'une épargne de groupe et une volonté collective d'y abonder régulièrement
- Des ressources au sein du groupement (matériaux, compétences) susceptibles de servir au développement d'un petit commerce
- De préférence un maximum de 15 membres car il est plus difficile aux groupements plus importants d'exercer un petit commerce
- Du réalisme à l'égard de ce qui peut être réalisé
- Au moins un membre du groupe sachant compter (pouvoir effectuer des opérations arithmétiques simples)
- Au moins un membre du groupe sachant lire et écrire les textes simples.

(Plus les membres du groupe sachant lire et écrire sont nombreux, mieux c'est, mais si aucun ne sait lire et écrire ni compter, il leur sera très difficile de faire tourner seuls leur entreprise. S'ils doivent demander à des parents ou à d'autres personnes de s'occuper de la comptabilité du groupement, cela peut entraîner des difficultés car il devient facile de les tromper et il leur sera difficile de vérifier si c'est le cas).

(Conseils pour la réussite d'une petite ou microentreprise de groupe – FAO, disponible à : <http://www.fao.org/sd/PPdirect/PPre0018.htm>)



avantages de la gestion d'une affaire individuelle et d'une gestion associative. Une des formes les plus répandues de groupements de producteurs est la coopérative dont la taille peut varier de quelques dizaines de membres à plusieurs milliers. Les groupements les plus grands peuvent exercer une influence considérable sur les politiques publiques et offrir des services importants à leurs membres s'agissant des achats et de la vente en gros, des services de conseil et des formations.

Nouveaux groupements ou groupements existant?

En général, on constate qu'il est plus simple et plus efficace de travailler avec des groupements préexistants que d'essayer de constituer un nouveau groupement sachant qu'un groupement établi devrait avoir acquis l'habitude de travailler ensemble et s'être déjà fixé des objectifs et des règles de fonctionnement.

Dans certains cas, il peut être cependant nécessaire de constituer un nouveau groupement, en particulier lorsque la localité contient un grand nombre de migrants ou de réfugiés qui ne se connaissent pas. Cette problématique est fréquente chez les producteurs urbains.

Lorsqu'un nouveau groupement doit être constitué, il est



Le Groupe d'entraide d'élevage de chèvres laitières de Ruai

a son siège dans la périphérie de **Nairobi (Kenya)** et la plupart de ses membres ont la jouissance des terrains qu'ils exploitent et présentent un degré élevé d'alphabétisation. Ils savent comment accéder aux connaissances et aux formations et disposent d'un bon réseau de relations qu'ils ont tissé eux-mêmes. Ils sont également membres de la NEFSALF, une coordination paysanne. Ils ont pu se procurer des races supérieures de chèvres laitières et ambitionnent de devenir éleveurs professionnels capables de commercialiser leur production. La raison principale d'un élevage de chèvres laitières est le fait qu'ils ne disposent pas de terrains suffisamment grands pour exercer d'autres formes d'AUP. Ils ont un bureau et grâce à leurs membres les plus capables d'écrire, ont accès à Internet. Ils forment un groupe très soudé et ont mis en place des structures qui leur assurent l'autonomie; ils n'en continuent pas moins de rédiger des propositions en sollicitant des concours et appuis dans d'autres domaines d'intérêt.

(Études urbaines, Nairobi, Kenya)

indispensable que les membres aient un objectif commun et partagent la motivation de travailler ensemble. Lorsqu'un groupe est constitué dans le seul but d'accéder au crédit ou à d'autres intrants, il n'est souvent guère motivé pour travailler ensemble dans d'autres domaines. De même si un groupe est réuni par une organisation extérieure, il risque de continuer à dépendre d'autrui pour son organisation et sa motivation au lieu que ses membres se tournent les uns vers les autres, à tel titre que le groupement ne sera pas pérennisable sur le long terme.

Recourir à des procédures participatives

Dans son travail avec les groupements, le conseiller du groupement doit se faire animateur. Cela signifie qu'il ou elle doit travailler avec les groupements afin de leur permettre de résoudre leurs problèmes et de tirer parti au



maximum des compétences et des connaissances présentes dans le groupe:

- Guider les discussions: aider les membres du groupement à structurer les débats et à les résumer de manière régulière à moins (ou jusqu'à ce) que l'un d'entre eux se montre capable de le faire.
- Encourager tout le monde à contribuer aux débats et à faire connaître ses avis et opinions, et ce plus particulièrement pour les membres les plus discrets (souvent les femmes ou les jeunes). Progressivement, chacun gagnera en assurance jusqu'à pouvoir contribuer aux discussions.
- Aider à faire en sorte que chaque membre dispose du temps nécessaire pour exprimer son avis et inviter les autres à l'écouter
- Chercher des moyens pratiques pour permettre à tous les membres de s'impliquer et de contribuer au groupe.

Il est généralement plus efficace d'encourager les groupements à apprendre les uns des autres; il existe cependant de nombreux types différents de groupement et de directions de groupe. Certains sont

constitués d'individus ayant un intérêt ou un objectif commun et qui travaillent ensemble sur un pied d'égalité, d'autres ont été constitués par un ou deux chefs ou éléments dominants qui les contrôlent, cependant que d'autres groupements n'en sont pas vraiment, étant constitués d'une petite entreprise dans laquelle prévalent des rapports entre employeur et employés. On distingue également de nombreux styles différents de direction et celui qui convient au groupement sera fonction des compétences, des connaissances et de l'expérience des membres du groupement ainsi que de leur contribution à ses activités.

Les membres transitoires

Un problème particulier qui se pose à de nombreux groupements agricoles urbains est le fait que leurs membres sont souvent transitoires et n'exercent l'agriculture urbaine qu'à temps partiel. Il arrive que certains se trouvent une autre occupation et quittent le groupement. D'autres pourront déménager en une autre localité cependant que de nouveaux membres peuvent souhaiter intégrer le groupement à tout moment. Plus le groupement sera ouvert à la discussion et ses membres disposés à apprendre les uns des autres, mieux le groupement pourra survivre à ces changements. Cela veut dire qu'il faudra encourager les membres à apprendre à tenir des rôles différents au sein du groupement de sorte que celui-ci ne s'effondre pas lorsqu'un de ses piliers le quitte. Les caractéristiques essentielles de ce type d'apprentissage participatif dans les groupements sont un apprentissage qui naît des besoins et des problèmes des membres du groupe et que chaque participant est considéré comme un apprenant en même temps qu'un formateur: tous ont quelque chose à apporter qui contribuera à la réussite du groupement.

Avantages de l'apprentissage participatif

- Il donne aux membres du groupement une vision plus exacte de leur situation et leur permet de mieux l'appréhender
- Il leur fait prendre conscience de leurs valeurs, attitudes, compétences et connaissances
- Il leur permet de découvrir leurs talents et capacités cachés Otorga al grupo experiencia en la solución de problemas y la toma de decisiones.

- Il leur offre une expérience de la résolution des problèmes et de la prise de décision
- Et surtout, il leur redonne confiance et amour-propre.

Participation des femmes



Le niveau de participation des femmes dans les groupes varie considérablement selon les pays, les villes et même selon les communautés au sein d'une même ville. Dans certaines villes, les femmes ont les mêmes droits que les hommes et sont sur le même pied que dans les groupes, y compris en ce qui concerne les rôles de direction. Dans d'autres, les femmes ne peuvent participer qu'à des groupes féminins et leurs activités sont limitées. Lorsque le rôle des femmes est limité, il peut être difficile de les encourager à participer à des groupes car elles hésitent souvent à exposer leurs vues ou à contester en public les vues exprimées par les hommes.



Que peut-on faire?

Faire preuve de souplesse concernant les membres du groupe. En de nombreux endroits, la tendance naturelle pourrait être de former des groupes mixtes comprenant à la fois des hommes et des femmes. Toutefois, comme les hommes dominent en général de tels groupes mixtes, ils sont rarement le meilleur environnement pour tirer profit au maximum des compétences et des ressources que les femmes peuvent apporter au groupe. La formation de groupes réservés aux femmes pourrait être une bonne démarche initiale. Si un groupe mixte existe déjà, il pourrait être possible de suggérer de le diviser en sous-groupes séparés pour les hommes et les femmes afin que les femmes puissent se réunir sans la présence des hommes et prendre confiance en leurs capacités d'expression orale et de présentation de leurs opinions en public. Si des hommes ne sont pas d'accord pour former des groupes séparés réservés aux femmes, on peut former des groupes mixtes, mais il faudra prendre des mesures pour encourager la participation des femmes à la prise de décisions. On

pourrait par exemple décider qu'un certain pourcentage des membres et des responsables du groupe seraient des femmes.

Il peut être nécessaire de montrer aux hommes les avantages découlant d'une participation accrue des femmes à la prise de décisions. Par exemple, les femmes sont souvent plus attentives aux détails que les hommes et elles sont en général de meilleurs trésoriers et secrétaires. Les femmes ont également tendance à économiser plus régulièrement que les hommes et se préoccupent plus de rembourser les dettes. En revanche, les femmes auront probablement eu moins de possibilités d'apprendre à lire et écrire que les hommes. Dans ce cas, il faudra s'attacher plus particulièrement à encourager la participation des femmes.

On trouvera de plus amples informations sur l'organisation des groupements et la dynamique de groupe en Annexe I couvrant les importants aspects suivants:

- Motivation, buts et objectifs communs
- Composition des groupements
- Dynamiques de groupe
- Prise des décisions
- Traitement des différends
- Autonomie et pérennité

Le conseiller de groupement doit s'être familiarisé avec ces éléments avant de commencer à travailler directement avec les groupements. Des exemples de techniques d'apprentissage participatif d'un groupement sont présentés à l'Annexe II.



Actions du conseiller de groupe

Les étapes énumérées ci-dessous peuvent être effectuées directement avec la collectivité et les groupements de producteurs là où le conseiller de groupement intervient. Il s'agit d'analyser la situation et les problèmes ainsi que les possibilités d'apporter des améliorations au groupement de producteurs puis de l'aider à classer par rang de priorité les activités qu'il peut exécuter.



Étape 1: Enquêter sur la collectivité

Réunir des informations sur la collectivité et ses dirigeants auprès d'autres acteurs du développement et fonctionnaires de l'administration. Qui

habite où? Quels sont les groupements de producteurs présents? Que produisent-ils? Transforment-ils leurs produits? Commercialisent-ils leurs produits directement? En quels lieux? Quelles organisations aident ces gens? Quels sont leurs principaux problèmes? Quelles réussites comptent-ils à leur actif? Quelle est la composition, la structure et la direction de ces groupements ou associations? Ces groupements comptent-ils des femmes et des jeunes et quels rôles leur sont assignés? Entretiennent-ils des



Les principaux éléments de la constitution d'un groupement sont les suivants:

1. Identifier la catégorie avec laquelle on souhaite travailler: les plus démunis, les personnes disposant de quelques ressources, les migrants de fraîche date, ceux déjà engagés dans une forme d'agriculture, ceux possédant une expérience, etc.
2. Débattre de la constitution du groupement afin de voir qui est intéressé, qui a des buts et objectifs communs, et quelles ressources ils pourront apporter au groupement, etc.
3. Créer le groupement par des débats et une formations aux principaux aspects de:

- la direction de groupement,
- les contributions des membres
- les règles de fonctionnement en groupe
- la tenue des registres

Les modalités de constitution d'un groupement sont traitées plus en détails dans le « Manuel de référence du promoteur de groupe » téléchargeable gratuitement à http://www.fao.org/sd/2001/PE0303_en.htm



registres? Seront-ils immatriculés? Disposent-ils d'un système d'épargne et de prêts? Quel est leur principal objectif?

Et s'il n'existe aucun groupement ou aucun groupement adapté, cela vaut-il la peine de tenter d'en constituer un ou plusieurs? On n'oubliera pas que la constitution d'un groupement viable et stable requiert de la patience et, dans la plupart des cas, nécessite une durée de deux à six mois. On se gardera de constituer un groupement trop rapidement mais aussi de retarder cette constitution, car l'intérêt pourrait retomber chez ses membres potentiels.

Les groupements existants peuvent manifester des réticences à livrer des renseignements dans un premier temps, il peut donc être préférable de s'adresser aux responsables de la communauté en leur demandant de vous présenter et de présenter les objectifs que vous visez dans le travail avec eux. Si d'autres organisations interviennent dans le secteur, cela aura aussi une incidence sur votre travail. Les gens ont des attentes, bien fondées ou mal fondées, nées de leur expérience de ceux qui sont déjà venus avant vous pour les aider. Il importe de découvrir ce que les gens pensent de ces «aides» qui vous ont précédé et ce qu'ils attendent de vous.

Notez bien que les mêmes informations, lorsqu'elles sont de provenances différentes, varient souvent. Il importe de vérifier les renseignements obtenus de sources différentes jusqu'à ce que l'on puisse se faire une idée fiable de leur exactitude.



Étape 2: Analyser les problèmes et les opportunités avec le Groupement

Dans les discussions avec un groupe, le rôle du conseiller de groupement (CG) est d'aider le groupe à s'aider lui-même. Dans certains domaines, qui touchent à la politique de la ville au plan national ou municipal, un groupement de producteurs donné risque de n'avoir guère de prise ou d'influence, et le CG pourra avoir à intervenir en son nom. Dans tous les autres domaines cependant, qu'il s'agisse de l'acquisition de nouvelles compétences, du lancement d'un plan d'épargne du groupement, ou d'œuvrer à l'amélioration des apports d'intrants ou des marchés, les membres du groupement devraient s'investir activement partout où c'est possible. Le but est d'aider à rendre le groupe autonome, et non à intervenir en son nom.

Ne jamais promettre ce qu'on ne peut tenir car outre le désenchantement que cela provoque, faillir à une promesse rend beaucoup plus difficile de travailler par la suite avec le groupement qui aura été déçu.

Tenir une assemblée générale avec le groupement pour débattre de sa situation: ce qu'ils produisent actuellement, quels problèmes ils rencontrent dans la production et en tant que groupement et ce qu'ils envisagent de faire. À ce stade, ne pas offrir de solutions directes. Leur dire que vous en débattrez avec eux à la réunion suivante (**voir ci-dessous**). Le but de cette première réunion est de se familiariser avec le groupement et de le laisser se familiariser avec vous. Lui demander quelles possibilités il entrevoit pour améliorer ses revenus.



Étape 3: Aider le groupe à effectuer des analyses FFOM

Au cours de la réunion suivante, aider le groupement à procéder à une analyse FFOM de sa situation. Débattre des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM), pour lui permettre d'identifier les domaines où des progrès peuvent être mis en œuvre.



- **Forces:** ce sont des attributs du groupement qui peuvent permettre de vivre de l'AUP
- **Faiblesses:** ce sont des attributs du groupement qui rendent difficile de vivre de l'AUP.
- **Opportunités:** ce sont des conditions extérieures qui peuvent permettre au groupement de vivre de l'AUP.
- **Menaces:** ce sont des conditions extérieures défavorables au groupement qui tente de vivre de l'AUP.

Exemple d'une analyse FFOM pour l'AUP

Points forts	Points faibles
<p><i>Un marché prêt à accueillir les produits</i></p> <p><i>La proximité du marché et des consommateurs</i></p> <p><i>Transports à faible coût ou gratuit</i></p> <p><i>Proximité des services: électricité, eau, gaz, agences d'aide, ONG, services publics</i></p>	<p><i>Illégalité dans de nombreux cas</i></p> <p><i>Pénurie de terres</i></p> <p><i>Usufruit foncier absent</i></p> <p><i>Mauvaise réputation des produits de l'AUP</i></p> <p><i>Production de faible qualité ou non hygiénique</i></p> <p><i>Fortes contradictions avec l'aspect industrialisé de la ville</i></p> <p><i>Renseignements limités sur l'agriculture urbaine</i></p>
Opportunités	Menaces
<p><i>Valorisation des déchets urbains en compost</i></p> <p><i>Utilisation des eaux grises et des eaux usées dans l'irrigation</i></p> <p><i>La poursuite de la croissance des villes conduit à une demande croissante de produits</i></p> <p><i>Créneaux de marché pour les champignons, les petits animaux, les fleurs et les plantes ornementales, les plantes médicinales, la pêche, le fourrage et les arbres fruitiers</i></p> <p><i>Avantages environnementaux, en particulier les arbres et les espaces verts</i></p>	<p><i>Legislación/reglamentación ambiental contraria a la AUP</i></p> <p><i>Riesgos para la salud derivados de la producción, elaboración y comercialización insalubre o contaminada</i></p> <p><i>Riesgos ambientales derivados de productos químicos agrícolas, productos residuales y molestias causadas por el ruido y los olores</i></p> <p><i>Presión sobre la tierra: confiscación</i></p>



Étape 4: Exploiter l'analyse FFOM pour voir comment améliorer la situation du groupement

Poser au groupement les questions suivantes et l'aider à trouver des réponses:

- Comment pouvons-nous exploiter ou améliorer chaque point **fort**?
- Qu'est-ce que nous pouvons faire pour réduire ou supprimer les points **faibles**?
- Comment tirer parti de chaque **opportunité**?
- Qu'est-ce que nous pouvons faire pour réduire ou éliminer chaque **menace**?

Toutes les fois que possible, essayez d'encourager les membres du groupement à envisager ce qu'ils peuvent faire en tant que groupement, c.-à-d. non point seulement ce que vous-même, en tant que CG, pourriez faire ou ce que les pouvoirs publics ou les autorités municipales devraient faire. Il est beaucoup plus simple et plus pratique au groupe d'agir lui-même que d'essayer d'amener les autres à agir.

Il y aura cependant des domaines comme l'environnement politique, l'accès à l'eau ou le foncier sur lesquels un groupement n'a aucune prise. Une fédération de groupement ou « association intergroupements », ou tout autre réseau ou organisation partenaire (**voir Chapitre 5**) peut constituer un moyen d'aborder ces dossiers. Dans les autres cas, le CG pourra devoir faire office d'intermédiaire initial entre le groupement ou les groupements et les pouvoirs publics ou d'autres organisations (**voir Chapitres 5 à 7**).

Même lorsque le groupement ne peut influencer directement sur l'un des éléments de l'analyse FFOM, il peut aider à analyser et à comprendre ce qui doit être fait et ce qui constitue la démarche la plus prometteuse pour accomplir l'action.

Un exemple d'exploitation de l'analyse FFOM ci-dessus, montrant ce qui pourrait être fait et qui/quelle organisation pourrait intervenir, est présenté à l'Annexe III.



Étape 5: Assigner des priorités aux actions

Ayant analysé le FFOM et décidé ce qui peut être fait et qui doit le faire, aider le groupement à attribuer des priorités aux actions en fonction de ce qui peut être fait le plus facilement et des effets escomptés les plus décisifs. Il se peut que plusieurs actions soient engageables simultanément. C'est ainsi qu'un groupement pourra souhaiter enquêter sur un nouveau créneau de marché comme la production de champignons. Cela pourra nécessiter une étude de marché de la part de membres du groupement pour voir quelle est la demande de champignons mais aussi l'organisation d'un stage de formation et d'une visite à des producteurs de champignons en vue d'apprendre les techniques et de commencer la production.

Les autres actions peuvent être des priorités confiées au CG au nom du groupement. Par exemple, l'organisation d'une réunion avec les planificateurs de la ville et son ONG ou agence d'aide ou toute autre organisation pour discuter du cadastrage des terrains vacants disponibles.



Exemple d'un classement d'actions par ordre de priorité

- 1. Offrir une livraison directe de produits à domicile (exploiter un point fort): membres du groupement.*
- 2. Enquêter sur le marché des champignons (enquête sur une opportunité): membres du groupement.*
- 3. Acquérir des techniques de production plus hygiéniques (réduire un point faible): le CG doit mettre sur pied une formation/ un exposé d'expert/une démonstration par l'intermédiaire du Département de l'Agriculture ou du Département de la Santé.*
- 4. Soulever la question des permis d'usufruit foncier temporaires auprès de l'autorité municipale: le CG en débattre dans le cadre d'une réunion d'ONG avec des bailleurs de fonds ou des représentants des pouvoirs publics.*



Étape 6: Examen des ressources nécessaires

Aider le groupe à examiner quelles ressources sont nécessaires pour exécuter les actions. Des fonds sont-ils nécessaires? Le groupement dispose-t-il déjà des fonds où peut-il y accéder? Dispose-t-il des compétences nécessaires ou a-t-il besoin de conseils, d'informations ou d'une formation? Comment cela peut-il s'organiser? Il peut être utile de procéder à des jeux de rôles pour s'imaginer conduire l'activité ici (**voir Annexe II**). C'est ainsi que, s'agissant de la culture des champignons, on se demandera: où seront-ils cultivés? Où trouvera-t-on les matériaux? Comment les emballeront-ils et les transporteront-ils? Où les vendront-ils? A qui? Quand? Comment paieront-ils les frais? (**Voir également la mobilisation des ressources (ce chapitre – ci-dessous)**).

Quelles actions sont les plus pratiques pour commencer dès maintenant? L'ordre doit-il être modifié? Est-ce que des ressources supplémentaires doivent être épargnées en premier lieu?

En général, il est préférable de commencer avec des activités simples et qui ne réclament que peu ou pas de ressources jusqu'à ce que le groupement ait acquis suffisamment d'assurance pour faire progresser sa situation. Discuter ensuite des activités commerciales plus larges et plus complexes, qui peuvent elles aussi nécessiter des économies et des crédits pour se mettre en place (**voir ci-dessous**).



Étape 7: Exécuter les actions

Le groupement et la CG a désormais besoin d'effectuer concrètement les actions convenues. Il y aura inévitablement des réussites et des problèmes et échecs dans l'exécution des actions, dont on pourra débattre lors de la réunion suivante du groupement, et une décision pourra être prise sur ce qu'il convient de faire sur cette question ou s'il y a plutôt lieu de travailler à une action.

Le but final devrait être que le groupement prenne tous ses décisions lui-même ou se rapproche du personnel de vulgarisation ou d'encadrement et des responsables des pouvoirs publics ou des ONG sans intervention du CG (**voir section suivante**).

Gérer les activités de production

La gestion d'une entreprise d'agriculture urbaine est très semblable dans son principe à la gestion de toute autre entreprise. Pour réussir, les coûts de revient doivent être maintenus aussi bas que possible et les bénéfices aussi élevés que possible. Les entrées et les sorties d'argent (la trésorerie) doivent être surveillées en permanence pour pouvoir provisionner les montants des factures à régler. Les recettes doivent être nettement séparées des bénéfices pour pouvoir constituer une réserve qui permette à l'affaire de tourner. Les équipements et les locaux doivent être entretenus et les comptes du groupement tenus à jour.



Ces aspects de la gestion d'une affaire sont traités dans le manuel **Conseils pour la réussite d'une petite ou micro-entreprise de groupe**, dont notamment:

- La feuille de bilan
- Le compte des profits et pertes (Compte de résultat)
- La trésorerie
- La répartition des bénéfices ou des pertes entre les membres du groupement
- L'entretien des locaux et des équipements
- Le suivi de l'activité
- La commercialisation / le marketing
- Développer l'entreprise commune

Si le groupement ne tient pas des comptes réguliers, ou s'il a besoin d'une formation dans ce domaine, on se servira du « manuel pour petite ou micro-entreprise de groupe » pour dispenser une formation dans ces domaines, ou demander à une personne ressource de fournir son assistance.

Mobiliser les ressources des membres et des ressources extérieures

Les premières levées de fonds et de ressources pour le groupement des producteurs devrait s'opérer auprès des membres eux-mêmes.

Le fonctionnement des activités de production d'un groupement doit au bout du compte être financé par les bénéfices dégagés par l'entreprise elle-même (car faute de quoi l'affaire n'est pas viable). Cependant, la prise en charge des coûts du lancement d'une affaire peut poser des difficultés de trésorerie durant le cycle d'activités (voir le manuel pour petites et microentreprises pour plus de détails) mais aussi s'agissant des coûts de l'élargissement de l'activité lorsqu'il s'agit d'une affaire en croissance ou d'une nouvelle entreprise. En pareil cas, une épargne et des prêts sont nécessaires, soit de l'intérieur du groupement, soit d'une source extérieure.

L'épargne d'abord

Pour toutes les entreprises, des ressources, du temps et de l'argent doivent être investis avant d'enregistrer le moindre gain. Cela peut poser un problème majeur pour les plus pauvres et des prêts peuvent être nécessaires pour les phases de lancement. L'habitude de constituer une épargne avant d'accorder des prêts doit être encouragée. Cependant, sachant que les prêts doivent être remboursés, et à moins que le groupement n'ignore rien de la nécessité de mettre de l'argent de côté à dates régulières, il ne tardera pas à connaître des difficultés. Pour les pauvres, cela est particulièrement difficile car les ressources dont ils disposent doivent déjà couvrir de nombreux besoins: alimentation, médicaments, vêtements et scolarités, entre autres.



Les principales sources de ces fonds extérieurs sont les banques et d'autres établissements financiers, les ONG et les agences de développement, la famille et les amis et les prêteurs locaux.

Les prêteurs locaux doivent être évités à tout prix car leurs taux d'intérêt sont très supérieurs à ceux des autres prêteurs. Ils ne continuent généralement d'exister que parce que certains ont si désespérément besoin d'argent à court terme qu'ils n'ont pas d'autre choix que de recourir à eux. Souvent, les emprunteurs ne réalisent pas le coût réel des prêts sachant que les intérêts sont exigés à court terme (par exemple, 10 pour cent par mois au lieu de 10 pour cent par an).

L'encouragement de l'épargne de groupe qui peut servir à des fonds en urgence pour des membres, ainsi que pour financer une affaire permet, aux membres d'échapper au piège des prêteurs d'argent.

Débattre de l'atout que représente l'épargne de groupe et aider le groupement à mettre en place un système d'épargne collective régulier.

Une fois qu'un tel système a été mis sur pied et que la caisse est régulièrement alimentée, le CG peut aider le groupement à chercher des financements extérieurs sous forme de prêt de départ pour une affaire si nécessaire.

Communiquer avec les membres

Les membres d'un groupement de producteurs urbains doivent maintenir le contact entre eux pour la commercialisation de leurs produits, opérer la répartition des intrants, se rencontrer et travailler avec le CG. Pour les petits groupements, le média le plus efficace pour garder le contact entre eux et avec le CG est encore le bouche à oreille et les messages écrits. L'analphabétisme et l'innumérisme peuvent poser un problème majeur pour certains membres et groupements, mais la plupart des groupes ont généralement au moins quelques membres qui savent lire et écrire.



Dans de nombreuses villes aujourd'hui, les groupements urbains ont aussi de plus en plus accès aux téléphones mobiles et le SMS est un moyen efficace de transmettre des messages entre membres et entre les groupements.

Résumé

L'organisation du groupement est essentielle pour permettre au producteur urbain d'avoir une incidence notable dans les domaines critiques mis en exergue au Chapitre 2 et analysés plus en détails aux Chapitres 4 à 7. Lorsque c'est possible, le CG doit travailler avec les groupements existants au lieu de constituer de nouveaux groupements. Ayant identifié ou constitué les groupements avec lesquels il va travailler, le CG doit:

- Effectuer une analyse FFOM avec le groupement
- Analyser le FFOM pour voir comment améliorer la situation
- Dresser la liste des actions à mener en leur attribuant un coefficient de priorité
- Analyser les besoins
- Effectuer les activités convenues ou aider le groupement à les effectuer.

Chapitre 4: Améliorer l'accès aux ressources



Le présent chapitre porte de façon détaillée sur l'amélioration de l'accès des groupes de producteurs urbains aux ressources. Il commence par un aperçu de la situation pour arriver à des suggestions d'initiatives destinées au Conseiller du groupe en passant par l'examen des principales zones où des mesures peuvent être prises.

Points clés



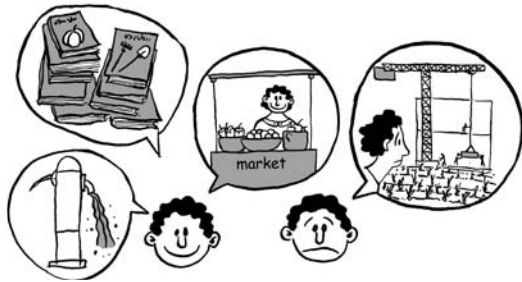
Contexte

- **Terre**
- **Eau**
- **Intrants – semences, engrais, fertilisants, outils et équipement**
- **Crédit/financement**
- **Services**
- **Marchés et accès aux marchés**

Résumé

La situation

La production agricole, sa productivité et sa rentabilité, dépend directement de la possibilité d'accéder aux ressources nécessaires, notamment apports techniques (semences, outils, fertilisants, pesticides, etc.), terre et eau ainsi que dispositifs de crédit, formation et information appropriés. L'accès à de telles ressources de production est essentiel, indépendamment de l'objectif de production visé (que ce soit nourrir la famille, fournir un revenu minimal, ou bien dans le cadre d'une entreprise économique à grande échelle), et de l'emplacement du site de production (par exemple urbain, périurbain ou en zone rurale). Cependant leur importance est relative et varie en fonction des contextes spécifiques.



S'agissant de l'agriculture urbaine et périurbaine, la proximité de la ville facilite l'accès à certaines ressources tout en le rendant plus difficile à d'autres. D'une part, par exemple, le fait d'être près de nombreux consommateurs éventuels, ainsi que des organismes d'aide, des sources d'information et de la disponibilité en intrants peut être un atout pour l'agriculture urbaine. D'autre part, la pollution en diminuant la qualité du produit et la prédisposition du consommateur limite les éventuels avantages.

L'accès limité au crédit pour les producteurs urbains à faible revenu, la faible disponibilité en eau propre, et plus particulièrement une forte pression sur la terre représentent les principales contraintes que les agriculteurs urbains subissent, notamment les agricultrices.

En outre, le manque de légitimité et un cadre institutionnel et environnemental qui n'est pas toujours favorable à la production (lorsqu'il ne lui est pas sérieusement hostile) rendent l'accès à la terre ou au crédit encore plus difficile.



Que peut-on faire?

Il existe de nombreuses façons d'améliorer cette situation, en profitant des éléments positifs et en freinant les faiblesses des emplacements urbains. L'accès à toutes les ressources – terre, eau, crédit, intrants et services – peut être amélioré grâce à une action conjointe des membres du groupe avec l'assistance du Conseiller du groupe.



Actions du Conseiller de groupe

La première étape pour le groupe et son Conseiller consiste à mener l'analyse AFOM de la situation dans laquelle ils se trouvent telle qu'indiquée au Chapitre 3 et à étudier les résultats en portant une attention particulière sur l'accès aux ressources. Cela permettra d'avoir une compréhension précise des contraintes et des personnes ou éléments qui peuvent les influencer. De la même manière ils devraient être conscients des avantages offerts par leur emplacement en milieu urbain et de la façon d'en tirer parti.

À partir de là, le Conseiller peut aider le groupe à examiner les mesures à prendre visant à améliorer l'accès et par qui. Est-il possible que le groupe prenne seul ces mesures ou doit-il travailler en partenariat avec d'autres groupes ou une autre grande organisation (**voir Chapitre 5**)? Il arrive que les actions d'un groupe de producteurs œuvrant seul soient limitées au début, dans ce cas le Conseiller devra servir d'intermédiaire en leur nom avec les autorités locales et les autres parties prenantes.

I. La terre

La situation

La terre est probablement le facteur dont découlent le plus de contraintes au niveau du développement de l'agriculture urbaine et périurbaine. L'accès à la terre pour l'agriculture urbaine et périurbaine, qui est déjà limité, est rendu encore plus difficile en raison des conflits d'intérêts, du manque de régime foncier et de la





qualité souvent médiocre de la terre agricole à l'intérieur de la zone urbaine.

En général la terre située dans les zones urbaines doit faire constamment face à des pressions liées à la construction, ce qui réduit de plus en plus sa superficie et ne justifie pas au niveau économique une attribution à des fins agricoles. Les villes s'étendent et l'agriculture reculera toujours plus vers les zones périurbaines (qui elles-mêmes subissent des pressions).

Malgré tout, la plupart des villes possède des terres au moins temporairement en attendant que les constructions commencent ou dans des zones qui n'ont pas encore été affectées à la construction (ou non adéquates telles que les zones inondées, les terres où passent des réseaux électriques, etc.). Les

autorités municipales ont encore la possibilité de réserver des terres dans des zones périurbaines spécifiquement en vue de la production agricole pendant que la terre est encore abordables par les budgets limités des villes. Cela peut les aider à garder une certaine souplesse et leur permettre d'intégrer systématiquement des espaces libres aux villes au fur et à mesure qu'elles s'agrandissent.

*L'augmentation constante des prix de la terre à **Hyderabad (Inde)** est la preuve que des propriétaires fonciers l'achètent de plus en plus. Des petits propriétaires de la zone de production du fourrage vert vendent leur terre ou la louent à des migrants venant des zones rurales pluviales de l'Andhra Pradesh.*

Le programme Musi Beautification Program qui découle de la hausse des prix de la terre et de la perte des terres agricoles sert à faciliter l'acquisition de la terre par le Beautification Scheme, un plan où le prix est fixé à 800 roupies le yard carré (85,098 dollars EU par acre). Cela contraste avec le prix plusieurs fois multiple de cette somme que l'on trouve en dehors des zones appartenant à ce plan et par conséquent résulte en un conflit important entre les propriétaires fonciers et les autorités.

La terre faisant partie du programme Musi Beautification est actuellement en pré et contribue à l'approvisionnement du marché du fourrage vert. Une perte de 1 600 acres peut avoir pour conséquence une perte allant jusqu'à 150 000 tonnes/an d'herbage.

(Études urbaines, Hyderabad, Inde)

Étant donné que l'espace disponible est très restreint et que de nombreuses personnes font appel à l'agriculture urbaine et périurbaine en vue de leur sécurité alimentaire, on cultive sur n'importe quel terrain vague des zones urbaines et périurbaines: cela peut être le long des routes, sur les quais de gares, sur les berges, sur des terres à l'abandon, des terrains en attente de construction et sur tous les espaces verts. L'agriculture est également pratiquée dans les jardins et sur les toits et les balcons. On trouve des animaux sur n'importe quel terrain suffisant à leur tenue.

Le manque de terre a des incidences sur la productivité de l'agriculture urbaine et périurbaine car les possibilités d'investissement en faveur de la terre et de sa mise en valeur sont limitées. Ne possédant pas de parcelle les producteurs urbains font une utilisation de la terre forcément en vue d'une survie à court terme plutôt qu'une stratégie de production à long terme.

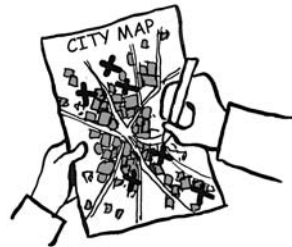


Que peut-on faire?

a) Localiser les terrains vagues: La plupart des villes ont encore de nombreux terrains libres. Il y est souvent prévu de construire à l'avenir mais, en attendant, ces terres peuvent au moins à court terme être mises à la disposition de la production agricole.

Dans un certain nombre de villes de par le monde, les autorités municipales ont répertorié les terrains vagues ouverts situés à l'intérieur de ces villes, évaluant leur pertinence pour l'agriculture et les utilisant ainsi comme point de départ pour améliorer l'accès à la terre des agriculteurs urbains.

Pour que l'exercice de cartographie débouche sur de nombreuses possibilités, il faut que les autorités municipales s'engagent à agir en fonction des résultats. Par leur engagement et leur participation au processus les ONG et les organismes d'aide, peut-être en coopération avec les universités et les ministères, peuvent souhaiter avoir un rôle de chef de file en matière de financement et de conduite de l'exercice en cours de cartographie.





Association Dyen Te Don

*Dyen Te Don est une association bien organisée, relativement efficace et active au niveau politique regroupant des petits exploitants de la périphérie de **Bamako (Mali)**. Outre le fait qu'elle fournit du crédit à ses membres pour des semences, Dyen Te Don est active vis-à-vis de l'amélioration de l'accès à la terre, elle recherche les terres libres et sert de relais entre ses membres et les propriétaires fonciers.*

(UA Magazine no. 9)

b) Louer momentanément les terrains vagues municipaux

Malgré la pression sur les terres et les plans de développement urbains, de nombreux terrains peuvent être destinés à un certain type de construction et restent non utilisés parfois même des années entières avant le démarrage de la construction.



De même, il y a souvent des zones qui bien qu'elles ne soient pas attribuées à l'agriculture ne conviennent pas à la construction (telles que les terres inondées, les terres sous tension électrique ou le long des lignes de chemin de fer). Dans ces conditions, les autorités municipales ou d'autres parties prenantes/propriétaires peuvent convenir de louer momentanément leur terre aux petits exploitants urbains.



Si la préparation de bail officiel au niveau individuel demande trop de temps et de travail les terres peuvent être louées à des associations d'agriculteur.

Souvent les contrats passés avec les agriculteurs comportent des conditions et des restrictions relatives aux pratiques à utiliser pour la gestion de la terre, des semences et des pertes. Certaines municipalités fournissent aux agriculteurs des terres municipales une formation liée à ces pratiques. Parfois elles fournissent non seulement le terrain mais également de l'aide en vue d'améliorer la qualité de la terre en labourant, en apportant de l'engrais, en clôturant. (UA Magazine No 16)

c) Promouvoir l'utilisation des terrains vagues privé

Les autorités municipales peuvent inciter les propriétaires de terrains vagues à les louer temporairement aux agriculteurs urbains. Pour être encouragés à établir de tels accords, les propriétaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux concrets durant la période de location.



Plusieurs villes telles que **La Havane** (Cuba), **Lima** (Pérou), **Bulawayo** (Zimbabwe), **Rosario** (Argentine) et **Governador Valadares** (Brésil) ont formulé un arrêté municipal qui réglemente l'utilisation (temporaire) des terrains vagues par l'intermédiaire de groupes d'agriculteurs urbains organisés. «Vu le taux de chômage alarmant de la ville de Rosario et la nécessité de promouvoir des activités utiles, la municipalité s'est engagée à attribuer des terres sous bail à des groupes d'agriculteurs pour exploitation agricole. Il faut que les parcelles aient accès à un minimum de services.

P Javkiin, Conseiller municipal de Rosario

(UA Magazine No16)

Il en résulte que la terre qui serait autrement devenue une décharge et une zone dangereuse «de non-droit» se transforme en une terre productive en attendant que les constructions ne démarrent.

En passant un accord avec un groupe de producteurs inscrits ou une association le propriétaire privé peut obtenir des garanties juridiques concernant l'utilisation et la durée de l'utilisation de la terre – ce qui est difficile voire impossible avec un producteur individuel.



d) Délimitation des zones destinées à l'agriculture urbaine

De nombreuses villes dans les pays en développement ont choisi de délimiter certaines zones urbaines et de les destiner à l'agriculture avec une utilisation permanente des terres.

L'avantage qui découle d'une telle approche est une ceinture verte servant à l'approvisionnement entre les zones résidentielles et les zones

industrielles. Cela peut également être une stratégie à long terme utile pour la préservation et la mise en valeur future de certaines zones urbaines.



Afin de renforcer l'accès des agriculteurs urbains aux terrains vagues privés, la municipalité de **Rosario (Argentine)** a fondé une banque agricole foncière municipale (s'appuyant sur le cadastre) qui permet à ceux qui ont besoin de terrain agricole de rentrer en contact avec les propriétaires des terres. Elle donne également aux groupes communautaires intéressés par l'utilisation productive de ces terres la possibilité de louer des terrains vagues aux propriétaires privés.

La ville de Rosario utilise également une autre méthode pour encourager les propriétaires privés ou d'entreprise à mettre leur terrain vague à la disposition des groupes urbains démunis intéressés par l'agriculture; elle augmente les taxes municipales sur les terres urbaines abandonnées et réduit les taxes des propriétaires qui transforment leur terrain vague en pâturages temporaires.

(UA Magazine no.16)



“Colombo, Kampala, Rosario, Dar es-Salaam expérimentent l'introduction d'espace dans les maisons et/ou les jardins communautaires dans les nouveaux projets de logements et les plans d'aménagement des quartiers pauvres. Certaines villes favorisent également le recyclage des eaux sales ménagères pour une utilisation au niveau des jardins et forment les petits exploitants en matière de prévention des risques liés à la santé”

(UA Magazine No 16)

e) Utilisation polyvalente de la terre

L'agriculture urbaine et périurbaine peut être associée à d'autres utilisations de la terre, comme les services relatifs aux loisirs, les fermes écoles et les activités liées à l'agritourisme. Il existe déjà dans le monde des exemples de réussite de cette utilisation polyvalente, aussi bien au niveau des pays industrialisés et qu'au niveau des pays en développement.



On peut associer l'aquaculture dans les lacs ou les étangs urbains ou périurbains à d'autres activités de loisirs (liées à l'eau ou aux poissons), telles que pêche à la ligne, canotage, restaurant de poisson, etc., ce qui est un modèle de réussite à **Bangkok, Thaïlande** par exemple. Il est possible de relier l'agriculture et l'aquaculture au traitement et à la réutilisation des eaux usées, comme c'est le cas dans les terres humides construites de Calcutta à grande échelle; cela pourrait devenir un côté intégré des espaces verts ouverts.

Cette pratique peut réduire les coûts de gestion de ces zones et renforcer la protection contre les utilisations officieuses et le recadrage informel de cette zone.

(UA Magazine No 16)

f) Intégration aux projets de logements sociaux

Parfois les autorités municipales incluent délibérément des parcelles destinées à servir de cuisine de jardin aux habitants des nouvelles zones résidentielles.





Actions du Conseiller de groupe

Discussions avec les autorités

La plupart des orientations relatives à l'amélioration de l'accès à la terre nécessite l'accord des autorités municipales et/ou des propriétaires fonciers privés et leur participation active. De ce fait, un producteur individuel a peu de possibilité d'influencer la situation. Le Conseiller, notamment en collaboration avec son organisation mère, peut cependant aider à favoriser la considération des solutions susmentionnées lors des réunions avec les autorités municipales, les organismes d'aide, les ONG et les autres parties prenantes.

La première activité devrait constituer en une recherche d'accord visant à mener une enquête sur la disponibilité en terre et à trouver le financement nécessaire à cette fin. Il faut ensuite établir un dialogue avec les autorités afin d'examiner l'intégration de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la planification de la ville sous la forme d'amélioration des mesures environnementales.



Discussion avec les propriétaires fonciers privés



Il est également possible de rencontrer les propriétaires fonciers privés en ce qui concerne la location temporaire des terres à des groupes établis. La réussite dépend de deux facteurs, à savoir si le groupe en question est réputé digne de respect vis-à-vis des accords passés et si le propriétaire n'a pas l'intention de mettre en valeur la terre pendant une période raisonnable.

Membres appartenant au groupe de producteurs

Les groupes de producteurs peuvent contribuer aux procédures susmentionnées à la fois au niveau de l'identification des terres au repos et de l'évaluation de leur pertinence relative à l'agriculture urbaine et périurbaine. Le chef de groupe peut également souhaiter s'associer directement au Conseiller dans les réunions avec les autres organisations parties prenantes. Lorsqu'un groupe d'agriculteurs urbains et périurbains est solide – notamment après

une formation en matière de sensibilisation et de mobilisation des pouvoirs publics (**voir le Chapitre 7**), il peut travailler directement avec les autorités et les autres parties prenantes à ce sujet.

Les femmes et l'accès à la terre

Dans le cas des femmes, la formation de groupes enregistrés améliorerait leur accès à la terre car en tant que groupe enregistré, on peut leur attribuer des terres en tenure franche ou en location. De tels droits fonciers donneraient aux femmes productrices la garantie foncière qu'elles n'auraient normalement pas pu avoir, notamment dans les sociétés patriarcales où les droits de propriété sont réservés aux hommes.

2. L'eau

Contexte

La plupart des activités agricoles dépendent d'un accès régulier à une eau de qualité abordable ainsi qu'à l'accès à des matériaux organiques et à d'autres sources d'éléments nutritifs. L'eau



convenant à l'agriculture n'est toutefois pas toujours accessible aux petits exploitants pauvres vivant dans les zones urbaines et périurbaines. D'une part, dans de nombreuses zones l'eau propre fraîche coûte trop cher pour pouvoir être considérée comme une ressource économiquement viable à des fins agricoles.

Bien souvent, d'autre part, le seul approvisionnement en eau disponible et fiable se résume en de l'eau usée (eau sale et eau d'égout). L'utilisation directe sans traitement de cette eau comporte cependant des risques de pollution des eaux souterraines et des sols ainsi que des risques sanitaires. Toutefois, l'eau usée a une haute teneur organique. Lorsqu'elle est traitée et utilisée correctement elle peut être saine et fournir dans une certaine mesure une source précieuse d'éléments nutritifs de cultures. C'est pourquoi les agriculteurs qui utilisent les eaux usées ont souvent un rendement et des revenus bien plus élevés que ceux qui utilisent de l'eau fraîche. Cependant, à long terme l'utilisation de l'eau usée entraîne des dommages au niveau des sols et est une source de pollution ce qui réduit les rendements et augmente la sensibilité aux ravageurs.



Que peut-on faire?

Il est possible généralement de recourir aux approches suivantes en vue d'améliorer l'accès à l'eau à des fins agricoles:

- Activités liées à l'éducation et à la formation destinées aux producteurs urbains sur l'utilisation des eaux usées et des eaux d'égout, les méthodes d'irrigation (telles que l'irrigation au goutte à goutte souterraine) et sur les pratiques d'hygiène améliorées et les pratiques de minimisation des risques de la production à la consommation du produit.
- Promotion d'un regroupement des mesures à la fois au niveau de la ferme et au niveau de l'après récolte que les petits exploitants devront adoptées. Adoption d'un éventail de mesures (et non une unique mesure) visant à la réduction des risques (telles que l'utilisation de gants et de protections de chaussures lorsque l'on travaille avec des cultures et de l'eau usée, l'abandon de l'application de l'eau usée avant la récolte, le rinçage des produits dans de l'eau propre avant la vente, un nombre limité de plantes pouvant être cultivées avec arrosage d'eau usée directement sur le feuillage).
- Évaluation du niveau des traitements nécessaires en fonction des différentes origines de l'eau. De telles évaluations exigent des connaissances techniques spécifiques et devraient être conduites par des responsables en eau et du personnel technique des services de santé/de vulgarisation.



Traitement des eaux usées

Au moment de choisir les cultures à planter, il est important de tenir compte du type d'eau dont on disposera pour l'irrigation de façon à minimiser les éventuels risques sur la santé. Il y a l'exemple du Complejo Bioecológico de San Juan (**Lima, Pérou**) qui grâce à l'assistance du Centro Panamericano de Ingeniería Sanitaria y Ambiental (CEPIS/OPS-OMS) consacre 23 hectares aux lagons visant à la stabilisation. En fonction du niveau de leur traitement, les eaux sont destinées à différentes utilisations, telles que les parcs de loisirs et les forêts, les fourrages, les cultures de légumes frais et l'aquacultur.

(Guidelines for municipal policy making. UA No 6)

- Fourniture de différents niveaux d'eau traitée destinée à des cultures spécifiques et utilisation contrôlée par les groupes de producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine.
- Mise à l'essai, suivi et contrôle de l'utilisation des eaux usées. Comme susmentionné cette étape devrait être menée par des responsables en eau et en agriculture en coopération avec les services de santé/de vulgarisation et les groupes de producteurs.
- Il faudrait que les gouvernements municipaux et les autres organisations locales prennent en considération l'utilisation des eaux usées dans l'ensemble de la gestion des ressources limitées en eau.



“Les municipalités peuvent jouer un rôle important en matière de renforcement de l'accès à l'eau des agriculteurs urbains.

La ville de **Bulawayo (Zimbabwe)** fournit de l'eau traitée aux agriculteurs pauvres des jardins communautaires, alors que la ville de **Tacna (Pérou)** est convenue de fournir aux agriculteurs urbains de l'eau usée traitée en échange de leur assistance au niveau de l'entretien des espaces verts publics.

La ville de **Gaza (Autorité palestinienne)** favorise la collecte et la réutilisation de l'eau sale des ménages dans les jardins privés et les jardins communautaires.

La ville de **Mexico (Mexique)** encourage les systèmes de collecte et de stockage de l'eau de pluie, la construction de puits et l'établissement de systèmes d'irrigation efficaces en eau localisée (tels que l'irrigation au goutte à goutte) dans l'agriculture urbaine afin de stimuler la production et de réduire la demande en eau potable.”

(UA Magazine No 16)



Actions du Conseiller de groupe

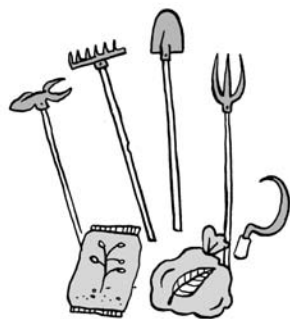
Le Conseiller peut mener les activités de formation relatives à une utilisation salubre de l'approvisionnement en eau usée, en coopération avec les services de vulgarisation et les autorités responsables des eaux.

Le Conseiller (avec le chef du groupe) peut également jouer un rôle central en portant les questions à l'attention des autorités concernées, en démarrant le dialogue entre les parties prenantes et en favorisant les actions nécessaires. Les groupes plus solides peuvent travailler directement avec les parties prenantes en se concertant à ce sujet.

3. Intrants

La situation

Il est généralement plus facile d'obtenir semences, fertilisants, pesticides, outils et équipement, fourniture et matériaux nécessaires à l'agriculture urbaine et périurbaine en villes ou dans les zones périphériques limitrophes que dans les zones rurales. La concentration d'activités liées au commerce, de meilleurs moyens de transport, et le fait que les villes servent souvent de plateforme de distribution résultent en un éventail de fournitures de loin supérieur, ainsi qu'un système de distribution plus fiable et régulier.



Toutefois, étant donné que la demande en intrants agricoles est supérieure dans les zones rurales, l'accès à des intrants agricoles appropriés peut encore être difficile s'ils sont destinés aux zones rurales. On peut ajouter aux difficultés le fait que les villes manquent souvent de réseaux de distribution adéquats pour les producteurs agricoles urbains. Dans d'autres cas, l'accès aux intrants est plus un problème de manque de fonds qu'un réel manque d'accès physique.

Lorsque l'agriculture urbaine et périurbaine manque de légitimité, elle manque aussi d'appui convenable de la part des services de vulgarisation. Des avis limités en matière de vulgarisation, auxquels s'ajoutent un réseau de distribution irrégulier peuvent entraîner une mauvaise utilisation des produits chimiques, réduisant les avantages de la production urbaine et accroissant les risques en matière de santé.



Que peut-on faire?

Les groupes peuvent être efficaces en rendant la fourniture d'intrants appropriés plus pratique. En regroupant les commandes le groupe peut fournir une voie de distribution pour les commerçants, rendant l'approvisionnement en intrants plus sûr, meilleur marché et en le faisant parvenir en temps opportun.

L'utilisation des produits chimiques est souvent limitée en raison de la situation en milieu urbain et des risques plus élevés en matière de pollution, un argument solide. L'utilisation des pratiques de gestion intégrée des ravageurs ainsi que l'utilisation d'engrais organiques peuvent constituer une solution de rechange plus saine, plus salubre et moins cher pour les petits agriculteurs urbains et périurbains. Cela permet également d'améliorer le comportement vis-à-vis de la production agricole urbaine en les commercialisant sous l'appellation de produits biologiques sains.

Il faudrait encourager l'utilisation de compost à la place d'engrais chimiques comme meilleure solution de substitution et également plus saine pour la production agricole dans les villes. Cela représente aussi des perspectives commerciales, la production et la distribution de compost devenant une activité rentable pour les groupes de producteurs ou les agriculteurs individuels urbains et périurbains. Là où cette option est considérée appropriée elle se transforme en succès lorsque les responsables des déchets municipaux et les départements de vulgarisation jouent un rôle actif.



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller peut aider le groupe de producteurs à travailler directement avec les fournisseurs en vue de s'occuper du regroupement des commandes et de négocier de meilleures conditions.

Il/elle peut aussi faire office d'intermédiaire dans les discussions avec les autorités municipales responsables des déchets et des départements de vulgarisation et les aider ainsi à passer des accords sur l'utilisation des déchets organiques des villes et en ce qui concerne la formation en matière de production et d'utilisation de compost.



*“La municipalité de la **Ville du Cap (Afrique du Sud)** procure aux groupes de jardiniers communautaires une infrastructure de base (une clôture, un abri à outils, un réservoir et des tuyaux pour l'irrigation), du compost provenant des déchets organiques et jusqu'à une certaine quantité d'eau gratuite par jour. En outre, elle fournit aux groupes communautaires qui ont l'intention de démarrer des activités liés au potager l'équipement de survie pour jardiniers débutants, qui contient une pioche, une bêche, un râteau, un arrosoir, des semences et du compost. Formation et services en matière de vulgarisation viennent ensuite compléter cet équipement de démarrage.*

*Certaines villes telles que **La Havane (Cuba)** fournissent de l'assistance en appuyant l'établissement d'aménagements décentralisés à bas coûts pour la production et l'installation de toilettes servant à la fabrication de compost. Des progrès conséquents ont été accomplis dans ce domaine en recyclant les déchets organiques urbains. La Havane encourage également la fourniture de semences de qualité, d'engrais naturels, et de pesticides biologiques en petites quantités à l'intention des agriculteurs urbains grâce à un réseau de magasins locaux.*

*La municipalité de Marilao, située en bordure de **Manille (Philippines)**, met actuellement en place une installation de fabrication de compost alors que la communauté des ONG s'intéresse aux changements de comportement nécessaires au niveau des ménages urbains de cette municipalité.” (UA Magazine No 16)*

4. Crédit/financement

La situation

Quel que soit l'endroit où ils se trouvent, les petits agriculteurs ont souvent des difficultés à avoir accès au crédit, même si le rôle de l'agriculture

est officiellement reconnu tout comme les besoins qu'ont les producteurs. La situation des agriculteurs urbains est nettement plus difficile, avec des services de crédit rares. En outre, les banques commerciales et les institutions financières urbaines ne tiennent pas compte des petits exploitants et la situation s'aggrave en raison du manque de légitimité du secteur agricole urbain.

Comme dans les zones rurales, les femmes constituent souvent la majorité des agriculteurs des zones urbaines. Même lorsqu'il existe des possibilités d'accès au crédit ce dernier correspond rarement à leurs besoins et à leurs exigences.



La plupart des agriculteurs urbains, notamment des femmes, n'ont guère de ressources en raison du manque de garantie leur permettant d'obtenir un prêt traditionnel. Leur solvabilité est en outre limitée par le fait que leurs activités agricoles sont caractérisées par un niveau d'insécurité considéré comme trop élevé par tous les prêteurs. Ils ne sont pas propriétaires de la terre, ils cultivent des parcelles temporairement libres, leur production est plus sujette aux vols qu'en milieu rural, et même lorsqu'elle est considérée légitime leur activité manque souvent de reconnaissance officielle et d'une base institutionnelle.



Que peut-on faire?

Lorsque l'agriculture urbaine et périurbaine joue un rôle important au niveau de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus, les autorités municipales (et les ONG et les organismes d'aide) peuvent encourager les institutions financières à établir des plans et des conditions de prêt destinés spécialement aux producteurs urbains (en créant un fonds de garantie par exemple) et tenant compte de leurs contraintes spécifiques.

L'organisation des petits exploitants urbains en groupes facilite l'accès au crédit, apportant des solutions à un financement au niveau

du groupe, des fonds alternés, des prêts gérés par le groupe et des plans similaires au modèle bien établi de la Banque Grameen. Dans ces groupes qui sont gérés démocratiquement, on note un effet positif sur les femmes. La présidence y est assurée par rotation et les femmes ont également voix au chapitre. Le groupe est enregistré et a son propre compte d'épargne et compte en banque. Les femmes possèdent (tenure franche) les parcelles sur



S'agissant de l'accès au crédit, toutes les banques situées en Inde doivent se conformer aux règles établies par la RBI (Reserve Bank of India) selon lesquelles 30-45 pour cent de tous les fonds retenus par la banque doivent être transformés en prêts au secteur agricole et/ou par l'intermédiaire de programmes de microfinance en faveur des coopératives, de groupes urbains d'obligations conjointes ou de SHG. L'acte AP Mutually Aided Coop Society Act datant de 1995 régit minutieusement cette mesure ainsi que l'amendement de 2002, the Companies Act (Annexes 9 et 10).

(Études urbaines, Hyderabad, Inde)

lesquelles elles réalisent leurs activités. Ainsi, elles ont une garantie et si elles ont de bonnes références, elles peuvent toujours obtenir du crédit. Une fois que les municipalités ont introduit l'agriculture urbaine dans leur plan de développement, les ONG et les organismes d'aide peuvent également être une source de financement de tels plans de groupes.



Accès au crédit - financer une campagne en faveur des jardins potagers

Un grand commerçant qui a des activités sur le marché de Thiaroye, le marché aux légumes de Dakar, avance de l'argent à un jardinier maraîcher de la zone de Conduite de Gaz sous réserve que ce dernier lui garantisse la priorité au niveau de l'achat de sa production. Cette avance n'est pas faite au hasard. Elle se base sur la confiance mais aussi sur la qualité et la quantité de la production escomptée. S'il se trouve que la somme avancée par le commerçant est supérieure à la valeur de la récolte le jardinier maraîcher rembourse la différence autrement le commerçant paie le déficit (voir également Moustier et al., 2001).

Dans certains de ces contrats, le propriétaire foncier avance les fonds nécessaires à l'achat d'intrants et d'équipement agricole, et fournit même une partie des repas de l'exploitant locataire. Le cas échéant, après la vente de la récolte on rembourse le propriétaire avant de partager les bénéfices. Toutefois ce type de préfinancement entraîne un risque de domination et de dépendance.

La solidarité entre les intervenants est une autre forme de préfinancement. C'est un système plus juste auquel ont souvent recours les petits producteurs urbains, comme par l'intermédiaire du Réseau de banques d'épargne et de crédit (RECEC)³. Créé grâce à l'appui de Enda-Graf Sahel ce réseau facilite l'accès au crédit provenant de la mobilisation de l'épargne populaire grâce à la solidarité. Il permet aux personnes démunies de financer des activités relatives à la production agricole urbaine. Les crédits sont alloués à court terme et permettent principalement aux bénéficiaires de couvrir le fonds de roulement de l'exploitation (achat des intrants agricoles, rémunérations, etc.). Le financement de l'investissement (acquisition de l'équipement) est remarquable: 20 pour cent des crédits sont déposés comme garantie de l'épargne. Cette solution est par conséquent une forme de pacte plus équitable que le précédent. (UA Magazine No 17)



Actions du Conseiller de groupe

Il faudrait que le Conseiller insiste toujours sur l'importance d'économiser et aide les membres du groupe à constituer leurs propres économies et à établir leurs modalités de prêt au lieu de chercher d'abord du crédit à l'extérieur. Cela devrait être perçu comme une préférence et aussi comme une condition préalable à la recherche et à l'élaboration d'options en matière de crédit et de don. Une fois que le principe de d'abord économiser puis de rembourser les prêts d'un financement venant du groupe a été établi, le Conseiller peut aider le groupe à chercher un financement extérieur au niveau des ONG, des banques et d'autres sources comme susmentionné.

Pour plus de renseignements à ce sujet voir la publication de la FAO disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/docrep/005/y4094E/y4094e00.htm#Contents>.

5. Services

La situation

L'accès aux services est un avantage certain que les producteurs urbains ont sur la plupart des petits exploitants ruraux. Les villes ont, par définition, une plus grande concentration de fournisseurs de services publics et privés (banques, écoles, centres de santé, etc.) ainsi qu'un meilleur accès à l'énergie, à la communication et à l'information.



En outre la proximité des bureaux de l'administration publique, ainsi que des ONG et des organismes d'aide, des services de santé, de l'eau, de la recherche, de la vulgarisation, etc. facilite l'accès à l'information. En raison du manque de légitimité de l'agriculture urbaine, qui est le problème principal concernant l'accès à ces services, il en découle que même si ces services sont proches en pratique l'accès y est inexistant ou limité.



Que peut-on faire?

Le Conseiller devrait aider le groupe à tirer parti de cette force, lorsque l'accès aux services est possible, afin de contrebalancer certains des inconvénients auxquels les producteurs urbains doivent faire face. C'est au moment de l'examen de la situation, en fonction de chaque cas, que le groupe identifiera les services qui lui sont les plus utiles à surmonter les contraintes ou à mettre en œuvre des activités productives (**voir Chapitre 3**). Lorsque les producteurs urbains n'ont pas d'accès direct aux services en raison du manque de légitimité, le Conseiller peut intervenir en leur nom.

L'accès à l'information, à la formation et aux services consultatifs est toujours plus simple à organiser et probablement plus adapté aux exigences, lorsqu'il passe par un groupe plutôt que par un producteur urbain individuel.



Nairobi, Kenya

Plus de la moitié des groupes ont signalé que le service de vulgarisation était bon (54,2 pour cent). 29,2 pour cent ont trouvé qu'il était moyen et seulement 16,7 pour cent ont dit que la vulgarisation était médiocre. Par rapport aux zones rurales c'est un plus important pour les petits exploitants et cela contredit l'opinion générale qui veut que les petits exploitants urbains n'ont pas accès aux services de vulgarisation en raison du manque de reconnaissance à leur égard.

Le personnel des services de vulgarisation de Nairobi et de ses alentours diffuse de l'information aux petits exploitants agricoles et aux éleveurs urbains, et il leur fournit de la formation en matière de méthodes d'exploitation agricole et les débouchés qui peuvent renforcer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire dans la ville. L'information utile sur la fabrication de compost à partir de déchets organiques, la réutilisation des eaux usées et les questions en matière de santé liées à la production alimentaire sont fournis par le Programme national de vulgarisation en matière d'agriculture et d'élevage (NALEP).

(Études urbaines, Nairobi, Kenya)



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller peut venir en aide au groupe en contactant les services de vulgarisation ou les autres services, soit avec les chefs de groupe soit en leur nom. Il peut être souvent possible également d'organiser la formation et de fournir les avis à l'intention des groupes par l'intermédiaire des ONG ou des organismes d'aide lorsqu'il n'y a pas d'accès aux services publics.

6. Les marchés et l'accès aux marchés

La situation

De nombreux petits exploitants urbains tendent à cultiver essentiellement pour leur propre consommation, partageant les excédents avec



leur famille et leurs voisins et bien souvent la production est trop faible pour obtenir des ventes appréciables. Cependant il arrive que même les agriculteurs urbains de subsistance comptent sur les ventes de leur production comme principale source de revenus familiale.

Se trouver en milieu urbain signifie souvent être près des principaux marchés, avec par conséquent de nombreux consommateurs éventuels qui ont besoin de la production agricole. Toutefois, malgré ce potentiel de demande des cartels peuvent empêcher l'accès au marché des agriculteurs urbains. En outre, le parti pris des consommateurs contre la production agricole urbaine découlant de son image de pratiques de production antihygiéniques peut freiner les possibilités de vente de la production agricole urbaine.



En raison du mauvais statut de l'agriculture urbaine et de l'habitude d'importer exclusivement des aliments des zones rurales et de l'extérieur, la mise en place d'une infrastructure pour la commercialisation locale directe d'aliments frais de l'agriculture urbaine et du traitement local des aliments de production locale n'a pas reçu beaucoup d'attention dans la plupart des villes.

Il y a des marchés prêts pour la production agricole urbaine et périurbaine situés à proximité des bases des groupes. La question des propriétés foncières a un rôle en ce qui concerne la production, étant donné que les groupes ne peuvent pas investir dans des propriétés qui ne leur appartiennent pas.

(Études urbaines, Nairobi (Kenya))



Que peut-on faire?

Commercialisation directe

S'il y a des problèmes au niveau de la vente sur les principaux marchés des villes le groupe peut exploiter d'autres voies telles que la vente directe chez les consommateurs, ou des structures telles que des magasins, des restaurants et des supermarchés. Comme les autres points il est plus facile de mettre en place ce type de commerce au niveau d'un groupe qui peut garantir un niveau d'approvisionnement qu'un producteur individuel ne pourra jamais atteindre.

À **Hyderabad (Inde)** par exemple un groupe de producteurs de fourrage ravitaille régulièrement et directement les laiteries urbaines. L'association commercialise actuellement quelque 250 tonnes de fourrage par jour. Ce type de vente est plus pratique et plus rentable pour les agriculteurs concernés par le fourrage.



"Nous n'avons pas de terrain à consacrer à la vente de notre production, nous avons donc créé cette association qui nous a permis d'avoir accès à un bout de terrain appartenant au gouvernement où nous pouvons vendre notre fourrage. Mais nous n'avons toujours pas accès au chemin qui conduit au marché. Nous avons demandé au gouvernement de nous procurer cet accès."

Entretien de Jamanjothi Srinivas, Organisation des cultivateurs producteurs de fourrage.

(Vidéo – Organisation des petits producteurs urbains. FAO-FCIT, ETC Agriculture urbaine, IPES et IDRC. 2006).



Réunis en plus grands groupes et associations il est plus facile de faire pression sur les autorités municipales dans le but de permettre la vente sur les marchés des villes lorsque les cartels en bloquent l'accès. Une autre solution serait d'installer des marchés réservés aux agriculteurs comme c'est le cas à Brasilia (**voir encadré**).

Commercialisation au niveau du groupe

Les groupes réunis peuvent également bénéficier d'un meilleur accès aux marchés et de manière plus concurrentielle. Lorsque les agriculteurs producteurs de fraises de Chitungwisa vendent sur une base individuelle ils obtiennent moins de profits. Lorsqu'ils se regroupent et font une commercialisation en bloc ils font face à de gros acheteurs qui paient plus. (**Études urbaines, Hararé, Zimbabwe**)



Certaines municipalités facilitent la commercialisation des excédents des petits exploitants urbains pauvres en leur donnant accès aux marchés municipaux en place, en les aidant au niveau de la création de marchés réservés aux agriculteurs (développement de l'infrastructure, licences, contrôle de la qualité des produits), en autorisant des plans d'aliments et/ou en appuyant la mise en oeuvre d'un label vert destiné aux aliments provenant de l'agriculture urbaine cultivés en respectant l'environnement et sains. Il y a pour exemple Brasilia FD, qui stimule l'intégration de la petite production alimentaire au traitement et à la commercialisation des aliments produits localement.

(de Zeeuw et al., Cours d'action visant à des orientations municipales en matière d'agriculture urbaine, ETC-Agriculture urbaine, 2006)

Diversification et mise en place de marchés de niche

Lorsqu'un produit agricole cultivé régulièrement a des débouchés limités en raison de l'image de l'agriculture urbaine et périurbaine, les marchés de niche pour les produits spécialisés peuvent fournir une solution de rechange rentable. Parmi les exemples de réussite on trouve les plantes médicinales, les champignons, les légumes biologiques, la production de miel, le fourrage et les fruits.



Établissement d'un système de certification relatif aux produits dérivés de l'agriculture urbaine

Les produits dérivés de l'agriculture urbaine ont tendance à ne pas avoir une bonne réputation et leur vente doit souvent faire face à la résistance des consommateurs (lorsqu'ils connaissent l'origine) fondée surtout sur des arguments en matière de santé et d'hygiène. Les autorités municipales et le Ministère de l'agriculture peuvent fournir de la formation et des avis visant à améliorer les normes sanitaires des produits dérivés de l'agriculture urbaine (en partant du principe que ce n'est pas vraiment une activité illégale).

Cette méthode peut être associée à un système de certification, permettant au producteur concerné de



Label des aliments

Au cours de ces dernières années le Gouvernement thaï a lancé une politique en matière de sensibilisation sur la sécurité sanitaire des aliments, qui a généré une demande de la part des consommateurs pour des produits propres et de meilleure qualité. Les légumes ne contenant pas de pesticides sujets aux normes sanitaires des aliments peuvent être commercialisés avec une certification de norme de qualité. Le processus étant enclenché, on s'attend à ce que des préoccupations en matière de sécurité sanitaire fassent jour et des certifications de qualité deviennent de plus en plus fréquentes parmi les consommateurs et les acheteurs.

Si la certification peut conserver un haut niveau de normes et rester digne de ce nom, la dynamique des marchés assurera ensuite que les aliments portant un label de sécurité sanitaire peuvent prétendre être plus chers, en développant d'abord un marché de niche pour les consommateurs les plus préoccupés par les questions de santé, puis en l'élargissant à un public plus vaste. Pour que de tels changements se mettent en place sur le marché un appui constant de la part des gouvernements est nécessaire toutefois avec la planification et la mise en œuvre d'une approche multidisciplinaire vis-à-vis de la production émanant de l'agriculture urbaine.

(UA Magazine no. 14)

commercialiser sa marchandise sous un label spécial. Un cours de formation sur les normes en matière de santé et les normes sanitaires pourrait faire office de préalable à la garantie de la certification, allant de la production à la commercialisation, ainsi qu'une évaluation positive du site de production et des installations de manutention menée par un représentant officiel du ministère.



Actions du Conseiller de groupe

Le Conseiller, si possible en réseau avec les ONG et les services de vulgarisation, peut aider les groupes de producteurs de l'agriculture urbaine et périurbaine à rentrer directement en contact avec les consommateurs afin d'établir un lien direct pour leur production.

Il/elle peut également organiser une formation et fournir des avis en matière de salubrité de la production, du traitement et des ventes visant à améliorer l'image de la production agricole urbaine et périurbaine.

En travaillant conjointement avec les autorités municipales et les services de vulgarisation le conseiller peut participer à l'établissement d'un système de certification. Des groupes plus grands et plus solides peuvent également travailler directement avec les autorités municipales en ce qui concerne la préparation des directives qu'ils pourront ensuite appliquer.

Ce serait la situation idéale étant donné que sans la participation de ces groupes les directives proposées pourraient impliquer des coûts inacceptables ou beaucoup de travail et par conséquent ne pas être mises en œuvre.



La municipalité de **Governador Valadares, (Brésil)** a fait de la commercialisation de la production agricole urbaine une priorité grâce à différentes méthodes

- des mesures d'incitation à la formation de coopératives pour la production et la commercialisation des produits,
- la création de centres de vente et de distribution ainsi que de marchés d'agriculteurs en ville, et
- l'achat des produits agricoles des groupes de petits exploitants urbains pour l'approvisionnement des écoles, des cuisines communautaires, des hôpitaux et d'autres organisations de services.

(UA Magazine No 16)

Enfin, le Conseiller peut aider le groupe en matière de formation et d'appui à la mise en place d'une nouvelle niche de produits, par exemple en organisant des visites à un autre groupe qui a déjà mis en œuvre sa production.

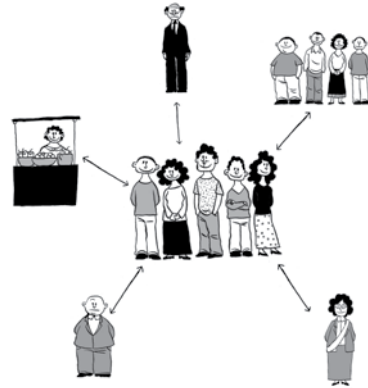
Résumé

La question de l'accès à la terre, à l'eau, aux intrants, au crédit, aux services et aux marchés est la plus fréquente en ce qui concerne les contraintes que les producteurs de l'agriculture urbaine rapportent, en particulier les femmes. Cependant de nombreuses mesures peuvent être prises en vue de s'y attaquer ou d'en tirer les leçons. En travaillant conjointement avec les groupes de producteurs et les autres parties prenantes il est possible d'améliorer l'accès à la terre et à l'eau. Les intrants peuvent être achetés en commun et des accords peuvent être passés en vue d'un approvisionnement régulier. Le financement peut être organisé au sein des groupes par l'intermédiaire de groupes d'épargne et de plans de crédit, et les services peuvent grâce à la stratégie de groupe devenir plus facilement accessibles.

Toutefois, lorsque l'agriculture urbaine bénéficie d'une politique d'appui et d'un environnement institutionnel ces questions sont plus faciles à résoudre (voir les chapitres suivants).

Chapitre 5: Échange d'informations et partenariats

Le présent chapitre examine de manière détaillée la question de la collaboration avec d'autres groupes et organisations ainsi que les divers modes de cette collaboration – association, sous forme de réseau ou d'association intergroupes, avec d'autres groupes de producteurs urbains, constitution de partenariats avec les réseaux d'agriculteurs existants et d'autres parties prenantes.



Points clés



Pourquoi travailler avec d'autres groupes et organisations

Parties prenantes de l'AUP

Organisations de producteurs

Organizaciones de Productores

- **Associations intergroupes**
- **Autres organisations de producteurs**

Travailler avec des partenaires et des parties prenantes

Échange d'informations

Activités du conseiller de groupe

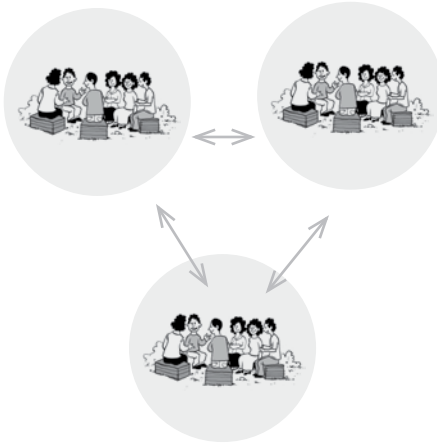
Résumé

Pourquoi travailler avec d'autres groupes et organisations?

Le groupe peut assurer la mise en commun et la conjugaison des ressources, des compétences et des connaissances de ses membres. Le partage du travail permet à ces derniers



d'être beaucoup plus performants que ne le serait un individu isolé (voir Chapitre 3). En collaborant avec d'autres groupes, d'autres réseaux ou d'autres institutions, le groupe élargit peu à peu ses sources d'informations, et peut ainsi renforcer son gisement de connaissances, développer ses compétences, réduire ses coûts et augmenter ses bénéfices.



En collaborant avec d'autres groupes et d'autres organisations, les producteurs urbains peuvent accéder aux ressources beaucoup plus facilement que ne le pourrait un groupe isolé. Les coopératives, les associations intergroupes et les réseaux de producteurs peuvent se procurer des intrants meilleur marché et sont mieux en mesure d'user de leur influence auprès des autorités locales. Les groupes de producteurs peuvent également collaborer avec:

- des propriétaires fonciers, en vue de s'entendre sur l'utilisation des terres;
- les autorités locales, en vue d'améliorer l'environnement urbain par la création d'espaces verts et l'utilisation des déchets organiques urbains pour le compost;
- les consommateurs et les détaillants, en vue d'orienter la production en fonction de leurs besoins;
- les commerçants, les transporteurs, des fournisseurs, pour convenir de services mutuels;

- les ONG, les organisations humanitaires, les prestataires de services publics, etc., pour obtenir – pour le groupe lui-même ou pour d'autres organisations – des conseils, des formations ou des crédits.

Plus les groupes, que ce soit individuellement ou collectivement, renforcent leur collaboration avec les autorités locales et l'ensemble des parties prenantes, plus ils sont en mesure de résoudre les conflits et de surmonter les difficultés. Par ailleurs, plus le groupe devient apte à établir et à développer ces partenariats, plus il gagne en autonomie et moins le conseiller de groupe est appelé à intervenir.

Les parties prenantes de l'agriculture urbaine

Il s'agit de l'ensemble des acteurs concernés, directement ou indirectement, par l'AUP, comme:

- les producteurs eux-mêmes;
- les transformateurs – il peut s'agir, mais pas nécessairement, des producteurs eux-mêmes;
- les fournisseurs d'intrants tels que semences, engrais, compost, pesticides, outils et matériels – secteurs privé et public, ONG;
- les propriétaires fonciers – publics et privés;
- les services des eaux;
- les prestataires de services – énergie, gaz, électricité, téléphone;
- les transporteurs – là encore il peut s'agir, mais pas nécessairement, des producteurs eux-mêmes;
- les autorités de régulation du marché;
- le ministère de la Santé ou d'autres organismes de santé publique;
- les prestataires de services comme les organismes de vulgarisation et les ONG;
- les consommateurs des produits de l'AUP;
- les grossistes et les détaillants – il peut s'agir des producteurs eux-mêmes, de supermarchés, d'hôtels, ou d'autres détaillants qui écoulent la production sur d'autres marchés;
- les écoles (qui possèdent souvent une petite parcelle agricole);
- les Églises;
- les institutions financières;
- les promoteurs – ONG, organisations humanitaires, départements d'université, écoles, organisations religieuses, administration publique

- l'administration municipale – eau, électricité, gestion des déchets, aménagement urbain, parcs et jardins, agriculture, services de vulgarisation agricole, foresterie, santé, nutrition, transports, organismes de commercialisation, administration fiscale;
- toutes les personnes vivant à proximité de parcelles utilisées pour la culture ou l'élevage;
- toutes les personnes affectées par les nuisances de l'AUP (bruits, odeurs, déchets).

Les organisations de producteurs

I Les associations intergroupes (AIG)

Une association intergroupes (AIG) est une association de groupes de producteurs qui décident de travailler ensemble en suivant certaines règles et en visant certains objectifs.



Les principaux domaines dans lesquels une AIG peut aider les producteurs urbains sont les suivants:

- Achats en gros d'intrants – semences, engrais, pesticides, outils, etc.
- Financement collectif (fonds d'épargne et prêts)
- Accès aux services, à la formation et aux conseils
- Accès au crédit – soit avec les fonds propres de l'AIG soit avec d'autres sources, avec l'aide de l'AIG
- Commercialisation commune de la production
- Représentation des groupes auprès des pouvoirs publics ou d'autres organisations
- Échange d'idées et d'informations.

Les groupes de producteurs peuvent combiner les compétences de leurs membres, ce qui permet à ces derniers d'être plus performants qu'ils devaient compter uniquement sur leurs propres moyens. Leurs possibilités d'action restent cependant limitées, et même un grand groupe relativement bien implanté est limité en termes de pouvoir et d'influence s'il agit seul. Le fait de travailler avec d'autres groupes de producteurs ouvre par

conséquent de nombreuses perspectives. Par exemple, un groupe peut apprendre de nouvelles techniques auprès d'un autre groupe.

En collaborant, les groupes se donnent les moyens d'acheter et de vendre en plus grandes quantités, ce qui leur permet d'obtenir les intrants à meilleur prix ou de vendre des quantités plus importantes ou plus régulières à des clients tels que supermarchés et hôtels. Ils peuvent également accéder plus facilement au financement et aux services consultatifs – que ce soit auprès des pouvoirs publics, des ONG ou d'organisations humanitaires. Leur collaboration leur permet de s'exprimer collectivement, et d'influer ainsi plus directement sur l'élaboration des politiques relatives à l'AUP.

Réseaux de groupes à Harare



L'Association intergroupes a permis aux groupes de bénéficier ensemble d'une formation. Le groupe Glen Norah ZRP et d'autres groupes ont reçu à Budiriro 5 une formation à la culture des champignons.

Les agriculteurs tirent manifestement de grands avantages de cette action collective qui leur procure reconnaissance et légitimité. Grâce à des associations intergroupes, les cultivateurs de fraises ont pu se procurer des intrants et exposer leur production à un salon agricole national.

Les alliances nouées avec d'autres institutions ont parfois permis à certains groupes d'obtenir des contrats lucratifs dans le cadre de l'agriculture contractuelle, mais, le plus souvent, les avantages que les groupes retirent de leur association ne sont pas monétaires. (Études urbaines: Harare, Zimbabwe)

Certains groupes peuvent collaborer plus aisément que d'autres. Ainsi, les groupes de femmes ou de jeunes parviennent souvent à instaurer une collaboration fructueuse qu'ils mettent au service d'objectifs non seulement économiques, mais également sociaux.

Dans un premier temps, la coopération entre groupes est souvent de type informel. Par la suite, elle peut acquérir un caractère officiel dans le cadre d'une association intergroupe, qui est souvent plus facilement reconnue et peut se faire immatriculer plus aisément.

L'association de plusieurs groupes nécessite une gestion plus rigoureuse que pour un groupe seul, surtout si l'association mène de front plusieurs activités. Certaines associations visent principalement à obtenir des

avantages économiques pour les groupes qui les constituent, comme l'accès au crédit, aux intrants et aux marchés. D'autres poursuivent des objectifs sociaux, dans des domaines comme l'entraide pour les soins aux enfants, la santé, ou d'autres aspects de la vie communautaire.



L'association UPROVAN, Union des producteurs de la vallée des Niayes, s'est constituée à Dakar (Sénégal) en vue d'améliorer la production, la transformation et la commercialisation. UPROVAN est une fédération de quatre petites organisations d'exploitants agricoles. La coopération entre les groupes leur a permis d'enrichir leur savoir-faire, de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer leur position sur le marché et d'avoir plus de poids dans les négociations. L'association a proposé à ses membres une formation sur le recyclage et le traitement des déchets organiques. Elle a également réussi à négocier le financement de la construction de petits centres de compostage et d'étangs de stabilisation pour le traitement des eaux usées.

(Vidéo – Petites organisations de producteurs urbains. FAO-FCIT, ETC Urban Agriculture, IPES et CRDI. 2006).

Constitution d'une AIG

Une AIG constituée trop tôt, c'est-à-dire peu de temps après la formation des divers groupes de producteurs, est souvent une organisation fragile qui n'est pas toujours en mesure de représenter les besoins de ses membres. Il convient donc, dans un premier temps, de mettre l'accent sur certains aspects:



- la coopération générale entre les groupes;
- la sensibilisation des intéressés aux rôles que peut jouer une AIG dans la résolution des conflits entre les groupes;
- les avantages et les coûts d'une association entre groupes.

Les AIG permettent de réaliser des économies d'échelle, tant pour les activités du groupe que pour l'accès aux services. Elles peuvent également représenter les intérêts de leurs membres lors d'entretiens avec les autorités locales. Les producteurs urbains peuvent ainsi gagner en confiance, être mieux reconnus par la communauté urbaine et jouer un plus grand rôle dans les mesures d'aménagement urbain relatives à la production alimentaire et à l'amélioration de l'environnement.

La plupart des producteurs urbains ont peu de temps à consacrer aux réunions de comité et toute AIG récemment créée doit commencer par poursuivre des objectifs réalistes et s'attacher à procurer rapidement un certain nombre d'avantages à ses membres. Par la suite, elles peuvent s'immatriculer pour obtenir une reconnaissance juridique, accéder à certains services et obtenir certains avantages.

Il est important que les groupes fondent leur collaboration sur la recherche d'un objectif commun, comme c'est le cas au sein de chaque groupe. Certains groupes ont simplement convenu de travailler ensemble pour pouvoir accéder au crédit et il n'existe par conséquent pas de véritable lien entre leurs membres. Ces groupes sont rarement performants et cessent d'exister rapidement lorsqu'ils ont obtenu l'accord de crédit (**voir encadré**).



Accra (Ghana)

Dans le passé, on trouvait dans la ville plusieurs organisations dynamiques de producteurs. Aujourd'hui, toutefois, même s'il existe encore de nombreuses organisations d'horticulteurs, d'éleveurs (aualacodes, moutons, chèvres et volaille), elles sont généralement mal structurées et leurs revenus sont peu importants.

Cette situation est principalement due au fait que leur organisation est de type informel, bien qu'elles visent des avantages à la fois économiques et sociaux. « Les membres et les dirigeants ne semblent véritablement motivés que par la perspective d'obtenir un crédit, bien que nous les encourageons à viser d'autres objectifs, comme l'épargne et le partage des connaissances ».

(Études urbaines, Accra, Ghana).

Structure d'une AIG

L'AIG représente les groupes qui la composent et doit rendre des comptes à l'ensemble des membres des groupes. Elle doit exercer des fonctions dans divers domaines (facilitation, coordination et éducation, entre autres), offrir une assistance technique, des conseils, et réaliser des économies d'échelle. Elle pourra, à terme, prendre le relais, pour beaucoup d'activités, du conseiller de groupe et notamment représenter ses membres lors des réunions des parties prenantes.



Lorsque les groupes de producteurs se réunissent de manière informelle en petit comité, il est préférable que tous les membres, ou quelques représentants de chaque groupe, puissent assister à la réunion. Lorsque l'AIG atteint une certaine taille, cette formule devient toutefois moins pratique et seuls les dirigeants de chaque groupe devront être présents; pour les AIG encore plus grandes, il devient nécessaire de mettre sur pied un comité de gestion, composé de quelques responsables, pour assurer le fonctionnement quotidien de l'organisation. À ce stade, l'AIG devra disposer d'une véritable charte, recevoir les cotisations de ses membres et se doter d'une équipe de gestion. Elle sera alors en mesure d'améliorer la qualité des services qu'elle propose à ses membres et d'exercer en leur faveur une plus grande influence.

L'utilité des associations intergroupes apparaîtra progressivement à mesure que les groupes membres potentiels se rendront compte que les avantages l'emportent sur les coûts.

Pour plus de renseignement sur la formation et le développement d'associations intergroupes, consulter les ouvrages suivants: Manuel de référence du promoteur de groupe, Conseils pour la réussite d'une petite ou micro-entreprise de groupe, Manuel de référence de l'animateur d'associations intergroupes - tous ouvrages qui peuvent être téléchargés sur le site de la FAO (http://www.fao.org/sd/2001/pe0701_en.htm)

2 Autres organisations de producteurs

On trouve souvent dans les zones urbaines ou à proximité de ces dernières des coopératives, des associations de jardins familiaux, des syndicats agricoles, des associations ou réseaux agricoles. La plupart de ces organisations s'occupent essentiellement des zones rurales, mais elle peuvent être tout aussi utiles à l'agriculture urbaine. Elles peuvent constituer une alternative intéressante à l'AIG en fournissant des intrants et en représentant les intérêts des groupes de producteurs urbains.

Ces organisations possèdent généralement la personnalité juridique et relèvent souvent d'une législation et de procédures spécifiques. Si possible, les groupes de producteurs urbains auront tout intérêt à travailler directement avec ces organisations.



NEFSALF (Forum de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du bétail de Nairobi et des environs)

58 pour cent des groupes sont affiliés à NEFSALF, ce qui confirme une fois encore l'importance de ce forum pour les agriculteurs de Nairobi. Parmi les avantages dus à ces partenariats, les groupes citent d'abord l'amélioration de la qualité et de la viabilité à long terme de leurs pratiques (55,6 pour cent). Le partage des connaissances et le renforcement des capacités permet aux agriculteurs de se familiariser avec des pratiques qui contribuent à améliorer encore leurs moyens de subsistance. Viennent ensuite l'investissement dans de activités qui créent de la valeur (50 pour cent), et l'accès à des marchés plus importants et plus lucratifs (39 pour cent). Les autres avantages, moins fréquemment mis en avant par les intéressés, sont: l'accès à des intrants de meilleure qualité (33,3 pour cent), la plus grande stabilité des revenus (27,8 pour cent), le fait de pouvoir disposer de davantage de terrain et d'eau (22,2 pour cent) et une plus grande facilité d'accès à la propriété foncière (11,1 pour cent). Pour les personnes extérieures aux groupes, les avantages sont: une amélioration de la qualité de vie (58,8 pour cent), l'accès à une formation de meilleure qualité (58,8 pour cent), la stabilité des revenus (27,8 pour cent), la possibilité d'acquérir des biens plus facilement (17,6 pour cent) et des opportunités d'investissement (5,9 pour cent).

(Études urbaines, Nairobi, Kenya).

Exercer une plus grande influence – faire pression sur les autorités

Ces diverses organisations – AIG, coopérative, association agricole ou syndicat agricole – représentent un groupe important de producteurs et sont par conséquent des mieux placées pour exercer une influence sur les autorités locales. Il est possible,



dans un premier temps, qu'elle aient besoin d'aide pour entrer en contact avec lesdites autorités, mais des fonctionnaires responsables sont pratiquement toujours disposés à écouter des groupes de citoyens organisés. Pour que l'AUP puisse contribuer encore davantage qu'aujourd'hui à l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires et à la création d'un environnement plus sûr et plus sain, il faut mettre en place une politique environnementale prévoyant la gestion de l'agriculture urbaine – et il faut que cette politique soit élaborée conjointement par toutes les parties prenantes concernées (**voir également le Chapitre 7 sur le développement de la légitimité**).



Yiriwaton Cooperative, Mali

Yiriwaton est une coopérative dynamique et bien organisée, qui promeut l'agriculture urbaine, apporte un soutien aux agriculteurs et règle les activités agricoles à Bamako. Elle offre des facilités de crédit à ses 160 membres afin de leur permettre d'acheter des semences et des outils, et gère un système d'épargne en leur faveur. Les membres exploitent des terres, qui appartiennent essentiellement à des privés, dans le cadre de contrats de location informels passés avec le propriétaire. Yiriwaton est actif sur le plan politique, défend les droits des agriculteurs et fait pression sur les pouvoirs publics pour s'assurer durablement l'accès aux terres domaniales. Lorsqu'un agriculteur est chassé de ses terres sans dédommagement, l'Organisation se charge également de lancer une procédure judiciaire, afin de recouvrer le montant correspondant à la production et aux frais d'investissement.

(**JA Magazine n°17**)

Travailler avec les partenaires et les parties prenantes

Les organisations de producteurs peuvent collaborer directement avec un grand nombre de parties prenantes et de partenaires évoqués plus haut. Par exemple:

- Ils peuvent passer des accords avec les divers intervenants du processus de commercialisation (de la production à la vente: **transports, transformation, emballage**), ainsi qu'avec les autorités de régulation du marché, dans le but de réduire les coûts et d'offrir à leurs membres des services de meilleure qualité. Les organisations de producteurs sont mieux placées pour négocier ce type d'accords que les producteurs isolés, mais les AIG et les autres réseaux de grande taille sont en l'occurrence encore plus efficaces.



En ce qui concerne la **commercialisation** et la **vente**, les groupes peuvent associer leurs compétences pour commercialiser ensemble leurs produits, ou – solution peut-être encore meilleure, voire seule possibilité concrète qui s'offre à eux – travailler en partenariat avec les organismes de commercialisation existants.

Dans certains pays, des cartels contrôlent l'accès au marché et les groupes de producteurs sont bien obligés de travailler avec eux. Mais, même dans ce cas, le fait de collaborer avec d'autres groupes leur donne davantage de poids dans les négociations avec les cartels – et leur permet parfois d'exercer suffisamment d'influence sur les autorités locales pour les inciter à leur permettre d'accéder aux marchés sans passer par ces intermédiaires. Il est probable que les réseaux et les organisations en place depuis un certain temps ont déjà conclu des accords allant dans ce sens.

- De même, il est possible de collaborer directement avec des **fournisseurs d'intrants** pour procurer aux membres certains avantages – réductions de prix pour les livraisons en gros ou les livraisons directes aux producteurs.



Si le stockage des fournitures pose des difficultés à certains petits groupes de producteurs urbains, les fournisseurs peuvent réserver des stocks à leur intention.

La collaboration avec les divers prestataires de services (**eau, électricité, énergie, gaz, téléphone**) est plus facile pour un groupe que pour un producteur isolé; le groupe, l'AIG ou le réseau peuvent en effet fournir des garanties que l'exploitant isolé ne peut tout simplement pas proposer.

De même, il sera plus facile pour un groupe d'accéder aux services de vulgarisation, aux services consultatifs et à la formation en collaborant directement avec le prestataire concerné. Les groupes de producteurs peuvent également, dans le cadre de cette collaboration, convenir de partager les services consultatifs ou la formation avec d'autres groupes, ou inviter les membres d'autres groupes à participer à une séance collective dont tous les membres pourront tirer profit.

- Les **propriétaires fonciers privés** peuvent être d'accord de passer directement un accord avec un groupe, en échange d'un loyer ou d'une partie de la production (ou les deux).

Dans certaines villes, les terres non exploitées sont plus lourdement imposées que les terres à usage agricole; cet aspect est sans doute de nature à inciter les propriétaires d'une parcelle appelé à être utilisée à un moment donné et les agriculteurs urbains à travailler en partenariat.



Les garanties et la force juridique de ces accords sont généralement plus importantes que pour les contrats passés avec un particulier et présentent de ce fait davantage d'intérêts pour les propriétaires. Là encore, ce type d'accords est plus facile à négocier pour une AIG, une coopérative ou un réseau.

- **Les ONG, les organisations humanitaires, les Églises et les écoles** sont souvent intéressés par une collaboration directe avec des groupes d'agriculteurs urbains, afin de développer des programmes et d'en partager les résultats avec d'autres. Plus les avantages peuvent être partagés avec d'autres groupes de producteurs, et plus ces organisations manifesteront d'intérêt pour une collaboration avec le groupe ou l'association.
- **Les organismes, institutions et autorités publics** sont toujours plus enclins et plus aptes à travailler directement avec de grandes organisations qu'avec des particuliers. L'examen des besoins de chacun permet de conclure un accord profitable à l'ensemble des parties prenantes.



Le ministère de l'alimentation et de l'agriculture (MoFA) du Ghana reconnaît que les agriculteurs doivent disposer de l'autonomie nécessaire pour pouvoir faire en matière des choix judicieux en matière d'agriculture. À cette fin, le MoFA collabore avec le ministère des coopératives pour renforcer les capacités et faciliter la création d'organisations à vocation agricole. Un fonds a été institué pour promouvoir le développement de ce type d'organisations.

(Études urbaines, Accra, Ghana)

Prenons, à titre de simple exemple, le cas des déchets organiques urbains. Les groupes de producteurs peuvent négocier avec les autorités locales un mode de collecte et de compostage des déchets urbains qui permettra de préserver la salubrité et la propreté d'une zone donnée, en échange d'une formation et d'un site pour la fabrication du compost. Ce dernier pourra par la suite être vendu par le groupe de producteurs. Des accords de ce type peuvent concerner l'utilisation des eaux grises et des terres municipales non exploitées.



- **Les banques et autres institutions financières** peuvent collaborer avec des groupes et des réseaux de grande taille et bien implantés afin d'assurer aux groupes de producteurs l'accès au crédit et à l'épargne. Elles peuvent également proposer certains arrangements et certaines garanties aux groupes qui ont déjà une longue existence et qui sont réputés pour la qualité de leur gestion financière.

- Des accords peuvent être conclus avec des **petits commerçants, des hôtels et des restaurants**, en vue d'assurer directement leur approvisionnement. Dans le cadre d'une collaboration avec ce type de partenaires, les groupes peuvent convenir d'assurer un approvisionnement régulier qui tiendra compte des besoins et des exigences du client eu égard à la quantité, à la qualité et aux délais de livraison. Plus la collaboration des groupes s'affermite, et plus ils seront en mesure de tenir leurs engagements, en utilisant par exemple la production d'un partenaire du réseau lorsque leur propre production est insuffisante pour répondre à la demande.
- Enfin, les **organisations de consommateurs et les organisations de la société civile** sont souvent défavorables à l'agriculture urbaine, souvent synonymes pour elles d'odeurs désagréables, de bruits et d'absence d'hygiène. En examinant directement avec ces organisations les besoins des consommateurs, les groupes de producteurs peuvent parvenir à un arrangement susceptible de satisfaire toutes les parties, et convenir notamment de réduire celles des activités qui rencontrent le plus d'opposition et privilégier les services et les produits les plus demandés (**voir également l'Annexe I, sur la résolution des conflits**).



Échange d'informations

Les groupes ont besoin d'informations et de conseils pour assurer leur propre fonctionnement, mais ils doivent également communiquer avec l'extérieur – groupes, organisations, partenaires et parties prenantes.



Les **brochures d'information** sur les services proposés par les pouvoirs publics, les ONG et d'autres prestataires de services restent pour les groupes l'un des moyens les plus efficaces pour accéder à certaines informations

essentielles. Le conseiller de groupe peut jouer un rôle très utile en contactant ces organisations et en leur demandant toutes les brochures d'information disponibles ainsi que des renseignements sur les services et les conseils qu'elles peuvent proposer.

Les simples **notices** et **prospectus** sont également l'un des moyens les plus fiables et les moins onéreux pour faire connaître les produits aux clients potentiels et les informer des lieux de vente.

La radio est très écoutée dans les zones urbaines et peut être très utile pour familiariser toutes les parties prenantes aux problématiques relatives à l'agriculture urbaine. Ce travail d'information favorise le débat et donne au conseiller de groupe l'occasion de promouvoir un dialogue entre les parties prenantes. Dans certains cas, les groupes de producteurs peuvent se faire représenter lors d'un débat à la radio ou à la télévision.



Certains groupes peuvent également avoir accès à Internet, mais le problème le plus fréquent – qui concerne également les autres médias – tient au fait que beaucoup de membres des groupes sont illettrés ou n'ont aucune connaissance informatique. C'est pourquoi, même si cet outil est potentiellement extrêmement précieux pour la diffusion d'informations, le conseiller de groupe aura pour l'instant tout intérêt à l'utiliser uniquement pour ses contacts avec les donateurs, les ONG ou les organismes publics. Les groupes, associations et réseaux de plus grande taille peuvent avoir intérêt à créer leur propre site Web en vue de lutter contre l'image négative attachée à l'AUP, de faire connaître des cas de réussite particulièrement probants et d'expliquer comment l'AUP, en assurant une production alimentaire, en réduisant la pollution et en valorisant des zones à l'abandon, peut être bénéfique à la ville. Le site Web peut également être utilisé pour la promotion et la vente des produits.



Actions du conseiller de groupe

I Quels sont les acteurs qui exercent une influence sur les groupes de producteurs?

Dans la première phase de l'entretien avec un groupe de producteurs, il conviendra de déterminer quels sont les acteurs qui exercent une influence directe sur le groupe ainsi que ceux qui sont le plus directement concernés par le groupe. À cette fin, on pourra procéder comme suit:



Premièrement, demander aux membres d'établir, sur un tableau ou une feuille de papier, la liste de l'ensemble des groupes ou des personnes qui influent sur la réussite de leur groupe (les parties prenantes). Manque-t-il dans cette liste certaines parties prenantes? Faut-il en ajouter certaines, ou bien sont-elles totalement étrangères au groupe? Existe-t-il d'autres acteurs importants qui

ne figurent pas dans la liste?

Deuxièmement, étiqueter des pierres ou des bouteilles représentant chaque partie prenante, et demander au groupe de les disposer près de la pierre ou de la bouteille qui représente leur groupe. La distance entre le groupe et chaque partie prenante permettra de mesurer l'importance du rôle de ces dernières dans le bon fonctionnement du groupe.

Troisièmement, examiner quels pourraient être les avantages d'une collaboration - cette dernière peut-elle présenter quelques avantages mutuels?

2 Existe-t-il déjà des organisations de producteurs?

Avant d'envisager de mettre sur pied un groupe de producteurs, il importe de savoir s'il existe déjà des organisations de ce type. Le conseiller de



groupe pourrait s'entretenir avec ces derniers, de manière informelle, pour essayer de savoir si leurs objectifs et leurs services peuvent présenter un intérêt pour les groupes de producteurs et s'ils seraient intéressés par une collaboration et disposés à la concrétiser.

Si c'est le cas, il faudra qu'un représentant de l'association ou de la coopérative et le groupe de producteurs se réunissent pour discuter des modalités de cette coopération.

3 Quels partenaires choisir

Selon les résultats obtenus lors des deux premières étapes, il conviendra de déterminer avec le groupe quels doivent être les principaux partenaires. Est-il plus rentable de se rallier à un réseau existant? Faut-il contacter d'autres parties prenantes afin de constituer directement des partenariats? Dans ce cas, lesquelles? Faut-il envisager plus d'un partenaire dans l'immédiat? Quelles sont les priorités?

Enfin, les groupes de producteurs et leurs collaborateurs devraient envisager de travailler avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le circuit du marché – fourniture d'intrants, production, traitement, emballage, commercialisation, enquêtes sur les besoins et les préférences des consommateurs. Dans un premier temps, les groupes devraient privilégier les domaines dans lesquels ils peuvent maximiser leurs revenus et obtenir les meilleures conditions. Il conviendra par la suite, au fur et à mesure que le groupe se développera, de faire le point de la situation et

Des ONG en activité au Cambodge ont créé des réseaux et des groupes travaillant en partenariat en vue d'assurer une meilleure coordination. Pour l'instant, il existe des organisations à caractère associatif (comme le Comité de coopération pour le Cambodge (CCC), le forum des ONG sur le Cambodge) et des groupes sectoriels (dans divers domaines: agriculture, droit des enfants, administration des collectivités et décentralisation, handicap et réinsertion sociale, éducation, pêche, foresterie, égalité hommes/femmes, santé, VIH/SIDA, réforme agraire, microfinance, crédit, environnement). Dans le cadre de ce réseau, les diverses ONG peuvent échanger des informations lors de réunions mensuelles et veiller à ce que leurs activités ne se chevauchent pas.

(Études urbaines, Phnom Pen, Cambodge).

de redéfinir les priorités.

Pour un groupe de producteurs, il n'est pas toujours facile ni même possible de contacter d'autres groupes pour échanger des informations ou pour négocier des accords de partenariat. Le conseiller de groupe peut avoir besoin de l'aide d'une ONG ou d'autres pour aider les groupes de producteurs qui sont éventuellement mieux placés pour agir en ce sens (**voir l'exemple du Cambodge**).



Résumé

Les groupes peuvent améliorer leur situation à bien des égards en collaborant avec d'autres groupes et organisations de producteurs et en travaillant en partenariat avec de nombreuses parties prenantes. Ils peuvent réduire leurs coûts, accroître leurs bénéfices et procurer à leurs membres de nombreux avantages. Il conviendra de procéder comme suit:

- **Premièrement:** déterminer les groupes qui exercent une influence sur la production
- **Deuxièmement:** recenser les organisations existantes susceptibles d'apporter leur concours
- **Troisièmement:** déterminer les partenaires potentiels
- **Quatrièmement:** déterminer les activités prioritaires

Le processus devra être réexaminé périodiquement, selon le niveau de croissance du groupe.

Chapitre 6: Gérer la croissance

Ce chapitre examine de manière détaillée de quelle manière un groupe peut assurer sa croissance, élargir le champ de ses activités et améliorer celles-ci, et étudie l'incidence de ces innovations sur le groupe.



Points clés

La situation

A Accroître les bénéfices du groupe

Opportunités

Financer l'expansion

Faisabilité

Concurrence

B Services pour les membres

Résumé

La situation

Dans un premier temps, la plupart des groupes de producteurs urbains sont de petite taille et travaillent en partenariat en vue d'obtenir certains avantages sociaux et financiers mutuels. Lorsqu'un groupe réussit dans une activité donnée, d'autres groupes souhaitent s'associer avec lui et développer leurs activités, en vue d'accroître leurs bénéfices, d'accéder aux services d'épargne et de crédit, de pouvoir effectuer des achats en gros, et de bénéficier de l'entraide qui assure la cohésion sociale du groupe.

Un groupe dispose de plusieurs options pour développer ses activités ou ses services. Il peut par exemple renforcer telle ou telle activité, diversifier sa production, choisir un autre rôle à l'intérieur du circuit commercial, voire

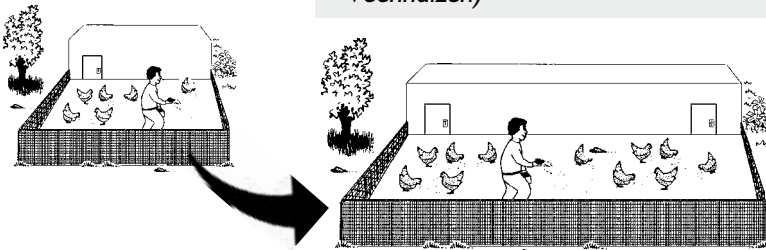


Est-il possible de passer de l'agriculture de subsistance à l'agriculture commerciale?

À **Lomé** et à **Cotonou**, des cultivateurs de légumes ayant réussi à s'acheter avec leurs économies des pompes à pédale, puis des motopompes, sont passés d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale. La plupart d'entre eux produisent aujourd'hui pour l'exportation et la consommation locale (Keraita et al, 2003).

Au **Kenya**, des accords passés dans le cadre de l'agriculture contractuelle avec des industries agroalimentaires actives dans le domaine de l'élevage a permis à des agriculteurs de s'assurer des revenus substantiels (Mireri, 2002). Pour pouvoir accéder à ce type de contrats, l'agriculteur doit disposer d'un certain espace (suffisant notamment pour abriter 300 poussins), être en mesure d'assumer les frais d'eau, d'électricité, de main-d'œuvre, et d'équipement de base et acquitter un dépôt de 0,8 dollar par poussin. Certains dispositifs d'aide, comme l'adaptation des législations locales, l'offre de formation technique et la fourniture de crédits, jouent un rôle essentiel dans ces systèmes.

(Cities Farming for the Future, R. van Veenhuizen)





travailler dans d'autres domaines que l'agriculture. Il peut également décider d'améliorer les services qu'il propose à ses membres, notamment dans le domaine de l'épargne et du crédit, des achats et de la vente en commun des produits.

L'expansion d'une entreprise comporte des avantages et des désavantages. Si cette expansion est couronnée de succès, le groupe augmentera les bénéfices de ses membres et pourra leur offrir davantage de services. Il pourra également accéder plus facilement aux ressources et pourra exercer une plus forte influence. En revanche, il se peut que le groupe et ses activités deviennent plus difficiles à gérer et qu'une visibilité accrue suscite une intensification de la concurrence. Si les activités ne sont pas menées dans le respect de la légalité, elles risquent également d'avantage d'attirer l'attention des autorités locales.

Avant d'envisager son expansion, il importe que le groupe soit déjà solidement implanté et ait obtenu un certain degré de réussite dans ses activités initiales.

Les activités de développement les plus fructueuses sont

L'agrotourisme dans la zone périurbaine de Beijing

L'agrotourisme est l'une des quatre domaines d'activités les plus courants dans le secteur agricole à Beijing, les autres étant la transformation, la production et l'agriculture de pointe. L'agro-tourisme, qui s'est considérablement développé ces dernières années, comporte deux domaines d'activités:

*l' **agriculture touristique**: excursions d'une journée, avec visite des exploitations agricoles et activités de cueillette,*

*l' **agriculture récréative**: séjours de plusieurs jours à la ferme, où le visiteur se voit proposer diverses activités d'ordre touristique.*

L'agriculture touristique offre des perspectives intéressantes à l'exploitant qui souhaite diversifier ses activités. Les coûts d'investissement sont très bas, ce qui a permis à de nombreux agriculteurs d'utiliser leurs terres pour développer des jardins agricoles à vocation touristique. On compte aujourd'hui plus de 1900 de ces jardins, répartis dans les 300 villages des 50 villes et municipalités de la ceinture périurbaine de Beijing, dont 285 sont d'importantes entreprises, et 30 ont été aménagés comme jardins municipaux.

(Cities Farming for the Future, R. van Veenhuizen)

généralement celles qui nécessitent peu d'investissements – ou qui permettent d'économiser du travail ou d'augmenter la production sur la même parcelle. L'utilisation de variétés de semences améliorées, d'engrais et de pesticides non organiques, et d'un outillage simple et peu coûteux pour la production et la transformation, par exemple, est une stratégie de développement qui donne de bons résultats.

Les innovations nécessitant de coûteux investissements – en matériel pour les cultures, les transports ou le stockage – ou des opérations plus risquées comme l'adoption de nouvelles cultures ou d'un nouveau type de production animale, auront d'autant plus de chances de réussir que le groupe sera déjà solidement implanté et aura fait ses preuves dans le domaine initialement choisi. En revanche, plus les activités choisies pour la croissance s'éloignent du domaine de maîtrise du groupe – en termes de connaissances, de compétences, d'expérience et de ressources – plus elles seront risquées.

A. Accroître les bénéfices du groupe

Les groupes qui souhaitent accroître leurs bénéfices peuvent essayer soit d'augmenter leur production soit de réduire le coût de celle-ci. Ces deux solutions ne sont toutefois pas nécessairement les



meilleures. Il est également possible d'innover en cherchant de nouveaux débouchés ou de nouveaux produits, en essayant d'accroître la valeur de la production actuelle – en améliorant par exemple l'emballage ou les procédés de transformation – voire en se tournant vers d'autres activités non agricoles pour lesquelles il existe une demande et qui correspondent au savoir-faire et aux ressources du groupe. L'objectif à long terme est d'accroître les bénéfices des membres, et non pas nécessairement de produire plus et mieux.

Exemples d'opportunités pour augmenter le profit incrementer

Quelques voies à explorer pour accroître ses bénéfices, à partir d'activités en cours ou nouvelles. Le groupe a-t-il d'autres suggestions à proposer?

a) Augmenter la production:

- *Trouver de nouvelles terres/de nouveaux sites de production (ce n'est pas nécessaire pour certaines activités – par exemple la culture des champignons, l'élevage de petits animaux, les jardins sur les toits)*
- *Améliorer les méthodes de production – culture plus intensive, de meilleure qualité, meilleure utilisation de l'eau, semences améliorées, bétail de meilleure qualité*
- *Utiliser davantage d'intrants – main-d'œuvre, engrais, compost, eau*
- *Faire appel à davantage de main-d'œuvre.*

b) Améliorer la qualité:

- *Utiliser les eaux traitées/l'eau plus soigneusement*
- *Utiliser la lutte intégrée contre les ravageurs et éviter si possible les pesticides chimiques*
- *Préférer le compost aux engrais chimiques – le groupe peut-il produire et même vendre son propre compost?*
- *Utiliser des semences de meilleure qualité*
- *Utiliser des méthodes de culture plus performantes*
- *Choisir des terres plus éloignées du trafic et de la pollution*
- *Réduire les dommages/les pertes en améliorant l'emballage ou les transports.*

c) Réduire les coûts:

- *Acheter les intrants en grandes quantités, par l'intermédiaire du groupe, de l'AIG ou d'un autre type d'organisation*
- *Travailler en partenariat avec un transporteur/un acheteur*
- *Acheter ou louer des moyens de transport pour le groupe – bicyclette, moto, camionnette?*
- *Restructurer les activités – est-il possible d'obtenir les mêmes résultats à moindre coût? De gagner du temps? Un membre aurait intérêt à travailler dans un autre domaine? Quelqu'un d'autre peut-il faire le travail de manière plus économique?*

d) Augmenter les prix:

- Si la demande est plus forte que l'offre, est-il possible d'augmenter le prix des produits?
- Est-il possible de convenir d'un prix plus avantageux avec un grossiste, en échange de la livraison régulière de grandes quantités?
- L'amélioration de la qualité (ou la certification) peut-elle permettre de majorer le prix des produits agricoles?

e) Nouveaux marchés:

- Vente directe aux supermarchés, aux restaurants, aux hôtels
- Vente directe au consommateur – livraison à domicile
- Vente dans d'autres régions
- Offres spéciales permettant de vendre davantage – par exemple, rabais pour des achats massifs ou des commandes régulières, si l'intéressé amène un nouveau client, ventes complémentaires, cadeaux, etc.

f) Nouveaux produits:

- Autres légumes
- Champignons
- Diversification de la production animale – en faveur notamment d'animaux de petite taille dont l'élevage ne nécessite pas beaucoup de place

Il est difficile de produire certaines denrées de base comme le maïs, le riz et le manioc à meilleur prix que dans les zones rurales, mais certaines cultures ayant une plus grande valeur marchande comme les légumes, les champignons, le miel, les fleurs et les plantes ornementales, les petits animaux (aulacodes, cochons d'Inde, volaille, par exemple) se vendent bien.

g) Nouveaux services:

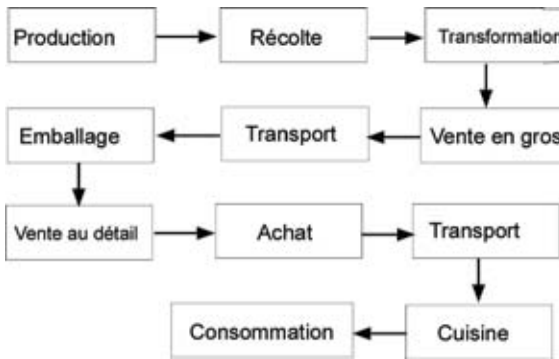
- Le groupe peut-il offrir des services à d'autres groupes ou aux particuliers?
- Peut-il obtenir des produits ou des intrants en leur nom?
- Commercialisation en commun?
- Transport?
- Emballage?

h) Accroître la valeur de la production:

- Transformation des produits – meulage, raffinage, emballage, cuisson, brassage. Avec une croissance urbaine en pleine expansion, les gens ont de moins en moins de temps pour cuisiner, ce qui explique le succès grandissant des produits déjà préparés et de la vente dans la rue
- Améliorer l'emballage et le transport

Trouver un nouveau rôle à jouer à l'intérieur du circuit commercial:

Le groupe peut-il envisager autre activité que la production et la vente des produits agricoles? Schématiquement, le circuit se présente comme suit:



Chacune de ces étapes représente un investissement en temps et en argent qui contribue à élever le coût final des produits – le groupe peut-il se positionner ailleurs qu'aux échelons « production » et « récolte »? Peut-il, par exemple, envisager de mieux emballer les produits, en sorte qu'ils aient une plus longue durée de conservation, séduisent de nouveaux clients, ou risquent moins d'être endommagés? De transformer ou de cuisiner les produits, puis de les vendre? De livrer directement le client pour éviter à ce dernier d'avoir à se déplacer?

i) Activités non agricoles:

- Le groupe possède-t-il d'autres compétences et d'autres connaissances utilisables pour une activité lucrative, pas nécessairement dans le domaine de l'agriculture urbaine? Peut-il proposer des services à d'autres groupes?
- Peut-il produire ou vendre autre chose?

Financer l'expansion

Si un groupe est très performant dans un domaine donné, il peut tout à fait être en mesure d'épargner suffisamment pour envisager son expansion. Il sera cependant souvent nécessaire de faire appel à un financement extérieur; c'est à ce stade qu'une banque, une AIG ou un réseau (voir chapitre suivant), voire une ONG peuvent lui consentir un prêt pour l'aider à élargir son champ d'activités. Il convient toutefois de ne pas oublier que l'argent prêté doit être rendu, et que la somme initiale sera généralement majorée d'un intérêt ou d'une taxe.



Les banques sont généralement peu disposées à consentir des prêts à des producteurs individuels, car ces derniers ne peuvent généralement pas leur proposer de garantie sous forme de terrain ou d'autres ressources.



Il arrive cependant que des ONG, des organisations humanitaires ou des organismes de crédit publics consentent des prêts à des groupes organisés et enregistrés en utilisant le système de la responsabilité collective, par lequel chacun des membres s'engage à rembourser la totalité du prêt – si un membre n'assume pas le montant de la dette qui lui échoit, ce sont les autres membres qui devront acquitter cette somme. Par ailleurs, le groupe qui ne rembourse pas le prêt ne pourra pas par la suite contracter un nouvel emprunt, ce qui est fortement préjudiciable à sa réputation et compromet par ailleurs les chances des autres groupes d'emprunter auprès des banques.

Le groupe qui envisage un emprunt doit s'assurer soigneusement qu'il pourra rembourser le prêt, en effectuant une estimation réaliste des bénéfices supplémentaires qu'il espère pouvoir réaliser avec cette somme. Si les bénéfices escomptés ne couvrent pas les frais bancaires, il sera peu judicieux de contracter un emprunt.

L'inflation

Le groupe doit également tenir compte de l'inflation – une augmentation générale des prix dans tout le pays. L'inflation est un phénomène sur lequel le groupe n'a aucune emprise. En cas de forte inflation, les prix ne cessent de



monter, et il devient très difficile de planifier ses dépenses dans le long terme. Un sac de fourrage qui coûtait 10 dollars l'année précédente peut en coûter 12 aujourd'hui. Un poulet peut être vendu pour 5 dollars, alors qu'il n'en coûtait que 4 un an auparavant. Le fourrage et les poulets doivent s'acheter à un prix qui continue de monter pendant la période d'élevage. Si l'inflation est très élevée, le

groupe peut manquer de l'argent nécessaire pour élever les animaux avant que ces derniers ne puissent être vendus. Même s'ils pouvaient les vendre à un meilleur prix que l'année précédente, ils risquent de se trouver à court d'argent trop tôt. En d'autres termes, ils risquent d'être confrontés à un problème de trésorerie. Dans les endroits qui connaissent une forte inflation, les groupes doivent par conséquent disposer d'une épargne plus importante, afin de pouvoir financer leurs activités jusqu'au moment de la vente.



Actions du conseiller de groupe



Examiner avec le groupe un projet de développement. Ne pas présenter tout de suite la liste des exemples, mais commencer par une question d'ordre général: qu'est-ce que le groupe peut entreprendre pour accroître ses bénéfices?

“... Les plats cuisinés sont en train de devenir très « tendance »...pour ceux d'entre nous dont les horaires de travail sont très exigeants, la perspective de devoir préparer à manger à la maison devient de moins en moins séduisante...tout ce que je cuisine aujourd'hui est déjà à moitié préparé...Poisson, purée, et tout le reste...J'avais l'habitude de préparer tous les week-ends des chips de plantain à la maison...aujourd'hui, sur les 10 km du trajet à la maison, il y a plus de trente personnes qui en vendent” – Antie Nanan, Madina, Accra. (*Études urbaines: Accra, Ghana*)

a) Recherche d'idées

Une bonne méthode consiste à organiser des séances de réflexion (voir l'annexe sur les techniques de participation), destinées à



À **Bangkok (Thaïlande)** et à **Ho Chi Minh (Vietnam)**, les pisciculteurs (péri)urbains ont commencé à élever des poissons d'aquarium, créneau prometteur sur un marché florissant. La valorisation de la production de plantes aquatiques, par divers procédés techniques de transformation, d'emballage et de vente se pratique également de plus en plus à Bangkok.

Note d'orientation sur l'aquaculture périurbaine Note no 5, Université de Stirling et ETC Urban Agriculture. 2006

aider le groupe à examiner comment il pourrait améliorer sa production ou s'il pourrait envisager un autre type de production plus rentable.

Le groupe pourra s'inspirer des initiatives et des innovations de certains de ses membres. Si les principales possibilités figurant dans la liste ci-dessus ne sont pas évoquées, le conseiller de groupe en fera lui-même la suggestion. Il faut encourager le groupe à trouver ses propres idées et, au cours de cette première étape, ne critiquer aucune proposition. Il faudra simplement prendre note de toutes les suggestions.



Poser des questions pour aider le groupe à étoffer la liste, du genre:

Quel autre produit pouvons-nous cultiver? D'autres légumes? Des produits non comestibles? Pouvons nous envisager la production animale? l'arboriculture? la pêche?

Quels autres produits demandés sur le marché pourrions nous produire?

Existe-il un produit pour lequel il existe une demande mais que les gens ne peuvent pas se procurer sur le marché?

Que font les gens des produits que nous leur vendons?

Qui d'autre est susceptible d'utiliser nos produits?

D'autres personnes ont-elles besoin des mêmes intrants que nous?

b) Regrouper les idées

Lorsque toutes les suggestions possibles auront été émises, il faudra les classer dans les rubriques proposées plus haut puis examiner quels sont, pour chacune de ces rubriques, les idées les plus prometteuses. Quel projet suscite-t-il le plus d'enthousiasme? Lequel serait, d'un point de vue pratique, le plus facile à mettre en œuvre?

c) Commencer par les projets les plus faciles à mettre en œuvre

Examiner brièvement chaque proposition avec le groupe, afin d'éliminer toutes celles qui seraient irréalisables (pourquoi sont-elles irréalisables? Est-ce en raison d'un manque de compétences ou de connaissances? Serait-il possible d'acquérir ces dernières?). Il conviendra également d'éliminer toutes les suggestions déraisonnables ou immorales. En écartant certaines suggestions, il conviendra toutefois d'inciter le groupe à chercher d'autres idées du même ordre, susceptible de résoudre un problème identique, mais plus faciles à mettre en œuvre. Souvent, il suffit d'une petite modification pour qu'une suggestion a priori peu réaliste devienne réalisable. Ajouter à la liste toutes les nouvelles suggestions.



L'introduction de l'élevage d'aulacode (un petit rongeur commun en Afrique) au Ghana a également conduit à expérimenter des traitements à base d'herbes contre les vers et d'autres maladies dans les exploitations agricoles.

(Études urbaine, Accra, Ghana)



Spécialisation

*La proximité d'un marché urbain peut permettre aux agriculteurs urbains de se spécialiser et/ou de diversifier leur production. Un agriculteur de la grande niaye de Pikine, à **Dakar**, a observé que la plupart des agriculteurs urbains de sa communauté avaient des difficultés à organiser le transport de leurs produits. Il a alors décidé de créer sa propre entreprise de transports, et c'est lui qui se charge de livrer la production agricole sur les marchés urbains et d'approvisionner les agriculteurs en intrants.*

Il reste en contact étroit avec ses anciens collègues et joue un rôle important dans l'organisation de la commercialisation des produits agricoles et des intrants, comme le fumier provenant de l'élevage urbain.

(UA Magazine No. 17)

d) Établir une brève liste des projets les plus facilement réalisables

Demander à chaque membre de cocher les trois projets qui l'intéressent le plus. Cette formule permet d'éviter qu'un ou deux membres n'imposent leurs propositions au reste du groupe. (Si certains membres ne savent pas lire, il faudra les aider individuellement ou faire figurer près de la proposition un dessin ou un symbole qui leur permettra de se rappeler de quel projet il s'agit). Lorsque tous les membres auront sélectionné leurs projets préférés, compter les coches et prendre les trois projets qui en comptent le nombre le plus élevé.



Le maïs et la manioc sont souvent vendus sous forme de pâte prête à l'emploi. Les poissons, le plantain et l'igname peuvent se vendre, déjà préparés, dans la rue. Il est possible de faire de la pâte d'arachides, de moudre et d'emballer des épices. Le yaourt se produit à une très petite échelle – souvent par des agriculteurs urbains qui ne possèdent qu'une vache ou une chèvre. Les kebabs au soja sont également très appréciés comme substitut à la viande. Au Ghana (Accra), le ministère de l'Alimentation et de l'agriculture s'attache aujourd'hui à promouvoir ces diverses activités, et d'autres du même ordre, dans le cadre d'un programme de développement de l'agriculture féminine. Les kebabs au soja sont également une innovation dans le secteur de la transformation. Les morceaux sont placés sur des baguettes et sont vendus comme autrefois la viande de chèvre, de mouton et de bœuf.

(Études urbaines, Accra, Ghana)

e) Examiner brièvement tout ce qui sera nécessaire pour chaque projet (compétences, ressources financières, etc.)

Le groupe devra, pour chacun des trois projets retenus, examiner les points suivants:

- Son degré d'enthousiasme à l'égard du projet en question. En effet, une nouvelle production, un nouveau mode de transformation ou la

recherche d'un nouveau marché nécessiteront beaucoup de travail et d'efforts; aussi est-il préférable que tous les membres du groupe soient enthousiasmés par le projet. C'est cet enthousiasme qui leur permettra également de rester motivés pendant les périodes difficiles.

- Qu'en est-il de la demande? Le marché est-il suffisamment vaste? Plus la demande du produit ou du service considéré est importante, plus le projet a de chances de réussir.
- Qui va travailler sur le projet? Une ou deux personnes ou l'ensemble du groupe?
- Qu'en est-il des coûts? Quel est le risque?

Note: à ce stade, le groupe peut également souhaiter explorer une autre voie - certains membres pourraient par exemple se charger de faire le point sur la situation du marché, de vérifier les coûts de production, etc., et présenter les résultats de leur recherche lors d'une prochaine réunion.

f) Classer les trois projets retenus par ordre de priorité

Avec un grand groupe, il est possible de travailler simultanément sur plusieurs projets. De même, si un projet semble irréalisable, le groupe peut passer au projet suivant. Il est important que tous ceux qui seront appelés à participer approuvent le/les projets en question



et que la décision n'incombe pas au seul responsable du groupe. Une personne ayant une forte personnalité réussit souvent à convaincre les autres du bien-fondé de son projet, sans en être réellement convaincue elle-même. De fait, les suggestions qui émanent d'une seule personne et qui ne reçoivent pas l'appui du reste du groupe ont peu de chances de se concrétiser.

g) Étude de faisabilité

Avant d'examiner plus en détail les idées retenues par le groupe pour augmenter ses bénéfices, il convient de s'assurer du caractère réaliste du projet en question. Le groupe multipliera ses chances de réussite en faisant cet examen de manière minutieuse. Il conviendra également, avant de penser à aller de l'avant ou d'engager des dépenses, d'examiner un certain nombre de points, notamment:



- *Dispose-t-on de toutes les ressources nécessaires ou peut-on se les procurer?*
- *Une formation ou une aide seront-elles nécessaires pour mettre en place/développer la nouvelle activité? Qui dispensera cette aide ou cette formation?*
- *Quels seront les coûts de l'activité envisagée (production, transformation, etc.).*
- *À quel prix le groupe va-t-il proposer le produit ou le service? Ce prix permettra-t-il de couvrir les frais? Risque-t-il d'être trop élevé et de dissuader les consommateurs?*
- *Le groupe a-t-il besoin d'argent pour lancer son activité? De quel montant? D'où viendra cet argent? (voir ci-dessus la question du financement).*
- *Qui sont les clients? Que recherchent-ils? Des produits meilleur marché ou de meilleure qualité? Quels produits achètent-ils aujourd'hui et où les achètent-ils?*

h) Examiner la question de la concurrence

Quels sont les concurrents du groupe pour le produit ou le service concernés? Il ne s'agit pas simplement de savoir si quelqu'un d'autre propose le même produit, mais de déterminer ce que les clients achèteraient pour remplacer le produit, au cas où ce dernier ne serait pas disponible sur le marché. Si, par exemple, le groupe se propose de fabriquer et de vendre

du compost, ses concurrents ne seront pas uniquement les autres fabricants de compost, mais tous ceux qui vendent de l'engrais, sous quelque forme que ce soit (engrais chimiques, fumier, compost).

Il faudra approfondir cette question avec le groupe et l'aider à déterminer précisément quels sont ses concurrents. Pour qu'une entreprise puisse durer, il faut qu'elle apprenne à gérer cette question de la concurrence (toute entreprise qui réussit se heurte forcément à une concurrence). Il faut aussi qu'elle apprenne à évoluer et à s'adapter au changement.

Est-il facile de copier l'activité en question? Si c'est très facile, d'autres pourront être tentés de reprendre l'idée à leur compte dès que le groupe aura commencé à mettre en œuvre son projet. Il faut poser au groupe les questions suivantes:



- *Y a-t-il suffisamment de demande pour que tous ceux qui veulent se lancer dans cette activité aient leurs chances?*
- *Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce que le groupe pourrait entreprendre pour s'assurer un avantage sur la concurrence? Une meilleure situation au sein de la collectivité, une meilleure qualité des produits, un emballage et un étiquetage plus séduisants?*
- *Quelle ligne d'action le groupe choisira-t-il s'il n'y a pas assez de clients à la fois pour lui-même et pour ses concurrents?*

B Services pour les membres

La croissance du groupe, qui se traduit par une augmentation du nombre d'adhérents, une hausse des revenus, des possibilités plus nombreuses de mener des activités plus lucratives sur une plus grande échelle, lui permet également d'accroître le volume des services qu'il est en mesure de proposer à ses membres dans des domaines comme, par exemple:

- L'épargne et le crédit
- Les achats en gros



- Les soins de proximité
- L'influence politique

Toutefois, il peut parfois être préférable que le groupe ne propose pas ces services directement, mais par l'intermédiaire d'une AIG ou d'une autre organisation structurée en réseau (**voir Chapitre 5**).

Un groupe en pleine croissance peut également être plus difficile à diriger qu'un petit groupe. Le président devra pouvoir gérer des réunions de groupe beaucoup plus importantes et mener de front davantage d'activités; le secrétaire devra tenir compte d'un volume d'informations beaucoup plus important; le trésorier devra gérer une comptabilité beaucoup plus complexe. Certains coûts vont également augmenter; le groupe aura notamment besoin d'une caisse pour l'argent comptant et de fournitures de bureau. Par ailleurs, Il semble également justifié que les dirigeants reçoivent une certaine rémunération ou un part plus importante des bénéfices pour le temps consacré à ce travail de gestion.

Si la charge de travail devient trop lourde pour les responsables en place, il peut alors se révéler utile de confier certaines attributions à d'autres membres du groupes, notamment pour la commercialisation, la commande des intrants, etc.

Pour qu'un groupe en expansion reste performant, il est également important que les membres maintiennent un équilibre entre ce qu'ils investissent dans le groupe et ce qu'ils en reçoivent. L'agrandissement du groupe et l'augmentation des bénéfices s'accompagnent de coûts plus élevés qu'il faudra pouvoir financer en augmentant la contribution des membres et les bénéfices provenant du système d'épargne et de crédit du groupe.

Autres problèmes liés à l'expansion

Sécurisation insuffisante des intrants – l'absence de régime foncier, un approvisionnement en eau peu fiable, l'instabilité de la main-d'œuvre sont autant de problèmes pour un petit groupe. Lorsque le groupe se développe, certains de ces problèmes peuvent s'aggraver, d'autres peuvent au contraire s'atténuer. Un groupe de plus grande taille est plus

influent, et connaît également davantage de personnes susceptibles de l'aider si, par exemple, il ne peut plus disposer d'une parcelle qui a été utilisée temporairement pour la production et la commercialisation.

Direction du groupe – La conduite d'un grand groupe est plus complexe et difficile que celle d'un petit groupe. Cependant, il est probable qu'un groupe de grande taille comptera parmi ses membres davantage de dirigeants potentiels, auquel cas il lui sera plus facile qu'à un petit groupe de trouver un remplaçant pour compenser un éventuel départ; à condition toutefois d'anticiper cette possibilité et de laisser aux membres suffisamment d'occasions d'assumer des responsabilités au sein du groupe.

Irrégularité de la production – si un groupe commence à fournir des détaillants ou une clientèle plus vaste, l'une des clauses de l'accord est généralement qu'il s'engage à assurer une livraison régulière, en quantité comme en qualité. Cependant, la nature même de l'agriculture urbaine – caractérisée par une certaine insécurité en matière de droit foncier et d'approvisionnement en intrants – fait qu'il peut être difficile de tenir un tel engagement. L'une des solutions peut alors consister à s'associer à un autre producteur qui pourrait, en cas d'urgence, approvisionner le marché.

Examiner ces divers points pendant que le groupe poursuit son expansion. On trouvera davantage d'informations sur les rôles, la prise de décision, la résolution des conflits et la dynamique de groupe à l'Annexe I.

Résumé

Un groupe dispose de plusieurs options pour étendre ses activités et accroître ses bénéfices. Il peut notamment:

- **Produire davantage**
- **Améliorer la qualité**
- **Réduire ses coûts**
- **Augmenter ses prix**
- **Rechercher de nouveaux marchés**
- **Proposer de nouveaux produits et services**
- **Valoriser sa production actuelle**
- **Se positionner à d'autres niveaux du circuit commercial**
- **Se lancer dans des activités non agricoles**

Avant de commencer une nouvelle activité ou d'étendre les activités existantes, le groupe aura intérêt à examiner soigneusement les diverses possibilités, à retenir les perspectives les plus prometteuses et à s'assurer de leur faisabilité.

Des groupes de grande taille sont en mesure de proposer davantage de services à leurs membres. Cette situation comporte des difficultés et des avantages, raison pour laquelle il conviendra de faire une mise au point minutieuse avant de prendre un engagement qui ne pourra pas être honoré à long terme.

Chapitre 7

Renforcement de la légitimité



Le présent chapitre traite des mesures à adopter afin de parvenir à une reconnaissance accrue de l'agriculture urbaine et périurbaine et au renforcement de sa légitimité par la mise en place d'un travail de groupe entre les diverses parties prenantes permettant à la municipalité, aux consommateurs et aux producteurs d'en tirer parti.

Points clés



La situation

Mesures envisageables

**Mesures prises par le
conseiller de groupe**

Résumé

La situation

L'agriculture urbaine est souvent mal acceptée par les autorités municipales ou par les habitants des villes – même par ceux qui consomment directement la



production agricole. Les consommateurs apprécient les produits frais mais beaucoup moins d'avoir à proximité des élevages de vaches, de porcs ou de poulets.

L'utilisation d'eaux usées non traitées et d'eaux d'égout pour les cultures représente un risque important pour la santé et nombre d'autorités municipales estiment que l'agriculture urbaine n'a pas sa place dans une ville moderne. Elles considèrent donc cette activité illégale ou du moins tentent d'en dissuader l'exercice et fixent des conditions et des réglementations strictes. Cela dit, dans un certain nombre de villes, l'attitude vis-à-vis de l'agriculture urbaine et périurbaine est en pleine mutation. Les autorités municipales s'intéressent de plus en plus à l'intégration de l'agriculture urbaine et périurbaine dans les plans d'urbanisme et dans l'économie urbaine (**voir ci-après la Déclaration d' Harare et la Déclaration de Quito**).



Declaración de Harare effectuée par les Ministres chargés de l'administration locale (Kenya, Malawi, Swaziland, Tanzanie et Zimbabwe) lors de la réunion organisée à propos de l'agriculture urbaine et périurbaine:

Nous, Ministres ... « demandons que soit favorisée l'adoption d'une vision commune de l'agriculture urbaine et périurbaine qui tienne compte des besoins et des conditions spécifiques de la région et partant nous nous engageons à élaborer des politiques et des instruments appropriés pour créer un environnement favorable à l'intégration de l'agriculture urbaine et périurbaine dans nos économies urbaines ».

Fait à Harare, le 29 août 2003

Le développement du potentiel de l'agriculture urbaine passera toujours, d'une certaine manière, par l'amélioration de son image aux yeux du public et par le renforcement de sa légitimité juridique. Une activité illicite risque toujours d'être interdite par les autorités, quels que soient les résultats obtenus. Il est bien sûr possible d'exercer des pressions sur les autorités pour qu'elles autorisent le maintien de ces activités, surtout lorsque le nombre de personnes concernées est élevé, mais il est encore plus efficace de travailler ensemble pour réduire les aspects négatifs de l'agriculture urbaine et

périurbaine (notamment dans les domaines de la santé et de l'hygiène) et de mettre en valeur les aspects positifs (création d'emplois, réponse à un besoin du marché, contribution à la création d'espaces verts).

En matière d'agriculture urbaine la législation varie considérablement selon les villes et les pays. On relève parfois dans une même agglomération des réglementations contradictoires, certaines dispositions semblant autoriser l'agriculture alors que d'autres l'interdisent de manière explicite.

Regles du Autorité Municipale de Accra (AMA), Ghana



« Il est interdit d'élever des porcs, des vaches, des moutons et des chèvres dans le territoire relevant de la municipalité d'Accra sans avoir au préalable obtenu un permis à cet effet qui sera établi en tenant compte des droits à acquitter ». Le nombre limite de chèvres et de moutons autorisés dans chaque habitation est fixé à dix. Les porcs et les vaches ne pourront être autorisés que dans des locaux expressément désignés à cet effet pour lesquels une demande sera présentée aux autorités municipales de la ville d'Accra qui devra accorder son autorisation. Toute infraction à ces dispositions sera assortie d'une amende ou d'une peine de détention de six mois au maximum, ou des deux à la fois. (Études urbaines, Accra, Ghana).

À Hyderabad, le lait est produit en grande partie dans la ville par des animaux élevés en étables. Pour nourrir ces animaux des groupes d'agriculteurs urbains produisent et fournissent des fourrages aux élevages, même si cette activité n'est pas reconnue selon la réglementation municipale en vigueur.

(Études urbaines, Hyderabad, Inde)



La légalité ne permet pas toujours de résoudre les problèmes liés à l'agriculture urbaine. Il arrive parfois que certains groupes ne puissent pas obtenir une reconnaissance juridique en raison d'interdictions fixées par la loi, alors que leurs activités répondent à un besoin clairement établi. Sans modification préalable de la législation, un enregistrement aurait pour effet de mettre fin aux activités concernées! Par ailleurs la légitimité octroyée à un groupe par les autorités en place ne garantit pas pour autant que ses activités aient une valeur sociale pour la population.

Régularisation et légitimation

Si leurs activités ne sont pas régularisées et reconnues les agriculteurs urbains et périurbains auront difficilement la possibilité d'exercer une influence sur l'accès aux ressources, y compris les terres, l'eau, le crédit, la formation et les services consultatifs. Les groupes informels ont non seulement des difficultés pour avoir accès de manière légale aux terres mais ils courent aussi le risque de se faire confisquer les parcelles qu'ils cultivent s'ils se font connaître des autorités municipales.



Coopérative Yiriwaton (Mali)

Yiriwaton est une coopérative de Bamako, bien organisée et efficace officiellement enregistrée qui a pour but de favoriser l'agriculture urbaine, de soutenir les agriculteurs et de réglementer les activités agricoles. Elle offre des facilités de crédit à ses 160 membres afin qu'ils puissent se procurer des semences et des outils, et elle gère aussi pour eux un plan d'épargne. Les membres cultivent pour l'essentiel des terres appartenant à des particuliers, sur la base d'accords de location informels. La coopérative Yiriwaton est également active sur le plan politique: elle défend les droits des agriculteurs et exerce un lobbying dans les services gouvernementaux pour obtenir et pouvoir garantir l'accès aux terres domaniales. Elle engage des poursuites pour les affaires d'expulsion sans compensation afin d'obtenir un dédommagement de l'agriculteur pour sa production et ses coûts d'investissement.

(UA Magazine n° 17)

Du point de vue des autorités municipales, par contre, les pauvres sont un groupe important en expansion constante, qui doit pouvoir subvenir de manière autonome à ses besoins alimentaires. Les arrêtés municipaux pris en vue de réglementer l'agriculture urbaine, même ceux inspirés des meilleures intentions, sont toujours difficiles à appliquer. L'agriculture urbaine peut toutefois être un atout important pour les villes dans de nombreux domaines comme la sécurité alimentaire, le traitement des déchets, la création d'espaces verts et l'emploi. Si au lieu d'entraver l'agriculture urbaine, les autorités municipales en tenaient compte et collaboraient avec les agriculteurs, il serait possible d'accroître la contribution de ce secteur à la vie urbaine.

Il convient de préciser enfin que l'octroi de permis d'accès temporaires aux terres, l'accès aux terres de la commune, aux services du gouvernement et l'accès au crédit seront difficiles si les groupes ne sont pas structurés d'une manière plus ou moins officielle, ou encore mieux s'ils ne sont pas reconnus en tant qu'entité juridique. Ces mesures préalables permettent ensuite de conclure des contrats



Une organisation de producteurs stable peut négocier des conditions d'occupation qui garantiront une plus grande sécurité à ses membres. Elle peut représenter ses membres dans les processus de conception des politiques et négocier en leur nom des contrats avec les fournisseurs ou les acheteurs. Elle peut également conclure des alliances avec d'autres intervenants intéressés, tout comme elle, à l'élaboration de stratégies de développement urbain. Des organismes publics et privés de même que des ONG ont formé des partenariats avec des organisations de producteurs pour une foule d'activités: entretien des parcs publics et des espaces libres, services de sécurité pour les domaines résidentiels, reboisement des zones sujettes à l'érosion, mise en œuvre de mesures visant à décourager le déversement des déchets, réduction des coûts des installations d'épuration des eaux usées, fourniture de médicaments aux cliniques médicales publiques, approvisionnement en aliments des écoles et des établissements gouvernementaux et, même, distribution de produits locaux aux supermarchés de la ville.

(Luc J.A. Mougeot, CRDI 2006, Cultiver de meilleures villes)

pour l'accès aux terres et à d'autres ressources entre le gouvernement ou des propriétaires fonciers privés et les groupes de producteurs urbains. La personnalité juridique permet aussi au groupe, ou à ses représentants, de participer aux discussions engagées avec les autorités à propos des modalités de développement de l'agriculture urbaine et périurbaine, et comporte des avantages réciproques.

Le succès des politiques relatives à l'agriculture urbaine et périurbaine est lié à une forte participation des diverses parties prenantes (producteurs, habitants des villes et consommateurs).

Hygiène

Dans la plupart des cas, la production s'effectue dans des conditions médiocres ou inadaptées, tant du point de vue de la superficie cultivée, de l'évacuation et du traitement des eaux usées, de l'utilisation des pesticides et des engrais (organiques ou non) et des eaux d'égouts et autres eaux usées ainsi que de l'élimination des déchets – notamment d'origine animale. Les conditions de production, tout comme bien souvent les transports, la transformation et la vente ne respectent pas les règles d'hygiène. L'odeur, le bruit, la pollution qui caractérisent, dans l'ensemble, la production urbaine importunent les citoyens.



Les cultures effectuées le long des routes ou dans des zones où l'air est fortement pollué sont souvent contaminées par des métaux lourds dont la présence augmente les risques pour la santé.

Pour que l'agriculture urbaine s'intègre parfaitement dans les villes modernes, comme cela est le cas dans certaines villes du monde industrialisé, comme Amsterdam (Pays-Bas) et Vancouver (Canada), les règles concernant la santé et l'hygiène DOIVENT être respectées et les aspects liés à la pollution par le bruit et par les odeurs soumis à un contrôle. Dans les pays industrialisés, en Occident, l'eau est en général de bonne qualité dans les villes, les légumes verts ne sont pas cultivés sur le bord des

grandes routes et l'utilisation des produits agrochimiques et l'élimination des déchets sont soumis à des contrôles très stricts.

Toutefois, dans les régions en développement, certaines villes, la plupart bien souvent, optent pour l'agriculture urbaine et périurbaine faute d'alternative et par manque de ressources. Les ménages cultivent des légumes pour consommer leur production; en cas d'excédents ils essaient de les vendre. Un grand nombre de personnes souhaiteraient trouver d'autres emplois, mais à défaut, elles n'ont pas d'autres choix pour assurer leur survie. Elles souhaiteraient aussi utiliser une eau plus propre et des méthodes de production plus hygiéniques, mais elles n'ont ni le temps ni l'argent nécessaires et les premières initiatives ne devraient pas demander davantage de temps ou augmenter le coût de la production.

Déclaration de Quito (2000)



Nous prions instamment les administrations locales de favoriser l'agriculture urbaine dans leurs villes, de mettre au point des incitations fiscales ainsi que d'autres mesures et d'encourager la collecte d'informations sur l'agriculture urbaine dans le cadre du processus de planification territoriale; l'administration centrale et locale d'inclure l'agriculture urbaine dans leurs programmes de réduction de la pauvreté, de sécurité sanitaire des aliments, de promotion du développement local et d'amélioration des conditions de santé.

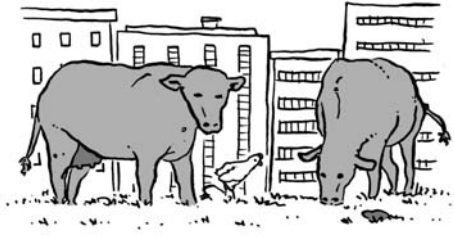
Nous encourageons: les villes à reconnaître l'importance de la contribution de l'agriculture urbaine dans les démarches de développement social, pour la création d'emplois et de revenus, l'estime de soi, l'amélioration de l'environnement et notamment de la sécurité sanitaire des aliments, et d'ajouter ces aspects à leurs objectifs essentiels de développement, de manière transparente et concertée.

Nous réaffirmons: notre engagement en faveur de l'amélioration de la gestion urbaine en favorisant les expériences d'agriculture urbaine dans nos villes, ...pour améliorer la sécurité alimentaire, pour affronter la pauvreté urbaine, améliorer l'environnement urbain et la gestion sanitaire, et mettre au point des procédures de gouvernance qui favorisent davantage la participation que l'exclusion, ainsi que pour protéger la diversité biologique urbaine.

Signée par vingt-sept villes d'Amérique latine à l'occasion de l'atelier consacré à « L'agriculture urbaine dans les villes du XXI^e siècle » qui s'est tenu à Quito (Équateur) du 16 au 20 avril 2000.

Production animale

La production animale pose en général davantage de problèmes que la production agricole du fait des odeurs, du bruit et des déchets qu'elle comporte. Certains animaux, non appropriés



aux conditions de vie urbaines, devront être soumis à des restrictions et progressivement éliminés. Dans certaines villes, la production de lait est encore très fréquente et à grande échelle, comme à Hyderabad. L'essentiel de la production de lait destinée à la ville provient de vaches élevées en étables qui sont alimentées par des fourrages produits par des groupes urbains de producteurs. Un système de transport efficace et de bonnes installations de réfrigération et de pasteurisation permettraient d'éviter la production en ville et de la réserver aux zones rurales mieux adaptées. Pour l'instant toutefois, il est plus pratique de produire du lait (et des fourrages) à proximité des consommateurs. Dans de nombreuses villes, la demande de lait frais est encore très forte. Il est rendu propre à la consommation de manière traditionnelle, en procédant à plusieurs longues ébullitions.



Que peut-on faire?

Les autorités municipales, ainsi que toutes les parties prenantes, concernées directement ou indirectement par l'agriculture urbaine et périurbaine, doivent œuvrer ensemble en vue de trouver le moyen d'améliorer la production et les conditions d'hygiène de l'agriculture urbaine et périurbaine.



Il pourrait être utile d'examiner tout d'abord la question suivante qui concerne toutes les parties prenantes:

« Quel est l'apport de l'agriculture urbaine et périurbaine pour une ville? » (et non: Quelles sont les mesures que peut prendre une ville en faveur de l'agriculture urbaine et périurbaine?)

L'agriculture urbaine et périurbaine peut être utile dans divers domaines et notamment pour ce qui est de la réduction de la pauvreté, de la création d'emplois, de l'approvisionnement en denrées alimentaires, de la qualité de la nutrition, de l'élimination des déchets et de l'amélioration de l'environnement par la création de zones vertes. Dans l'hypothèse où ces domaines sont inscrits par les autorités municipales dans les plans d'aménagement urbain, on doit alors envisager la question suivante:

« Comment favoriser les éléments positifs et réduire les problèmes? »

La collaboration des autorités municipales et des ministères compétents sera nécessaire pour déterminer les terrains adaptés à l'agriculture urbaine et pour l'approvisionnement en eaux traitées.

Les organismes d'aide, les ONG et les départements universitaires devraient pouvoir fournir une contribution pour la réalisation des études et des enquêtes nécessaires (plan d'occupation des sols de la ville, par exemple).

Les cours de formation, la publicité et les campagnes de sensibilisation peuvent être organisés directement ou en collaboration avec les ministères chargés de l'agriculture, de la vulgarisation, de la santé, avec les autorités responsables de l'eau et des déchets, ainsi qu'avec les ONG, les organismes d'aides, les universités, les collèges et les écoles etc. qui souhaitent participer. L'apprentissage de mesures simples, comme la façon d'utiliser les eaux usées et d'éliminer les déchets en toute sécurité, a un coût très faible ou égal à zéro, et présente un intérêt même pour les plus pauvres.

Les effets les plus graves de la pollution peuvent être évités en utilisant correctement les eaux usées et le fumier (par exemple, en les appliquant seulement sur la base des plantes et non sur les feuilles), par un niveau de traitement adéquat des eaux usées et par le choix pertinent de plantes et d'animaux (pas des légumes à feuilles près des routes, par exemple).

Si les autorités municipales et les ministères chargés de la santé, des eaux et de l'agriculture parviennent à travailler ensemble pour fournir l'accès à des eaux traitées, les agriculteurs urbains peuvent à leur tour collaborer en utilisant de manière productive les déchets organiques et en améliorant la qualité de l'environnement. Par exemple, un groupe pourrait entreprendre de déblayer une zone de ses ordures en échange d'eaux usées traitées destinées à l'agriculture urbaine ou d'un lieu destiné à la production de compost.

L'expérience acquise dans ce domaine permet de dresser une série de recommandations simples destinées aux administrations qui ont décidé d'œuvrer en tenant compte de l'agriculture urbaine et périurbaine plutôt que de s'y opposer. Ces recommandations peuvent aussi être utiles aux chercheurs, aux ONG, aux activistes communautaires et à toute personne intéressée à l'étude ou à la pratique de l'agriculture urbaine et périurbain.

- *Les autorités municipales doivent commencer par se poser la bonne question, c'est-à-dire, se demander ce que l'AU peut faire pour la ville et non pas l'inverse).*
- *Se servir de l'agriculture urbaine et périurbaine pour que les espaces urbains non utilisés et adaptés puissent servir à tous.*
- *En matière d'urbanisme inclure l'agriculture urbaine et périurbaine au nombre des catégories d'utilisation du sol et des fonctions économiques.*
- *Opter pour une formule participative en matière de conception des politiques.*
- *Mettre à l'essai les permis d'occupation temporaire pour permettre aux producteurs urbains d'utiliser des espaces libres privés et publics.*
- *Favoriser le regroupement des producteurs urbains pauvres afin d'améliorer la gestion de l'agriculture urbaine.*
- *Harmoniser recherche et conception des politiques dans les meilleurs délais.*

(Luc J.A. Mougeot CRDI 2006 – Cultiver de meilleures villes)



Actions du conseiller de groupe

Examiner les thèmes énoncés ci-après, avec le **groupe de producteurs** (Section A) et avec **les autorités urbaines** (Section B).

Pour les entretiens avec les autorités municipales, la participation des chefs de groupes de producteurs (ou des chef d'autres réseaux/ AIG) pourrait être utile et souhaitable. Dans les autres cas, il vaudrait mieux que la démarche émane de l'organisation du conseiller de groupe ou de toute autre ONG ou organisation d'aide concernée.

Pour obtenir des changements il faut que des mesures soient prises à la fois par les autorités municipales et par les groupes de producteurs eux-mêmes.



(Zambia Copperbelt Urban Livelihoods Project (CULP))

Le Projet Coperbelt Urban Livelihoods (CULP) a démontré que les ONG peuvent jouer un rôle important pour améliorer la sécurité des régimes fonciers pour les agriculteurs périurbains, en facilitant des négociations fondées sur les intérêts entre les propriétaires fonciers et les agriculteurs potentiels. Trois points sont essentiels pour la réussite de ce processus:

- *Le regroupement des agriculteurs;*
- *La volonté et la capacité des agriculteurs d'adopter des pratiques appropriées d'utilisation des terres; et*
- *La crédibilité de l'ONG impliquée ou de tout autre facilitateur.*

La modification d'un cadre politique est en général un processus lent. Il convient de ne laisser passer aucune occasion de mettre en évidence les effets positifs de l'agriculture urbaine et périurbaine et de travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes. Parallèlement, des mesures doivent être prises pour réduire les effets négatifs, surtout ceux liés aux aspects sanitaires et à la sécurité de l'agriculture urbaine et périurbaine. Ensemble, ces deux démarches devraient permettre de déboucher sur une meilleure compréhension de l'agriculture urbaine et périurbaine et de sa place dans les villes.



Section A: Groupes de producteurs urbains

Les agriculteurs urbains peuvent contribuer à améliorer la qualité et la sécurité de leur production, l'image de l'agriculture urbaine et périurbaine et enfin favoriser un environnement politique favorable dans divers domaines:



- Prendre conscience de l'importance d'utiliser des méthodes de production sans danger et hygiéniques, conformes aux recommandations prescrites par le ministère de l'agriculture.
- Réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques au profit de la lutte intégrée contre les nuisibles et des engrais organiques (compost et fumier).
- Apprendre à éliminer tous les déchets agricoles (surtout ceux d'origine animale) en toute sécurité.
- Rechercher des zones dans lesquelles l'agriculture urbaine et périurbaine peut aider à réduire les déchets (compostage) et à améliorer la qualité de l'environnement (plantation d'arbres et nettoyage de zones laissées en friche pour l'agriculture)
- Prendre conscience de l'importance de l'image de l'agriculture urbaine à la fois pour la vente de la production et pour améliorer le cadre juridique / des politiques.
- Apprendre à gagner de l'influence parmi les autres parties prenantes, grâce à la sensibilisation et au lobbying.

L'importance de ces facteurs et de ces mesures doit être examinée avec les groupes de producteurs. Avec leur accord, il conviendra d'organiser ensuite des séances de formation sur les questions touchant à la santé et à la production sans risques (soit directement, soit par l'intermédiaire de votre organisation ou d'un autre organisme pertinent).

Les groupes de producteurs peuvent aider les autorités publiques chargées des questions sanitaires en s'assurant que tous leurs membres connaissent les risques pour la santé de la production urbaine et périurbaine et qu'ils respectent la réglementation. Si les producteurs respectent les règles fixées dans le domaine de la santé et de la sécurité, les autorités seront incitées à collaborer dans d'autres domaines.

Il convient de faire connaître aux consommateurs les progrès réalisés dans le domaine de la sécurité et des conditions sanitaires de la production. Ils peuvent ainsi modifier leur opinion de l'agriculture urbaine et périurbaine et donc d'accroître la demande. À cet effet, le moyen le plus efficace pourrait être d'accorder un entretien sur une radio locale et d'envoyer des communiqués à la presse locale.

Sensibilisation et lobbying

Pour les groupes les plus anciens (constitués depuis un certain temps) ou avec les associations intergroupes et les associations d'agriculteurs, une formation aux techniques de sensibilisation et de lobbying peut être utile pour permettre aux groupes d'agriculteurs urbains d'influencer plus directement les autorités. Il est souvent possible d'organiser ces formations par l'intermédiaire d'une ONG locale.



Parmi les procédés politiques permettant d'influencer les choix il peut être envisagé de présenter un candidat des agriculteurs urbains aux élections municipales, ou de nommer un député, un conseiller municipal ou tout autre personnalité bienveillante et influente président d'honneur de leur organisation. L'efficacité des procédés varie selon les villes et les pays. Dans certains cas, l'occupation de terrains abandonnés conduit au bout du compte à l'octroi d'autorisations formelles en vue de leur utilisation pour l'agriculture urbaine et périurbaine. Dans d'autres cas, les autorités municipales s'y opposent et procèdent même à l'expulsion par la force de ceux qui tentent d'occuper les terres.



Légitimité

L'agriculture urbaine est souvent controversée. Pour nombre de personnes il s'agit d'une activité préjudiciable, non adaptée aux conditions urbaines, une source de nuisances et de pollution. Les positions défavorables vis-à-vis de l'agriculture urbaine peuvent s'expliquer aisément et selon une étude effectuée par le Centre d'études africaines (ASC), la cas de Nakuru (Kenya) n'est pas une exception:

- Plus de la moitié des agriculteurs de Nakuru utilisaient des produits chimiques.
- Les animaux laissés le plus souvent en liberté représentaient une nuisance pour les habitants
- Un tiers des éleveurs déversaient les déchets d'origine animale dans la rue.
- La concentration de métaux lourds dans les sols et dans les plantes était plus élevée lorsque les eaux d'égout servaient à l'irrigation.

Les responsables politiques et les fonctionnaires municipaux étaient opposés aux activités agricoles, considérées comme illégales. Le projet de recherche de l'ASC a toutefois permis d'introduire d'importantes modifications:

En 2002, un atelier organisé pour présenter les résultats des études a permis de sensibiliser les fonctionnaires au fait que l'agriculture urbaine est une activité naturelle et une source très importante de subsistance pour les pauvres des villes. Il a été suggéré qu'il vaudrait mieux essayer de réglementer le secteur plutôt que d'interdire purement et simplement les activités agricoles. Le Directeur du Ministère du logement a déclaré que cet atelier « avait été une révélation: nous devons revoir notre politique du logement ». Le Directeur du Ministère de l'environnement qui était au départ opposé à toute forme d'agriculture urbaine a modifié sa position pendant le déroulement de l'atelier. Son ministère a participé récemment de manière active à un programme qui vise à développer ce secteur à condition que les méthodes culturelles respectent l'environnement.

La preuve la plus tangible de l'incidence du projet de recherche est fournie par les arrêtés relatifs à l'agriculture urbaine, pris en 2006, fait unique au Kenya et dans nombre d'autres pays d'Afrique. Si l'on considère que « dans la juridiction du Conseil municipal toute personne a droit à un régime alimentaire équilibré et à la sécurité alimentaire » et que cela « comporte l'encouragement par le Conseil d'activités agricoles urbaines acceptables et approuvées » l'agriculture a maintenant un statut juridique en tant

qu'activité urbaine. La voie est donc ouverte aux administrations locales qui pourront encourager cette activité parmi les citoyens pauvres - en créant par exemple des zones agricoles faciles d'accès – pour lutter contre la pauvreté urbaine »

(Centre d'études africaines. Fiche d'information, avril 2006)

Section B Autorités municipales

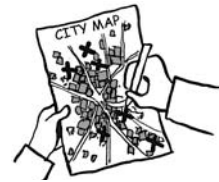
Les principaux domaines dans lesquels les autorités municipales peuvent favoriser le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine au profit de la ville sont les suivants:



- Établir dans la ville, des zones et des sites où l'agriculture urbaine et périurbaine peut-être autorisée ou encouragée.
- Aider les groupes à abandonner la ville au profit des zones périurbaines pour les productions qui ne peuvent pas être autorisées dans les villes pour des raisons de santé ou à cause des nuisances.
- Garantir un approvisionnement sans risques en eau dans les zones habilitées à l'agriculture urbaine et périurbaine.
- S'assurer que les déchets soient éliminés en toute sécurité.
- Assurer aux groupes une formation sur des méthodes de production sans danger.
- Distribuer gratuitement des directives sur les méthodes de production sans danger.
- Encourager le compostage des déchets organiques.
- Soumettre à intervalles réguliers l'eau et la production à des contrôles pour vérifier le respect des normes de santé et de sécurité.
- Élaborer une procédure de certification pour la production ne comportant aucun risque (voir Chapitre 5).

I Déterminer les zones appropriées à l'agriculture urbaine

Les autorités municipales peuvent participer en établissant les zones dans lesquelles l'agriculture peut être autorisée ou même vivement encouragée, du moins à court terme, par le biais d'un relevé topographique (voir Chapitre 4). La municipalité peut aussi, en octroyant des incitations fiscales, encourager les propriétaires privés à donner en location des terres sous-utilisées. Par exemple, à Cagayan de Oro, Mindanao (Philippines) une ordonnance municipale, en cours d'élaboration, prévoit de donner des incitations fiscales aux propriétaires fonciers qui mettront à disposition leurs terres pour créer des jardins. Toutefois, pour que les terres puissent servir à la production vivrière, il faut aussi assurer un approvisionnement en eau adapté à l'agriculture et des moyens d'éliminer en toute sécurité les déchets.



Dans certains cas l'agriculture urbaine n'étant ni praticable ni adaptée, ces activités seront réservées aux zones périurbaines comme cela a déjà été fait dans de nombreuses agglomérations. Les autorités municipales pourraient à cet effet désigner une zone périurbaine dans laquelle l'agriculture sera autorisée et prendre un accord pour autoriser au moins une certaine forme d'occupation des sols. Si les municipalités ne prévoient pas des zones réservées à la production vivrière et aux espaces verts, sur le long terme, développement urbain absorbera inévitablement la zone périurbaine qui sera à nouveau une zone urbaine et la question se posera à nouveau. Une solution à long terme consiste à intégrer systématiquement des espaces libres dans les villes en développement.

La production vivrière urbaine, de par sa proximité, répond à la demande de produits frais des consommateurs. En l'absence d'un réseau de transport satisfaisant entre les zones périurbaines et rurales et les villes (et tant qu'il ne sera pas mis en place) il y aura toujours une demande pour les produits locaux. Les transports urbains et les marchés urbains sont donc des parties prenantes dans les discussions consacrées à la place réservée à l'agriculture dans les villes.

Pour une planification réussie de l'intégration des activités urbaines et périurbaines il faudra consulter le plus grand nombre possible de

parties prenantes (notamment les associations d'agriculteurs ou leurs représentants, les organisations de consommateurs, les ministères chargés de l'assainissement, des eaux, des transports, de l'agriculture et de la vulgarisation, les ONG et les organismes d'aide, etc. (voir la liste des parties prenantes au Chapitre 5).



Les femmes du parc Warren - Harare

Dans une banlieue dont les habitants ont de faibles revenus, située approximativement à 6 kilomètres à l'Ouest du centre de Harare, un groupe de femmes cultive une parcelle qui lui a été attribuée par le Conseil municipal d'Harare, il y a environ une vingtaine d'années. Sa superficie est d'environ 10 hectares. Cette parcelle a été octroyée pour être cultivée dans le cadre d'une coopérative. L'accès à la terre, sans interruption, dure depuis vingt ans, avec toutefois une restriction: aucune preuve écrite n'atteste cette attribution. Ces femmes ont récemment pris contact avec une ONG pour bénéficier d'une aide relative à la formation et aux intrants. L'ONG leur a réclamé la preuve qu'elles étaient autorisées à cultiver cette parcelle de terre. Les femmes et les autorités municipales ont attesté le fait, mais aucune preuve formelle n'était disponible. Au moment de la recherche, le Coordinateur du Forum sur l'agriculture urbaine et périurbaine s'est occupé de la question et a demandé au Conseil municipal de rédiger une lettre attestant de l'autorisation fournie par le Conseil.

(Études urbains, Hararé, Zimbabwe)

2 Méthodes de production ne comportant aucun risque

Des cours de formation peuvent être organisés (par l'intermédiaire du ministère chargé de la vulgarisation et/ou des ONG) en faveur des groupes, en vue d'améliorer les conditions d'hygiène au cours des différentes étapes allant de la production à la consommation. Les questions suivantes pourraient être abordées:



- *Utilisation sans danger des eaux usées.*
- *Élimination des déchets.*
- *Production et utilisation en toute sécurité du compost et du fumier.*
- *Utilisation sans danger des pesticides ou adoption de méthodes agricoles plus respectueuses de l'environnement.*
- *Manutention plus hygiénique des produits agricoles, de la récolte à la vente.*
- *Élevage sans danger des animaux dans les villes – en tenant compte des vaccinations, de l'évacuation des déchets, et de la transformation en respectant les conditions d'hygiène.*

Des directives simples (théoriquement illustrées, afin de pouvoir montrer aux analphabètes les techniques utiles) devraient aussi être élaborées et mises à la disposition des groupes d'agriculteurs urbains et périurbains.

L'autorisation de poursuivre la production pourrait être liée au respect des directives établies par la municipalité dans les zones concernées.

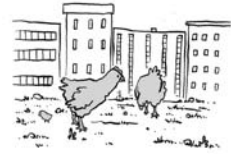
Des tests sanitaires réguliers de l'approvisionnement en eau et de la production agricole, en vue d'éviter des infections, sont essentiels pour lutter contre les maladies. Les autorités sanitaires et les producteurs urbains doivent conclure des accords et prendre des mesures de coopération. Il est indispensable de fixer les normes relatives à la qualité de l'eau et de la production et d'assurer un suivi. Les directives révisées de l'OMS pour la qualité des eaux usées, par exemple comportent maintenant des objectifs liés à la santé et pourraient servir de point de départ pour les normes de sécurité sanitaire des aliments.



En Chine, par exemple, les autorités sont en train de favoriser l'adoption de mesures en faveur d'une production vivrière saine et sans danger, comportant la mise en place d'un système d'inspection et d'octroi de licences.

Production animale - Tous les producteurs doivent être informés des dangers liés à l'élevage par des campagnes de santé publique et de cours de formation afin d'apprendre à détecter les symptômes. Il est beaucoup

plus simple pour les ministères de l'agriculture et de la santé de travailler sur ces questions avec des groupes de producteurs plutôt qu'avec des éleveurs isolés.



Encourager une production respectueuse de l'environnement

- L'amélioration des informations et de l'éducation à propos des techniques de production plus propres et durables, devrait se traduire par un développement plus harmonieux des systèmes urbains de production agricole reposant davantage sur l'utilisation d'engrais organiques et le contrôle biologique des nuisibles. Les méthodes écologiques de culture peuvent être encouragées par une formation appropriée et par des expériences et en octroyant des licences et des incitations aux microentreprises qui produisent et fournissent

des intrants respectueux de l'environnement. Les difficultés sont souvent liées aux coûts et à l'efficacité—si l'on ne fournit pas des incitations pour encourager l'adoption de méthodes culturales plus écologiques, ce sont les produits chimiques, moins coûteux et plus efficaces, qui sont le plus souvent utilisés, comme le relève l'étude relative au Ghana.



« ...les affaires sont satisfaisantes et lorsque le mois est bon je peux gagner plus de deux millions de cedis...L'an dernier je n'ai rien versé pour l'utilisation de la terre parce que les groupes gouvernementaux exigeant des droits pour l'utilisation des terrains publics étaient trop nombreux; je n'ai fait confiance à aucun d'entre eux...maintenant je sais que je dois m'adresser à un bureau à Ayawaso ... ils nous ont conseillé d'assurer constamment la propreté des lieux » - Madame Victoria Otutuo, Victory Gardes, Dzorwulu, Accra.

(Études urbaines, Accra, Ghana).

Transformation, transports et marchés - Les normes sanitaires doivent être améliorées non seulement pour la production, mais aussi à toutes les étapes de la chaîne alimentaire (pour la récolte, la transformation, les transports et surtout les marchés) qui souvent ne disposent même pas des installations sanitaires de base ou permettant de laver les produits. Il est également nécessaire d'avoir dans ces domaines une réglementation ainsi que des services d'inspection et d'octroi de licences.

3 Incitations pour l'amélioration de la production

Dans la plupart des pays, les incitations destinées aux producteurs urbains sont rares ou inexistantes. Les politiques, rarement favorables à l'agriculture urbaine, sont parfois opposées à toute forme d'exploitation dans les villes.

En collaborant avec les organisations de producteurs urbains, les autorités municipales peuvent encourager une production de meilleure qualité et sans risque, surtout pour les produits qui correspondent à une demande du marché et n'entraînent pas de problèmes connexes.

En réservant des espaces aux marchés, en affectant des zones de la ville à l'agriculture et en permettant l'accès aux eaux traitées et aux services de vulgarisation,

les autorités municipales incitent les producteurs à coopérer à leur tour sur toutes les questions concernant la santé et la sécurité.



La contribution de l'agriculture urbaine et périurbaine au développement des villes est de plus en plus reconnue. Les politiques devraient donc suivre et devenir progressivement plus favorables (voir Déclaration d'Harare).

En résumé, il convient de noter que les villes qui se développent rapidement ont besoin d'approvisionnements en denrées alimentaires de plus en plus importants, d'une meilleure gestion des déchets, de zones vertes plus étendues et de créations d'emplois. L'agriculture urbaine peut représenter un élément positif dans tous ces domaines. Pour aller de l'avant il faut instaurer un dialogue et des partenariats entre les autorités municipales, les producteurs urbains et les autres parties prenantes afin de déterminer les modalités qui permettront à l'agriculture urbaine et périurbaine d'aider au mieux les villes et qu'il conviendra ensuite d'encourager. Parallèlement, les normes de santé et de sécurité devront être relevées par le biais de

la formation et de la réglementation, afin de réduire les risques de santé. Certains secteurs de la production urbaine et périurbaine, peu adaptés à certaines zones de la ville, devront être déplacés, la meilleure solution consistant à aider les producteurs à s'installer ailleurs. Il faudra donc tenir compte de considérations d'ordre sanitaire pour déterminer les zones qui seront consacrées à un certain type d'agriculture urbaine.

Résumé

L'agriculture urbaine et périurbaine est souvent dissuadée ou considérée comme illégale dans de nombreuses villes. Cela dit les politiques sont parfois ambiguës et elles ne sont pas appliquées.

L'importance de l'agriculture urbaine et périurbaine est de plus en plus reconnue pour ce qui est de la création d'emplois, de la production vivrière et des questions liées à l'environnement.

Dans de nombreuses villes, l'agriculture urbaine et périurbaine souffre d'une mauvaise image, du fait de méthodes de production ne respectant pas les règles d'hygiène et en raison du bruit, des odeurs et des déchets qui accompagnent cette activité.

L'amélioration des méthodes de production devrait permettre d'améliorer cette image.

La collaboration avec les autorités municipales peut comporter des avantages réciproques.

Les partenariats avec les autorités en vue d'améliorer la production et de fournir des services à la ville peuvent améliorer l'image de l'agriculture urbaine et périurbaine et favoriser la mise en place d'une politique environnementale plus positive.

Une planification établie de concert avec les groupes de parties prenantes est le moyen le plus efficace d'intégrer l'agriculture urbaine et périurbaine dans les villes, et d'en tirer le meilleur parti pour tous.

Références

African Studies Centre, 2006. Info Sheet on Urban Agriculture, Leiden, Netherlands.

CRDI. 2003 Principes directeurs pour la formulation de politiques municipales en matière d'agriculture urbaine, n.6 Promoting UA – waste water. Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada, the Urban Management Program for Latin America and the Caribbean (PGU-ALC/UN-HABITAT), et IPES, Promotion of Sustainable Development, Pérou.

Colven P. G. 2006. City Case Study, Caracas, Venezuela.

de Zeeuw et al. 2006 Courses of Action for Municipal Policies on Urban Agriculture, ETC-Urban Agriculture, Netherlands.

Egyir I. S. & Ackah-Nyamike Jnr. E. E. 2006. City Case study, Accra, Ghana. College of Agriculture and Consumer Sciences University of Ghana, Legon.

El Naggari, A; Bedier, M; Mubarak R. 2006. City Case Study, Cairo, Egypt. Agricultural Economic Research Institute, Cairo.

FAO, Manuel de référence du promoteur de groupe, 1995.

FAO, Conseils pour la réussite d'une petite ou micro-entreprise de groupe, 1998.

FAO, Manuel de référence pour les associations intergroupes, 2001.

FAO, Manuel de référence de l'épargne collective, 2003.

FAO-FCIT, ETC Urban Agriculture, IPES and CRDI. 2006. Video - Small urban producers organisations.

IAGU, Institut Africain de Gestion Urbaine, 2006. City Case study, Dakar, Senegal.

International Development Research Centre (IDRC), Canada, the Urban Management Program for Latin America and the Caribbean (PGU-ALC/UN-HABITAT), and IPES, Promotion of Sustainable Development, Peru. 2003. Guidelines for municipal policy making on UA, No.6 Promoting UA – waste water.

Khmer, S. 2006. City Case Study, Phnom Penh, Cambodia.

- Krishnagopal G. V. & Simmons R. W.** 2006. Access Livelihoods Consulting India Private Limited (Krishnagopal) & International Water Management Institute (IWMI), South Asia Regional Office, A.P, India (Simmons). City Case Study, Hyderabad, India.
- Luzayadio Kanda, J. A.** 2006. Secretariat General au Developpement Rural, Republique Democratique du Congo, Ministere du Developpement Rural. City Case Study, Kinshasa, DR Congo.
- Mougeot, Luc J.A.** 2006. Cultiver de meilleures villes, CRDI.
- Municipal Development Partnership Eastern and Southern Africa.** 2006 City Case Study, Harare, Zimbabwe.
- Nyang'wara, M. K.; Kaburu P & Kirigua. V.** 2006. Kenya Agricultural Research Institute (KARI) City Case Study, Nairobi, Kenya.
- Project GCP/INT/955/CAN "City Case studies – Food for the Cities".** 2006. IDRC/FAO.
- Ramanankatsoina, J.** 2006. City Case Study, Antananarivo, Madagascar.
- RUAF.** 2001. UA Magazine no. 3 - Health aspects of urban agriculture. DGIS (the Netherlands) and IDRC (Canada).
- RUAF.** 2003. UA Magazine no. 9 - Financing Urban Agriculture. DGIS (the Netherlands) and IDRC (Canada). DGIS (the Netherlands) and IDRC (Canada).
- RUAF.** 2005. UA Magazine n.14 - Urban aquatic production.
- RUAF.** 2006. UA Magazine no. 16 - Formulating Effective Policies on Urban Agriculture. DGIS (the Netherlands) and IDRC (Canada).
- RUAF.** 2007. UA Magazine n.17
- Steckley, Gail and Muleba, M.** 2001. Facilitating Land Access for the Copperbelt's Peri-Urban Farmers: an Interest-Based Approach; CARE Canada / CARE Zambia.
- University of Stirling and ETC Urban Agriculture.** 2006. Policy Briefs on peri-urban aquaculture. Brief No 5: Promoting sustainable aquatic production and marketing.
- van Veenhuizen, R, (Ed).** 2006. Cities Farming for the Future, Urban Agriculture for Green and Productive Cities. IIRR/RUAF/IDRC.

Sitios Web

FAO (general): www.fao.org

FAO, Des aliments pour les villes, Note d'information, http://www.fao.org/FCIT/factsheets_fr.asp

CDRI: www.idrc.ca

RUAF: www.ruaf.org

Annexe I

Structure et dynamique du groupe

I. Motivation, objectif commun et objet

Pour qu'un groupe soit productif, il faut que ses éléments soient capables de travailler conjointement vers un objectif commun convenu et qu'ils disposent pour cela du temps nécessaire et de l'enthousiasme voulu. L'objectif principal du groupe est-il de se procurer des liquidités supplémentaires, de réduire les coûts grâce à des achats ou des ventes groupés, ou de pouvoir accéder à la terre, à l'eau, à des subventions, à des prêts ou à des avis? Les efforts collectifs relèvent-ils du désir de donner une plus grande légitimité aux activités ou d'une obligation juridique?

Les membres doivent également convenir du temps et autres ressources qu'ils consacreront aux activités du groupe et de la façon dont les avantages

et profits (pour un groupement de producteurs) seront partagés. Plus les

Les principales raisons pour constituer un groupe sont les suivantes:

- *la sécurité alimentaire et nutritionnelle du groupe;*
- *la création de revenus pour le groupe;*
- *l'accès à la terre;*
- *l'accès à des services de formation/vulgarisation et autres;*
- *l'accès aux marchés;*
- *l'accès au crédit/financement;*
- *la défense d'intérêts politiques.*

Pour travailler de concert d'une manière efficace, le groupe doit parvenir à un accord sur les points suivants:

- *qui fera quoi au sein du groupe;*
- *quelles seront les contributions de chacun en termes de temps, de ressources et d'argent;*
- *de quelle façon les avantages et les profits seront partagés;*
- *comment régler les désaccords au sein du groupe (qui devra trancher en cas de divergence d'opinions).*

objectifs et les attentes des membres vis-à-vis du groupe sont similaires, moins celui-ci aura de problèmes.

Ces points peuvent être inscrits formellement dans une charte de groupe (ou un ensemble de règles) convenue par tous les membres.

2. Composition

Les groupes de 8 à 15 membres sont généralement les plus efficaces. Si un groupe connaît un certain succès, d'autres personnes demanderont à y adhérer. Ou encore, dans de nombreux groupes de producteurs urbains, la composition évoluera à mesure que certains membres quitteront le groupe pour d'autres activités ou d'autres lieux. Le groupe doit s'entendre sur les critères d'admission, les principaux étant l'adhésion à l'objectif du groupe et le respect de ses règles.

Le groupe de production doit se donner des responsables – un président, un secrétaire et un trésorier (voir le manuel de référence du promoteur de groupe) – si ce n'est pas encore le cas. Théoriquement, il devrait s'agir de charges élues, pour une période déterminée, afin d'assurer une rotation périodique et permettre ainsi à d'autres membres d'acquérir de l'expérience dans la gestion du groupe et aux responsables inefficaces d'être remplacés. Pour constituer une réserve d'expérience dans l'exercice de fonctions de direction au sein du groupe, des responsabilités spécifiques peuvent être confiées à

Adhérer au groupe signifiera participer aux travaux et partager les profits tirés de ses activités, et devrait également comporter les obligations suivantes:

- *participer régulièrement aux réunions;*
- *acquitter les cotisations convenues (ce qui garantit le sérieux des personnes qui se portent candidates et permet de financer les activités du groupe);*
- *participer à l'élection des responsables du groupe;*
- *apporter des contributions régulières au fonds d'épargne du groupe, le cas échéant;*
- *rembourser rapidement les prêts de groupe;*
- *venir en aide aux autres membres dans le besoin.*

d'autres membres, notamment pour la production, la transformation et la commercialisation. Le CG devrait encourager dans toute la mesure du possible le renforcement des compétences et des expériences nécessaires pour assumer des fonctions de responsabilité au sein du groupe afin que les ressources des membres du groupe puissent être pleinement utilisées et pour que le groupe puisse aller de l'avant si sa composition devait changer.

3. Dynamique de groupe

Les relations entre les membres ont un effet considérable sur le bon fonctionnement du groupe. Celles-ci sont toutefois rarement stables et varieront selon l'évolution des circonstances. En règle générale, l'évolution d'un groupe se produit en plusieurs phases:

1. Constitution initiale (**formation**)
2. Débats et accoutumance au travail en commun (**configuration**)
3. Controverses et divergences (**confrontation**)
4. Adaptation à des méthodes de travail conjoint convenues (**exécution**)

Il est important de savoir que la plupart des groupes traversent une phase de conflit et que cela est normal et ne doit pas nécessairement inquiéter. Si les membres du groupe ont des raisons suffisantes pour unir leurs efforts et qu'ils sont capables de discuter ouvertement des questions conflictuelles, ils surmonteront cette phase et pourront alors agir de concert avec plus d'efficacité. (Voir aussi *Gestion des conflits* ci-dessous).

Au sein d'un groupe, les membres exercent des rôles et des responsabilités divers et la façon dont ils s'en acquittent influe également sur la stabilité et le succès du groupe.

Le responsable – Il doit être ouvert à la discussion et aux suggestions des autres membres, et encourager leur contribution aux activités du groupe afin que celui-ci en tire le meilleur profit. Cette fonction peut être exercée de différentes façons, en commandant ou en déléguant, en fonction des circonstances et des personnes concernées. Toutefois, pour

un groupe couronné de succès, l'objectif du responsable et du CG doit être de renforcer la capacité de tous les membres à apporter la meilleure contribution possible au groupe.

Le secrétaire – Il doit être en mesure de prendre des notes lors des réunions et de fournir des informations aux membres en cas de nécessité.

Le trésorier – Il doit être capable de tenir les comptes avec précision et d'en rendre compte lors des réunions du groupe.

D'autres fonctions, notamment des responsabilités spécifiques en matière de production, de transformation et de commercialisation, peuvent permettre à d'autres membres d'apprendre à diriger et à exercer des responsabilités, et à se sentir partie intégrante du groupe, et non pas des subalternes.

Plus les membres du groupe sont prêts à discuter de leurs fonctions et disposés à s'entraider, moins il y aura de conflits. Le CG doit constamment surveiller la dynamique du groupe en encourageant les membres plus passifs et en empêchant les membres plus forts de prendre une place dominante lors des réunions.

4. Prise de décisions

Il n'est pas toujours facile de décider qui fera quoi. Il y a des tâches que tout le monde aime faire et d'autres dont personne ne veut s'occuper. La répartition des travaux peut parfois être une cause de différends et de problèmes entre les membres du groupe.

En règle générale, il est préférable que tous les membres du groupe soient d'accord avec les décisions prises par le groupe.

Le **consensus** ne signifie pas nécessairement unanimité (tout le monde est d'accord) mais plutôt que chacun ait le sentiment d'avoir vraiment eu la possibilité d'examiner les différentes solutions possibles et d'être prêt à soutenir la décision du groupe.

Normalement tout devrait être fait pour parvenir à un consensus, car le groupe en sera renforcé. Dans le cas contraire, si un ou deux

responsables ou membres plus persuasifs prennent toutes les décisions, cela peut conduire à des conflits, voire à un éclatement du groupe. Si les décisions prises par consensus constituent généralement la solution idéale et seront souvent meilleures que ne l'auraient été des décisions individuelles, elles demandent néanmoins du temps. Des décisions rapides sont parfois nécessaires et dans ces cas là, la prise de décision collective peut constituer une entrave.

C'est là qu'une direction éclairée s'avère particulièrement importante. Un bon responsable de groupe saura quand soumettre certaines questions à l'examen de tous les membres du groupe pour tenter de parvenir à un consensus et quand les décisions peuvent être prises au nom du groupe. Dans ce cas, la décision prise peut être discutée lors de la réunion suivante, si nécessaire.

Toutefois, il arrivera parfois que les membres d'un groupe ne s'entendent pas tous sur la façon de faire quelque chose, ou sur qui devrait le faire, et l'une des règles du groupe doit alors indiquer comment parvenir à une décision dans ces cas. Une façon de procéder peut être de décider à la majorité des voix (en prévoyant ou non une majorité minimum, par exemple de 60 pour cent) ou bien de laisser la décision au responsable (principe de l'autorité). En général, le fait que les membres ne participent pas tous à la prise de décision bien qu'ils en aient la possibilité, n'est suffisant pour présumer de leur accord (le silence ne signifie pas nécessairement consentement). Pour toute décision controversée, il est préférable de mettre aux voix au moins le meilleur plan d'action et, en cas de majorité contraire nette, il sera alors nécessaire d'examiner d'autres options.

Le principal problème lorsque les responsables imposent leurs décisions au sein des groupes de producteurs, est que les membres exécutent les décisions prises parce qu'ils se sentent dans l'obligation de le faire, et non pas parce qu'ils les partagent ou du moins estiment que leurs idées et leurs sentiments ont été pris en compte. Cela finit par compromettre la viabilité du groupe.

Dans de nombreux groupes aujourd'hui, les responsables exercent une forte autorité, peu participative ou démocratique, ce qui peut être acceptable pour une entreprise constituée d'employés, mais qui l'est

moins pour des groupes participatifs auxquels les membres contribuent à parts égales en temps et en ressources, s'attendant de ce fait à avoir leur mot à dire au moment des décisions du groupe. Dans ces groupes, il est important que les responsables soient élus d'une manière ou d'une autre et cela pour une période limitée (par exemple, un ou deux mandats d'une année ou deux) afin que d'autres membres aient la possibilité d'apprendre à diriger le groupe ou pour que les responsables puissent être substitués si les membres ont le sentiment de ne pas être représentés de façon adéquate. Lorsque des responsables de type traditionnel, par exemple les « seigneurs » locaux (**voir encadré**), occupent une place dominante au sein d'un groupe, une possibilité peut être de leur confier une fonction honorifique, qui reconnaisse leur rôle dans la création du groupe et les considère comme des « chefs anciens », mais qui ne leur accorde aucun droit de vote, ni rôle décisionnel au sein du groupe.

5. Gestion des conflits

Même au sein du groupe le plus homogène, il y aura des désaccords difficiles à régler par les méthodes courantes de prise de décision collective. Par exemple, un ou plusieurs des membres du groupe peuvent contribuer moins que d'autres en temps ou en argent, mais néanmoins prétendre une part égale des profits. Un ou plusieurs membres peuvent occuper une place dominante dans le groupe et empêcher à d'autres de jouer un rôle équivalent.

La charte du groupe – c'est-à-dire un texte écrit établissant les objectifs et les règles du groupe - permet à celui-ci d'éviter les conflits internes et indique clairement quelles sont les responsabilités de chacun des membres. Si de telles règles n'ont pas encore été établies, le CG doit aider les membres du groupe à formuler leur propre charte dans le cadre d'une réunion à laquelle tous les membres (hommes et femmes) sont invités à intervenir librement. La charte est au bénéfice exclusif du groupe, et non pas d'éléments externes, aussi tous les membres doivent-ils en accepter les règles et s'y conformer. La préparation de la charte donnera également l'occasion d'encourager une participation plus ouverte dans les groupes dominés par un ou plusieurs membres.

Lorsque la charte elle-même ne permet pas de régler le conflit, le CG doit alors servir de médiateur pour aider les deux parties en cause à se concentrer sur les étapes suivantes:

Étapes de la prise consensuelle des décisions

1. *Bien cerner le problème. Qui est impliqué? Qui en est affecté? Peut-on faire participer les parties en cause à la résolution du problème? Faut-il consulter d'autres personnes avant de prendre une décision?*
2. *Analyser la cause. S'agit-il d'une cause matérielle ou bien sociale/politique/personnelle? Y a-t-il plusieurs causes? Quelle en est la principale?*
3. *Chercher d'autres solutions possibles. Identifier le plus grand nombre possible de façons de traiter le problème AVANT de considérer quelle est la plus utile et les avantages et inconvénients de chacune.*
4. *Choisir une ou plusieurs interventions possibles. Considérer les avantages et les inconvénients de chacune et établir un ordre de priorité.*
5. *Planifier l'exécution. Identifier toutes les mesures à prendre et les assigner aux membres accompagnées d'un délai d'exécution. Qui doit être informé des mesures à prendre?*
6. *Récapituler ce qui sera fait et qui le fera..*
7. *Évaluer les interventions une fois effectuées. En cas d'échec, le groupe peut-il tenter la deuxième meilleure solution? D'autres mesures devraient-elles maintenant être prises en considération?*

Un conflit se produit lorsque des individus ou des groupes n'obtiennent pas ce dont ils ont besoin ou ce qu'ils veulent, et qu'ils recherchent leur propre intérêt personnel. Parfois, l'individu n'a pas conscience du besoin et commence à agir inconsciemment. Parfois encore, il est parfaitement conscient de ce qu'il veut et s'efforce activement de l'obtenir.

Les conflits sont inévitables parce qu'il s'agit de la vie des personnes, de leur travail, de leurs enfants, de leur fierté, de leur idée de soi, de leur ego, de leur vocation ou de leur objectif. Malgré ce caractère inéluctable, il existe des stratégies efficaces pour les régler.

Les conflits se produisent pour des raisons diverses, mais le plus souvent dans les cas suivants:

- lorsqu'il y a un manque de communication entre les membres du groupe (ou entre les responsables et les membres)
- lorsque un ou plusieurs membres veulent davantage de pouvoir
- lorsque les membres ne sont pas satisfaits du style de direction du groupe
- lorsque la direction du groupe est faible
- lorsqu'il y a un manque d'ouverture au sein du groupe.

Si les deux parties sont prêtes à discuter ouvertement du conflit afin de le régler, la stratégie suivante peut être utile:

1 Concentrer l'attention sur les priorités et non pas sur les prises de position.

Le règlement du conflit devrait être centré non pas sur ce que les parties croient vouloir (leurs prises de position), mais sur ce dont elles ont effectivement besoin. Ce sont les besoins, et non pas les positions de chacun, qui définissent le problème. Dans la quasi-totalité des conflits, des besoins différents doivent être pris en compte. Ce n'est qu'en exposant et en reconnaissant explicitement leurs besoins personnels que les parties peuvent découvrir des intérêts mutuels ou compatibles et résoudre ainsi les conflits d'intérêt. Chaque besoin peut généralement être satisfait de plusieurs façons et des prises de position opposées peuvent en fait révéler davantage d'intérêts partagés et compatibles que de divergences. Centrer l'attention sur les besoins plutôt que sur les prises de position, permet ainsi d'élaborer des solutions.

2 Chercher des solutions permettant à chacun d'y trouver son compte.

Avant de tenter de parvenir à un accord, les deux parties au conflit devraient lancer des idées afin qu'un large éventail de solutions possibles pour renforcer les intérêts partagés et concilier les divergences, puisse être examiné. Au cours de ce processus, les deux parties devraient s'efforcer d'éviter en particulier quatre pièges:

- a. émettre un jugement prématuré
- ne chercher qu'une seule réponse
- partir du principe qu'il s'agit d'un jeu à somme nulle, et
- penser que « résoudre leur problème est leur problème »

6. Autonomie et durabilité

L'objectif du CG est de ne plus être nécessaire au groupe. Le groupe devrait devenir parfaitement autonome. Cela ne signifie pas qu'ils peuvent tout faire eux-mêmes et n'ont plus besoin d'avis externes, mais qu'ils savent à qui s'adresser et comment obtenir à l'extérieur les avis et les ressources dont ils ont besoin. Par exemple, ils savent comment gérer leurs comptes, leur épargne et leurs prêts, comment traiter avec les autorités et comment trouver des conseils et des renseignements auprès d'autres groupes et d'organisations établies. En d'autres termes, leur pérennité en tant que groupe ne dépend plus du conseiller.

Les contributions régulières des membres au groupe et un plan d'épargne formel sont extrêmement importants pour la durabilité du groupe. Le recours à des prêts ou à des dons extérieurs ne devrait être considéré que comme une stratégie à court terme utile pour démarrer une nouvelle entreprise. En revanche, à long terme, le groupe doit être financièrement autonome pour être durable.

Quelques indicateurs d'autonomie:

- **La régularité des réunions de groupe et le niveau de participation des membres.** Lorsqu'en l'absence du CG, les réunions continuent régulièrement et enregistrent un niveau de participation élevé, il est évident que le groupe est fortement motivé et en bonne voie pour devenir autonome.
- **Le partage des responsabilités et la participation des membres aux décisions de groupe.** Les groupes dans lesquels les responsabilités sont partagées et dont les membres participent activement à la prise de décision, apprennent plus rapidement et réagissent mieux au départ de certains de leurs membres. En revanche, les groupes dominés par quelques membres sont souvent instables et peuvent être très vulnérables face au départ d'éléments clés, ce qui peut être fréquent dans les groupes de producteurs urbains.

- **Une entreprise collective fructueuse et durable.** Pour la plupart des groupes de producteurs, l'accroissement du revenu grâce à une entreprise collective sera l'un des principaux objectifs. La réussite de ces entreprises renforcera à son tour le groupe et contribuera à le rendre autonome.
- **La croissance régulière de l'épargne de groupe.** L'épargne de groupe est l'une des principales mesures de la confiance des membres et de leur engagement financier aux activités du groupe. Elle constitue aussi un bon indicateur de la rentabilité de l'activité collective. Les groupes qui n'épargnent pas ou très peu, ont moins de chance de parvenir à la durabilité. Chaque groupe devrait élaborer son propre plan d'épargne à long terme pour atteindre une autonomie financière, assorti d'objectifs pour les membres.
- **Des taux élevés de remboursement des prêts.** La capacité d'un groupe à rembourser les prêts dans les délais prévus est un autre indicateur de sa discipline financière et de la rentabilité de son activité génératrice de revenu.
- **La résolution collective des problèmes.** Le groupe qui résout ses propres problèmes et prend des initiatives en vue de son propre développement, en l'absence du CG, jouit d'un niveau élevé de confiance de la part de ses membres.
- **Des liens efficaces avec les services de développement.** L'autonomie d'un groupe est également fonction de sa capacité d'établir ou d'entretenir des liens avec les services de développement des pouvoirs publics et des ONG, en l'absence de son CG. Les associations intergroupes peuvent s'avérer particulièrement utiles dans ce domaine.

Annexe II

Techniques d'apprentissage participatif

La présente annexe récapitule les techniques d'apprentissage participatif auxquels les CG peuvent faire appel pour la constitution ou le développement du groupe. Dans certains cas, il peut être utile que le CG dirige lui-même le groupe dans ces exercices, dans d'autres ce rôle pourra être assumé par un membre ou un responsable du groupe.

La liste ci-après n'est qu'indicative. N'hésitez pas à faire preuve d'imagination lorsque vous utiliserez ces méthodes. Essayez autant que possible d'utiliser des dessins plutôt que des mots. Servez-vous d'images, de croquis, d'un tableau de feutre, de marionnettes, etc. Écrivez et dessinez sur des feuilles de papier grand format. Veillez tout particulièrement au rôle et au travail des femmes.

Profil d'activités

Interrogez différentes personnes sur leurs activités quotidiennes. Où et quand dépensent-elles de l'argent, et combien? Interrogez et observez, ou demandez à vos interlocuteurs de noter leurs activités.

Manifestez une attitude constructive

Encouragez les membres, soit verbalement, soit en leur accordant des privilèges, à prendre des initiatives ou à agir d'une manière ou d'une autre. Tout le monde a besoin de savoir que sa contribution est appréciée. Même si les observations faites manquent de caractère pratique, votre réponse pourra commencer par « C'est très intéressant, mais que pensez-vous de ... », ou « Très bien, qu'en pensent les autres? »

Répartition des rôles (en théorie et en pratique)

Demandez aux participants de s'exercer à de nouveaux rôles et à de nouveaux savoir-faire – par exemple, demandez à une autre personne de tenir le rôle du président, ou de tenir le registre. Cela est particulièrement important avec les groupes urbains dont les membres ont souvent un caractère transitoire. Assignez des tâches aux membres, par exemple

pour découvrir combien se vend actuellement sur le marché tel ou tel article. À titre d'exercice, faites calculer la demande probable d'un produit - par exemple des poulets - sur une année, dans la zone de marché du groupe. La demande variera-t-elle au cours de l'année?

Recherche d'idées (« remue-méninges »)

Demandez aux membres du groupe d'exprimer toutes les idées qui leur passent par la tête. Faites-en une liste, sans évaluation ni jugement. C'est la quantité, pas la qualité, qui compte. Les idées pourront être discutées ensuite pour voir si elles sont réalisables. Parfois, les idées les plus invraisemblables ou les plus saugrenues conduisent à des idées beaucoup plus pratiques auxquelles on ne serait pas arrivé autrement.

Monographies

Discutez d'une situation, imaginaire ou réelle, dans le secteur (par exemple, un groupe de femmes pratiquant avec succès la commercialisation de leur produit) pour favoriser le débat sur les stratégies commerciales. Par le biais de cette monographie, posez des questions sur l'activité pratiquée par le groupe.

Enquêtes communautaires

Procédez à des enquêtes auprès de membres de la communauté pour en sonder les connaissances ou les opinions. Interrogez des personnes représentatives du public auquel vous pensez. Si par exemple vous cherchez à mesurer la demande de champignons dans le secteur, interrogez un échantillon de personnes: hommes, femmes, maîtres d'école, personnes présentes sur les marchés, etc.

Consultation de spécialistes

Avec plusieurs membres du groupe, interrogez un spécialiste ou une personne avertie sur un sujet pour lequel vous avez besoin de renseignements - par exemple, pour l'élevage de poulets, interrogez le service de vulgarisation. Pour un problème de santé, renseignez-vous auprès du service compétent. La visite d'un spécialiste auprès du groupe peut être organisée, avec une interview en présence du groupe au complet, suivie d'une séance de questions.

Incident imaginaire

Imaginez des situations de crise pour en analyser les avantages et les inconvénients, et les différentes solutions possibles. Des images ou des dessins vous faciliteront la tâche. Par exemple: « Un groupe a épargné beaucoup d'argent - assez pour construire un poulailler et lancer un élevage de volaille. Juste avant l'achat des matériaux, le trésorier annonce que tout l'argent a brûlé. Que faut-il faire? » Organisez un débat sur la question.

Visites et excursions sur le terrain

Ces visites peuvent être combinées avec des observations et des entretiens. Organisez une visite en un lieu présentant un intérêt pour le groupe – par exemple, auprès d'un autre groupe exerçant avec succès une activité que le vôtre aimerait tenter, ou bien sur un site où des expériences réussies de production, de transformation ou de commercialisation de produits peuvent être observées.

Collecte d'informations

Demandez aux membres de recueillir des informations sur des sujets qui les intéressent, auprès de services gouvernementaux, d'organisations de services, de marchés, etc. Ce travail est utile pour déterminer ce qui est nécessaire ou quels seront les résultats probables d'une idée avant de la mettre en pratique.

Histoire locale

Demandez aux membres du groupe de faire un compte-rendu détaillé de la situation dans le passé et de dire en quoi les choses ont changé dans le secteur.

Jeu de mémoire

Montrez 20 objets que vous aurez trouvés sur place. Demandez aux participants de s'en souvenir. Placez-les dans un sac, un par un. Puis demandez à un volontaire de nommer les objets et d'en écrire la liste. Demandez aux autres participants, en groupe, de dresser leur propre liste. Comparez les listes et discutez des mérites de la coopération.

Jeu de participation

Donnez cinq baguettes (ou cailloux ou autres objets) à chaque participant. Lancez une discussion. Chaque fois que quelqu'un prend la parole, il doit rendre une de ses baguettes. Personne n'a le droit de parler s'il n'a plus de baguette. Discutez de sujets comme la domination, la timidité et l'importance de la participation.

Discussion participative en groupe

Elle se pratique en association avec d'autres méthodes. Réunir les membres en groupes petits ou grands pour débattre d'un sujet d'intérêt commun. Provoquez des réactions en posant des questions ouvertes: « Que voyez-vous ici? Qu'est-ce qui se passe, et pourquoi? Quand cela se produit dans votre situation, quel est le problème qui en découle? Que pouvons-nous y faire? » Posez des questions appelant des réponses précises: « Quand pour la dernière fois... et qu'avez-vous fait alors? Qu'avez-vous fait hier? Combien de...? Que se passe-t-il dans votre famille? ».

Démonstration pratique

Montrez exactement comment s'y prendre pour faire quelque chose - par exemple tenir le registre. Puis demandez aux membres concernés d'en faire de même. Si vous n'êtes pas parfaitement compétent, demandez à un expert de faire la démonstration – par exemple, pour montrer comment produire du compost, demandez au service de vulgarisation d'organiser une démonstration ou bien d'indiquer où les membres peuvent aller pour y assister.

Classement par préférence

Demandez aux membres de classer les choses selon leurs propres critères (par exemple, dans le cas de six variétés de semences, de la meilleure à la moins adaptée pour la récolte, le fourrage, l'alimentation, le stockage, etc.).

Présentation d'un exposé par une personne-ressource

Demandez à un spécialiste de présenter un exposé devant le groupe - par exemple, une marchande ou un négociant expliquant les opérations d'achat et de vente. .

Présentation d'une expérience

Demandez à un participant de parler de son expérience personnelle dans la vie de tous les jours ou de ses activités quotidiennes - par exemple, demandez à une femme de raconter ce qu'elle fait, du matin jusqu'au soir, ou à un homme de décrire comment il tient son étal au marché.

Résolution de problèmes

Tracez un tableau à quatre colonnes. Indiquez les principaux problèmes des participants dans la première colonne, les solutions possibles dans la deuxième, ce qui entrave la résolution des problèmes dans la troisième et ce qui aidera à les résoudre dans la quatrième. Discutez-en.

Essai et expérimentation

Procédez à des essais ou à des expériences pratiques (par exemple, essayez différentes variétés de semences pour voir celles qui donnent le mieux).

Ligne temporelle

Demandez aux membres de tracer une ligne et d'y marquer les principaux événements pour la communauté en les datant approximativement. Discutez des changements qui se sont produits.

Exercice des deux cercles

Dessinez deux cercles – dont l'un représente la communauté et l'autre le groupe à l'intérieur de la communauté. Dressez la liste des problèmes qui se posent au sein de la communauté et de ceux qui concernent le groupe, surtout à l'intérieur de celui-ci. Discutez des liens entre les problèmes, des solutions possibles et de la manière dont la résolution des problèmes du groupe retentira sur la communauté.

Diagrammes de Venn

Demandez à vos interlocuteurs de tracer un cercle qui les représente et d'autres cercles représentant les groupes et les institutions auxquels ils ont affaire. La distance entre les cercles indique l'étroitesse de la relation, la taille du cercle dénote son importance pour les gens. Les cercles peuvent se recouper.

Annexe III: Exemple d'analyse de situation

Analyse de la situation	Ce qui peut être fait	Qui peut s'occuper du problème
Disponibilités en terre et en espace très limitées. Il peut s'agir de terres situées le long de routes, de voies ferrées ou de cours d'eau, de terrains constructibles temporairement disponibles et d'autres espaces verts. Et encore d'arrière-cours, de toitures et de balcons. L'élevage peut être pratiqué si l'espace est suffisant (stabulation).	Cartographie des villes pour localiser les terrains disponibles. Permis d'utilisation temporaires. Collaboration pour les parcs et les jardins. Planification urbaine participative.	Autorités municipales/ONG/ organismes d'aide/départements universitaires disposés à financer ces opérations. Autorités municipales.
Régime foncier minime ou inexistant.	Permis d'utilisation temporaires. Mise à disposition de terrains dans les zones périurbaines. Mise en réserve de terrains dans les zones périurbaines. Planification urbaine participative.	Autorités municipales. Habitants de la ville et représentants de la communauté.
Coût élevé de la terre.	Zonage ou protection des espaces verts pour l'AU.	Autorités municipales/politiques nationales.

Niveau de construction élevé – terrains déjà bâtis ou sous forte pression foncière.	Zonage ou protection des espaces verts pour l'AU.	Autorités municipales/politiques nationales.
Forte densité de population.	Offre un marché tout prêt: à la fois une opportunité et un problème. L'organisation en groupes peut en être facilitée.	Politiques nationales – une question qui concerne l'exode rural en général.
Activité souvent temporaire ou à temps partiel.	Tenir compte du caractère temporaire des activités exercées au sein des groupes et veiller à ce que suffisamment de personnes soient formées pour pouvoir prendre la relève au besoin. Une autre activité plus rémunératrice sera le meilleur choix pour la plupart.	CG

<p>Le plus souvent limitée aux plus démunis n'ayant pas d'autres possibilités (dans les pays en développement). Dans les pays plus riches, l'AU est un choix, et non pas une nécessité. Dans la plupart des villes, la majorité des habitants ne pratique pas l'AU.</p>	<p>Pour beaucoup, l'AU n'est qu'un système de survie. Une production de plus grande valeur et plus rentable pourrait faire de l'AU une activité durable, mais cela nécessiterait une action de promotion de la part des autorités, qui hésitent souvent à s'engager sur cette voie. Lors des négociations, l'AU devrait être considérée comme une phase de transition vers une autre activité pour certains, et comme un moyen pour échapper à la pauvreté tout en rendant un service utile à la ville pour d'autres.</p>	<p>Dialogue avec les autorités municipales et d'autres parties prenantes pour améliorer les conditions de production de l'AU et atténuer ainsi les effets les plus néfastes tout en renforçant les aspects les plus positifs.</p>
<p>Eau facilement disponible, mais de qualité variable. Souvent fortement polluée.</p>	<p>Éducation et formation concernant l'utilisation des eaux ménagères et résiduelles. Détermination du niveau de traitement nécessaire pour tel ou tel type d'eau. Vérifications et contrôles de l'usage des eaux.</p>	<p>Offices des eaux, autorités municipales pour un dialogue avec les groupes de producteurs.</p>

<p>Services plus nombreux (banques, écoles, centres médicaux, énergie, communications, etc.).</p>	<p>Aucune intervention particulière n'est nécessaire. Cela constitue un avantage des villes. La pression exercée par les groupes peut améliorer l'accès à certains services. Les groupes peuvent également être en mesure d'accéder à des prêts bancaires ou d'ONG, mais il convient d'encourager l'épargne, avant l'emprunt.</p>	<p>CG, institutions financières, fournisseurs de services.</p>
<p>Intrants disponibles assez facilement ou repérables dans les zones périurbaines proches.</p>	<p>Les commandes et les livraisons en grande quantité sont plus faciles à organiser dans le cadre de groupes.</p>	<p>CG/services de vulgarisation/ONG.</p>
<p>Accès souvent bon aux services consultatifs et de soutien grâce à la proximité du siège des organismes d'aide et des organismes publics.</p>	<p>Une amélioration est possible par le biais de groupes ou d'organisations intergroupes.</p>	<p>CG/groupes de producteurs/services de vulgarisation/ONG/services gouvernementaux.</p>
<p>Les connaissances des producteurs agricoles urbains sont souvent limitées, à moins qu'il ne s'agisse de personnes ayant récemment migré de zones rurales. Même dans ce cas, ils peuvent ignorer les techniques de production utiles en milieu urbain.</p>	<p>Apprendre des autres ou à travers des cours de formation sur des sujets précis, organisés par les services de vulgarisation, le ministère de l'agriculture ou les ONG.</p>	<p>CG/services de vulgarisation/ONG/AIG/départements universitaires/écoles supérieures et établissements scolaires.</p>

L'AU est souvent pratiquée par des citoyens pauvres comme moyen de survie.	Améliorer la qualité et réduire les risques pour la santé grâce à la formation, à des conseils techniques et à des campagnes de communication.	Services de vulgarisation/services de santé/ONG/réglementation gouvernementale de l'usage de l'eau, des eaux usées et des marchés.
Disponibilité suffisante d'engrais inorganiques, abondance de compost et de déchets organiques.	Promouvoir l'utilisation du compost comme solution plus économique, plus saine et plus efficace dans les villes pour l'AU. Peut également faire l'objet d'un commerce, avec la vente à d'autres groupes/producteurs agricoles urbains.	Autorités responsables du traitement des déchets urbains/CG/ONG/ ministère de l'agriculture ou services de vulgarisation pour la formation concernant l'utilisation du compost.
Le manque de place et la proximité de bâtiments imposent souvent le recours à des techniques de culture pour espaces réduits (comme la culture hydroponique), aux biopesticides et aux engrais organiques.	Formation concernant les techniques de culture pour espaces réduits sous condition de viabilité financière (une analyse financière préalable est nécessaire). Il en est de même pour les biopesticides. Leur utilisation peut être exigée par les règlements sanitaires et de sécurité.	Autorités municipales/services de santé et de sécurité/ONG/ universités/organismes d'aide pour des analyses coût-avantage /services de vulgarisation ou ONG/organismes d'aide pour des cours de formation sur la culture hydroponique, etc.

6 Grande facilité d'accès aux marchés.	Un problème peut être l'existence, dans les villes, de cartels empêchant l'accès aux marchés. La pression des groupes peut être utile. Un autre problème est celui des conditions d'hygiène des marchés urbains.	Dialogue entre CG et groupes de producteurs/AIG et autorités municipales et autres parties prenantes. Les conditions d'hygiène des marchés sont du ressort des autorités municipales – installations et contrôle/ réglementation des marchés.
Les producteurs agricoles urbains dépendent économiquement de la ville, mais produisent également dans une large mesure pour leur propre consommation.	Cela ne constitue pas nécessairement un problème. Il faut améliorer l'accès au marché et explorer d'autres productions/possibilités de valorisation des produits. Dialogue avec les CG et les parties prenantes concernant l'accès au marché. Discussions de groupe pour analyse de marché et diversification de la production. Formation aux nouvelles techniques de production dispensée par les services de vulgarisation/CG/ONG comme il convient.	CG, AIG, ONG et fournisseurs de formation.
Activité principalement axée sur la subsistance.	Augmenter les niveaux de production et passer à des produits à plus grande valeur ajoutée, si possible, pour obtenir un excédent/d'autres produits pour la vente.	CG ou AIG/ONG pour des discussions de groupe pour amélioration/ diversification de la production.

<p>L'agriculture urbaine est une activité de production à petite échelle, dispersée et souvent de faible valeur.</p>	<p>La collaboration en groupes peut permettre d'obtenir une production suffisamment abondante pour intéresser les marchés. En liaison avec le dialogue sur la disponibilité des terres et la valorisation de la production.</p>	<p>Dialogue entre ONG, AIG et parties prenantes.</p>
<p>Attitude souvent négative des consommateurs envers l'agriculture urbaine. Les producteurs pratiquent souvent l'agriculture urbaine parce qu'ils n'ont pas d'autre choix.</p>	<p>Si la qualité et l'hygiène peuvent être améliorées, les attitudes changeront elles aussi. Quant aux nuisances olfactives et autres dues aux animaux, il est nécessaire soit de les maîtriser, soit de déplacer les animaux dans des zones périurbaines. Des contrôles rigoureux de la santé des animaux sont essentiels, notamment au regard des zoonoses. Le manque de choix - qui va au-delà du champ d'application du présent manuel – relève d'un problème de développement général.</p>	<p>CG, AIG, services de vulgarisation, de santé et de planification urbaine pour l'éducation des producteurs, contrôles sur la production et les conditions sanitaires, et amélioration de la qualité. Une fois la qualité améliorée, il peut être utile d'en informer le public.</p>
<p>Mesures d'incitation rares. Politiques peu propices. Il peut même s'agir, dans certains cas, d'une activité illégale.</p>	<p>Travailler avec les autorités et les institutions locales en vue d'améliorer la qualité des produits et pour les intégrer dans la production alimentaire urbaine.</p>	<p>AIG, CG et autres conseillers travaillant en collaboration avec les autorités municipales et les services de l'agriculture, de la santé et de l'environnement.</p>

8 Mauvaise qualité de l'air.	Problèmes techniques, par exemple éviter la production de légumes à feuilles alimentaires à proximité des voies routières. Renforcer la production de végétaux et d'animaux moins sensibles à la pollution de l'air.	Services de vulgarisation, de santé, ONG pour la formation relative à la production.
Risques élevés pour la santé dérivant de l'élevage en claustration et de l'usage des eaux usées et d'autres effluents, de la pollution de l'air causée par les véhicules et la vie urbaine en général, et des mauvaises conditions d'hygiène durant le transport et la vente des produits.	Comme dans le cas précédent, avec l'ajout d'une formation générale pour améliorer l'hygiène, depuis la production jusqu'à la consommation des produits.	Services de vulgarisation, de santé, ONG pour la formation relative à la production.

Annexe IV

Contacts dans les pays et dans les villes

PAYS/ REGION	NOM	ORGANISATION	ADRESSE
Afrique			
Égypte	Ahlam Elnaggar	AERI Agriculture Economic Research Institute Directeur Le Caire, Égypte	7, Nadi Elseid Street Companies and Agencies building – Dokki – Giza Egypt Tel: + 2023372318 Cell: + 2012 2103062 Fax: + 2027607651 aeri_84@hotmail.com
Ghana	Irene Susana Egyir	University of Ghana College of Agriculture and Consumer Sciences Chercheur Accra, Ghana	Dept. of Agric. Economics & Agribusiness P.O. Box 68 Legon Accra - Ghana Tel. 233 244681384 afuaegyir@yahoo.com
Kenya	Maureen K. Nyangwara	KARI Kenya Agricultural Research Institute SocioEconomics & Biometrics Division Kaptagat Road Loresho Nairobi, Kenya	P.O. Box 57811 (00200) Nairobi-Kenya Tel: 254-20-4183301- 20 (Extn 2340) Fax: 254-20-4183344 MKNyangwara@kari.org http://www.kari.org
Madagascar	Jean Ramanankatsoina	Consultant national Antananarivo, Madagascar	B.P. 3907 Antananarivo 101 Madagascar Tel: 261 20 22 460 21 seliegox@wanadoo.mg

Annexe IV

République démocratique du Congo	Luzayadio Kanda	SENAHUP Service National D'horticulture Urbaine et Périurbaine Directeur Kishasa, République démocratique du Congo	Avenue Colonel Lukusa N° 1126 Kinshasa – Gombe Tel: (00243) 81 656 86 96 huprdc@ckt.cd or: jaluzaka@yahoo.fr
Senegal	Moussa SY	IAGU Institut Africain de Gestion Urbaine Chargé de Programme Dakar, Senegal	Liberté VI Extension n.5 BP 7263 Dakar, Senegal Tel: +221 827 22 00 Fax: +221 827 28 13 moussa@iagu.org http://www.iagu.org
Zimbabwe	Takawira Mubvami	MDP - ESA Municipal Development Programme for Eastern and Southern Africa Harare, Zimbabwe	7 floor, Hurudza House Nelson Mandela Avenue Harare – Zimbabwe Tel: 263 4 774385/6 Fax: 263 4 774387 tmubvami@mdpafrika.org.zw

Asia			
Cambodge	Pou Sovann	SRER KHMER Directeur Phnom Penh, Cambodia	11B Street: 101, Boeung Trabek, Chamcar Mon, Phnom Penh Cambodia P.O. Box 1517 Tel:855 23 210217 srerkhmer@online.com.kh or: pousovann@yahoo.com
Inde	Robert Simmons	HUDA Consultant Hyderabad, Inde	Plot no. 23 – Tirumala Colony L.B. Nagar Hyderabad 74 Inde Tel: 040 24023470 r.simmons@cgiar.org

Amérique latine			
Venezuela	Luz Béltran	Directora de Investigación y Asistencia Técnica Fundación Escuela de Gerencia Social (FEGS) Caracas, Venezuela	Tel: 58 212 2862551 2862831 Cell. 0416 6396474

Annexe IV

Autres			
CIRAD, France	Hubert De Bon	CIRAD Directeur Departement des productions fruitières et horticoles (Flhor)	TA 50/ PS IV, Boulevard de la Lironde 34398 Montpellier Cedex 5 France Tel. 33 0467 615861 Fax. 33 0467 615871 dirflhor@cirad.fr or: hubert.de_bon@cirad.fr
ETC/RUAF, Países Bajos	Marielle Dubbeling	ETC/RUAF Urban Agriculture Adviser	Kastanjelaan 5 3830 AB Leusden Pays-Bas Tel. 31 033 4326000 Fax 31 033 4940791 m.dubbeling@etcnl.nl
CDRI, Canadá	Ann Thomas	CDRI Senior Program Officer Environment and Natural Resource Management	250 Albert Street PO Box 8500 Ottawa, ON Canada K1G 3H9 Tel (613) 236-6163 ext.2050 Fax: (613) 567-7749 athomas@idrc.ca

ISBN 978-92-5-205751-2



TC/M/A1177F/1/11.07/500